REVUE
DE
TRANSYLVANIE

TOME I * No. 1

CLUJ, ROUMANIE

MAI 1934

I-ère Année No. 1

REVUE DE TRANSYLVANIE

Publiée sous les auspices de l'ASTRA, Association littéraire et scientifique

DIRECTEUR: S. DRAGOMIR
Professeur à l'Université de Cluj;
Membre de l'Académie Roumaine

RÉDACTEUR EN CHEF:
D. D. ROŞCA
Docteur ès-lettres de la Sorbonne

SOMMAIRE

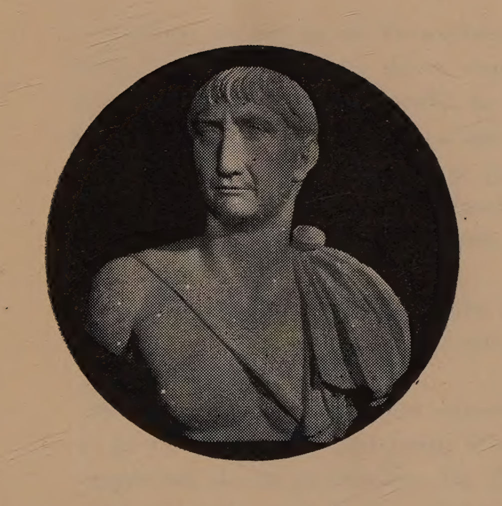
NOTES

COMPTES-RENDUS

La Revue paraît quatre fois par an
PRIX de l'abonnement pour l'Étranger: 20 Frcs. français
PRIX du numéro: 6 Frcs. français

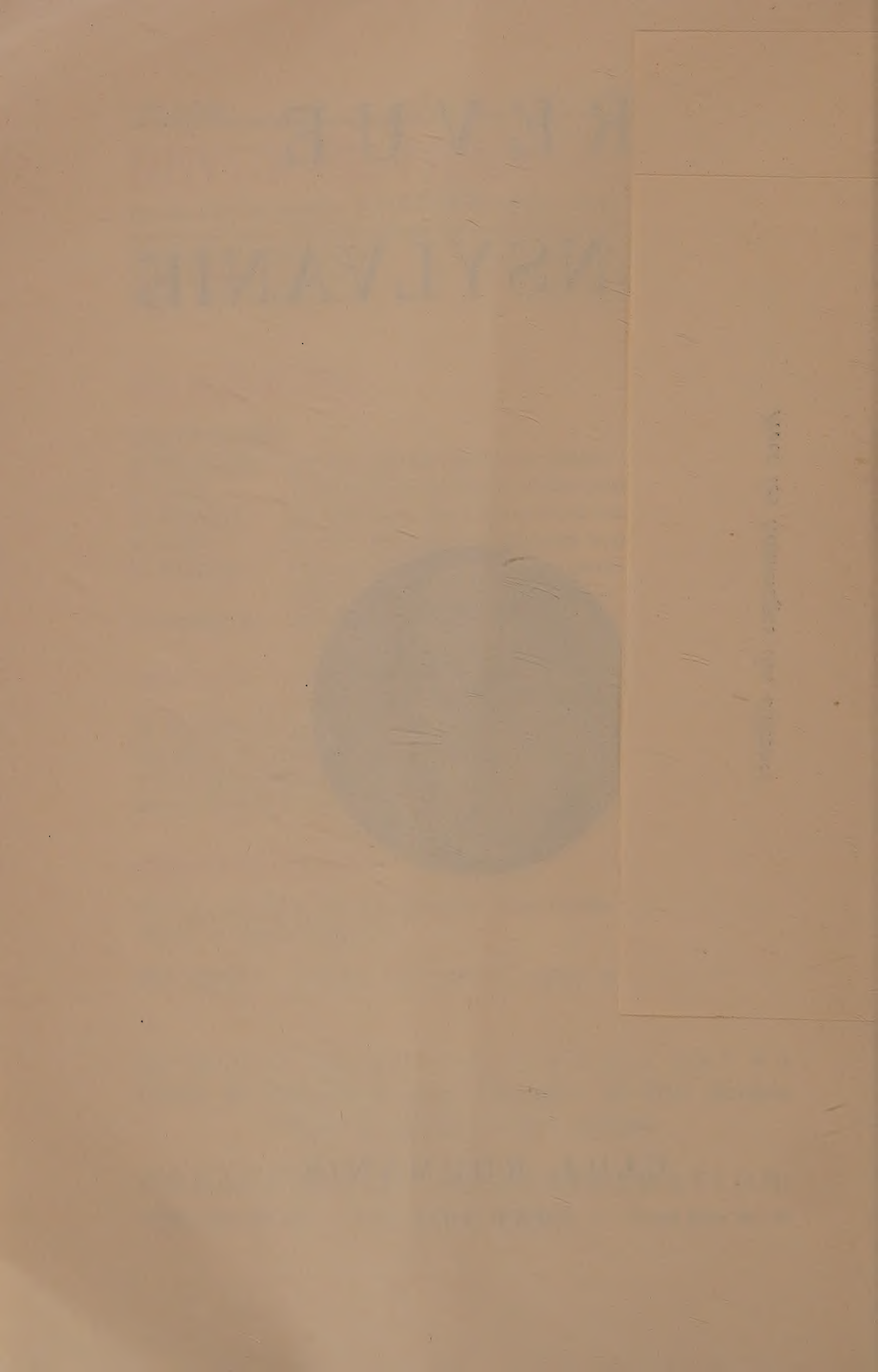
RÉDACTION ET ADMINISTRATION:
Strada Mico Nr. 40 — CLUJ, ROUMANIE — Strada Mico Nr. 40

REVUE
DE
TRANSYLVANIE



CLUJ, ROUMANIE

MAI 1934



AVANT-PROPOS

Comme son nom l'indique, la Revue de Transylvanie *se propose de renseigner les lecteurs d'Occident sur les divers aspects de la vie d'une province importante de la Roumanie nouvelle: la Transylvanie. Le nom de Transylvanie n'a plus aujourd'hui qu'une valeur historique et géographique: politiquement, la Transylvanie fait maintenant partie intégrante de l'État roumain. Elle est d'ailleurs appelée à y jouer un rôle capital, par le nombre de ses habitants, sa situation géographique et ses caractères propres.*

Il n'y avait pas jusqu'ici de périodique de langue française consacré à l'étude des problèmes concernant la Transylvanie. Nous avons pensé que c'était là une lacune à combler.

Notre revue sera un instrument d'information objective et précise.

Jusqu'à la guerre, la Transylvanie a fait partie d'un État hostile à l'élément le plus nombreux de sa population: les Roumains. En 1918, elle est entrée dans la voie normale de son évolution. Depuis qu'elle est devenue roumaine, elle a réalisé des progrès dépassant les prévisions les plus optimistes. La vie intellectuelle y a pris un élan nouveau, car pour la première fois les énergies latentes des masses ont été mises en valeur. Pendant les années précédant la crise mondiale, l'industrie transylvaine avait puisé une vie nouvelle dans les débouchés qui s'offraient désormais à elle; l'agriculteur jouissait des bienfaits de la réforme agraire, qui a rendu les paysans propriétaires, quelle que fût leur nationalité. D'autre part, grâce au suffrage universel, tous les éléments démocratiques du pays participent largement à la vie politique de cette province, qui fut si longtemps à la merci de l'oligarchie hongroise.

Notre revue donnera à ses lecteurs des renseignements précis sur les problèmes ethniques de Transylvanie, et en particulier sur la question des minorités. Nous étudierons les rapports de ces dernières avec la population roumaine; nous espérons montrer comment cette question peut et doit être logiquement résolue dans les cadres de la Roumanie nouvelle.

Nous serons ainsi amenés à aborder des problèmes politiques intéressant toute l'Europe centrale.

Le Traité de Trianon n'a pas cessé d'être attaqué par ceux qu'il a mécontentés. Le cheval de bataille de ses ennemis est précisément la question des minorités, qu'ils ne cessent depuis dix ans d'agiter devant l'opinion européenne. Bien entendu, ils la présentent à leur manière, en déformant les données du problème.

La Revue de Transylvanie *défendra les Traités contre ces attaques poursuivies sans relâche, avec autant d'habileté que de persévérance.*

*Nous exprimons toute notre reconnaissance à la vieille Association transylvaine, l'*Astra, *qui a bien voulu prendre cette publication sous son égide.*

LES DEUX ATTITUDES DU COMTE BETHLEN

L'IMPÉRIALISME HONGROIS — LA TRANSYLVANIE ÉTAT-TAMPON

Les conférences faites récemment en Angleterre par le comte Bethlen, ancien premier ministre du Royaume de Hongrie, ont suscité un intérêt bien naturel en Transylvanie ; le comte a joué dans ce pays avant la guerre un rôle politique important. Aussi est-il utile d'analyser en détails toute son œuvre ; nous ne nous bornerons pas aux « pages choisies » qui viennent de paraître ; nous nous occuperons aussi d'autres travaux, nécessaires pour connaître les étapes par lesquelles a passé notre infatigable adversaire. A leur lumière seulement, on peut voir l'homme entier, tel qu'il s'est exprimé en toute sincérité. Il est bon que l'Occident soit éclairé sur lui [1]).

LES PREMIÈRES ATTAQUES

Malgré trente ans d'efforts gigantesques déployés par les pionniers de la politique de magyarisation, les énergies roumaines de Transylvanie commençaient, au début de notre siècle, à gagner du terrain partout. La conscience des masses— prépondérantes en nombre — s'éveillait ; elle creusait son sillon, lentement mais

---

[1]) 1. Comte Etienne Bethlen : *Discours et écrits,* Budapest, 1933, I, pp. 368, II, pp. 377, (en hongrois) ;
2. « *Conférences d'Angleterre,* Budapest, sans date (en hongrois) ;
3. « *La plaine et les Hongrois de Transylvanie,* Târgu-Mureş, 1907 ;
4. « *Les problèmes de la politique agraire hongroise en Transylvanie,* Budapest, 1913 (en hongrois) ;
5. *La politique hongroise et la propriété* — dans : *La suprématie hongroise en danger dans la Transylvanie* — de Ladislas Bizony, 1913 (en hongrois).

sûrement; le progrès des Roumains opprimés ne pouvait plus être arrêté. Après la longue période de langueur politique où les avait condamnés le régime de Coloman Tisza, après le gouvernement chauviniste du magnat transylvain Désiré Banffy, les Roumains — quoiqu'en pleine passivité politique — s'affirmaient si fortement dans les domaines intellectuel et économique que les classes dirigeantes hongroises commençaient à s'alarmer. Le « péril valaque » devint alors pour le comte Bethlen un sujet de préoccupation continuelle, qui l'obséda jusqu'à la fin de la guerre.

La 10 avril 1907, après la discussion de la loi scolaire Apponyi, qui avait profondément troublé les nationalités de l'ancienne Hongrie, le comte Bethlen fit à la Chambre une interpellation sur le mouvement irrédentiste roumain. Les documents dont il se servit, à savoir les déclarations émises par les chefs roumains lors de leurs visite à l'exposition nationale de Bucarest en 1906, lui avaient probablement été fournis par la police. Des fragments de discours prononcés dans la chaude atmosphère des fêtes, des brochures oubliées appartenant à la Ligue culturelle de Bucarest, des dénonciations faites par un rénégat sans scrupule: cela ne suffisait pas pour accuser d'irrédentisme les chefs politiques roumains. L'interpellation du comte avait pour but de compromettre le mouvement nationaliste roumain, de diminuer l'effet des discours prononcés à la Chambre hongroise par les députés roumains et de justifier les mesures policières que la loi d'Apponyi introduisait même dans les écoles. A partir de ce moment, vexé peut-être par l'indifférence qui avait accueilli son discours, le comte Bethlen se consacra tout entier à l'étude du problème roumain en Transylvanie, surtout au point de vue économique et agraire. La même année, le 6 août, il fit une conférence sur la riche région steppique du centre de la Transylvanie, appelée « la plaine », où se trouvaient justement ses domaines. Il fut tout de suite frappé par les constatations qu'il fit [1]). Sur une population de 182.577 habitants, 56.150 seulement — 30,4% étaient hongrois; les Roumains étaient au nombre de 123.124, soit 66%; sur les 226 communes de cette région, limitrophe du pays szekler, 45 à peine étaient hongroises — 20% — les autres, exception faite de quelques communes saxonnes, étaient roumaines. Le comte lança alors pour la première fois son mot d'ordre: magyariser le cœur de la Transylvanie. Avec une

[1]) *La plaine...*, p. 6.

perspicacité qui lui fait honneur, il vit que les Hongrois, ne constituant un bloc compact que dans trois districts (le pays szekler), ne pouvaient pas jouer un rôle prépondérant. « Il est regrettable — disait-il alors — que la situation géographique des Hongrois en Transylvanie soit si mauvaise au point de vue national ». Les inconvénients qu'il discernait si finement étaient les suivants: 1. La distance entre la Transylvanie et la grande plaine hongroise. 2. Les grands obstacles naturels qui renforcent la distance et l'isolement. 3. La tradition historique séparée. 4. La présence menaçante des masses roumaines que n'égalait en nombre aucune autre nationalité [1]). Montrant que le cœur de la Transylvanie est constitué par le bassin du Mureş, de la Târnava, du Niraj et de l'Arieş, le comte proclamait, dès 1907, que le devoir suprême de sa génération était de rétablir la suprématie hongroise dans cette région: « Les générations à venir ne pourront plus le faire. Nous sommes les derniers, les tout derniers qui puissions accomplir ce devoir. Nous serons vaincus dans la lutte sans merci qui a commencé entre les Roumains et nous, si nous n'exécutons pas cette restauration ».

Le tragique, c'était que le comte préconisait une politique, sinon d'extermination, tout au moins d'affaiblissement de l'élément roumain, prépondérant numériquement, par le procédé de magyarisation. Aurait-il été autrement possible de restaurer la prépondérance hongroise dans ce qu'il appelait le « cœur » de la Transylvanie?

L'INFÉRIORITÉ DES HONGROIS DE TRANSYLVANIE

Dès lors, l'activité du comte Bethlen se porta avec de plus en plus d'insistance — et nous pourrions dire aussi de haine chauviniste — vers l'étude des problèmes agraires, au point de vue des rapports entre Hongrois et Roumains. Les résultats de ses recherches, il les exposa à maintes reprises dans des conférences et des discours; en 1912, il réussit à établir un programme complet pour « le salut de la Transylvanie » et à grouper en vue d'une action systématique tous les éléments chauvinistes de la vie publique hongroise. Examinons de près ces conclusions du comte Bethlen, pour éclairer les rapports entre les éléments ethniques de Transylvanie, et constater les critères du comte. Nous nous efforcerons de reproduire ses idées le plus fidèlement possible.

---

[1]) Ibid, p. 4.

Dès le premier coup d'œil, on est frappé par l'infériorité de l'élément hongrois en Transylvanie; en dehors des pays szekler, dans les autres districts, c'est à peine s'il existe une classe paysanne hongroise, la plupart des Hongrois habitant dans les villes. Voyons les chiffres: 163.000 petits agriculteurs roumains, 19.000 hongrois, 24.000 saxons, c'est-à-dire respectivement 79%, 9%, 12%; cependant, la population hongroise totale de cette région atteignait 28%. Dans les districts de Făgăraș, Sibiu, Năsăud et Hunedoara, les agriculteurs hongrois n'étaient même pas 3%; ils arrivaient dans les districts: d'Alba-Iulia à 6%, Târnava-Mare 7%, Solnoc-Dobâca 11%, Turda 12%. Ainsi, dans 9 districts sur 11, le petit agriculteur roumain dominait. Dans les quatre districts szeklers, les propriétaires roumains étaient deux fois plus nombreux que les propriétaires hongrois dans le reste de la Transylvanie [1]).

Ce qui montre l'infériorité de l'élément hongrois, c'est qu'en dehors des quatre districts szeklers, dans les onze autres districts, les Hongrois ne constituaient que des îlots dispersés, sans vigueur ethnique, sans aucune tendance à augmenter de population, incapables par conséquent de résister à « l'Océan » roumain. Les éléments ruraux de ces îlots hongrois étaient composés presque exclusivement de domestiques et de journaliers, ne disposant d'aucune propriété rurale, et sans cesse attirés vers la ville.

Les Szeklers, qui forment la majorité dans quatre districts, ne peuvent pas compenser la faiblesse organique des Hongrois de Transylvanie. Le système fluvial et la vie économique de la région des Szeklers ne sont pas orientés vers la Transylvanie: inconvénient capital pour la Hongrie, auquel elle ne pouvait remédier que par une politique économique inflexible et prête à tous les sacrifices. Les villes des Szeklers sont très peu développées, et leurs forces économiques incapables d'expansion [2]). Leur excédent de population est insignifiant, et se déverse depuis près de mille ans dans la plaine valaque. Aussi les frontières ethniques des Szeklers se resserrent-elles de plus en plus; ils cèdent sans cesse du terrain aux Roumains [3]). Même l'organisation hongroise des villes ne peut compenser les pertes subies à la campagne. Les villes de Transylvanie sont des creusets d'assimilation, les foyers

---

[1]) *Problèmes*, etc., pp. 8, 13, 15; *Politique hongroise*, p. 78.

[2]) *La plaine* etc., p. 4.

[3]) *Discours*, I, 53, 97; *Problémes* etc., pp. 7, 8, 22, 25; *La plaine...*, p. 6

d'expansion de la culture et de la langue hongroises. Les masses roumaines venues des villages y apportent aux Hongrois du sang frais; elles sont assimilées, et ce procès de magyarisation s'étend aux villages voisins. Mais ce phénomène n'a dans les villages qu'un caractère passager; et un jour, les Roumains livreront le combat dans les villes avec les mêmes chances qu'à la campagne; en effet, les sources où s'alimente la population hongroise des villes, à savoir la population rurale des villages environnants, tariront rapidement [1]). Ainsi, les villes hongroises de Transylvanie sont comme une maison sans fondations, que balaiera le premier ouragan, comme une ligne de bataille sans réserves, comme une armée pourvue d'officiers et de généraux excellents, mais dénuée de soldats. Cette armée aurait le sort de l'expédition italienne qui lutte dans le désert et ne peut s'éloigner de la côte protégée par ses canons; entourée d'une population ennemie, sans vivres et sans eau, elle ne peut faire un pas en avant sans mettre son existence en péril [2]).

Telles sont les conclusions des recherches du comte Bethlen sur la situation des Hongrois en Transylvanie. Elles auraient pu, à la conférence de la paix, constituer une précieuse indication pour l'étude des problèmes ethniques dans ce pays, d'autant plus que leur auteur affirme avec insistance que ni ses chiffres, ni ses conclusions ne sont exagérés, mais correspondent en tout à la réalité. Il est intéressant de connaître la pensée du comte sur les Roumains de la Transylvanie, ou plutôt de tout le territoire de l'ancienne Hongrie. Nous allons la résumer, en insistant sur quelques constatations concluantes.

« L'OCÉAN ROUMAIN »

Les Roumains de Hongrie, disait en 1912 le comte Bethlen, possèdent la supériorité numérique dans un territoire de 18.700.000 arpents cadastraux, sur les 48 millions que compte l'ensemble du pays. Ils sont plus nombreux que les Hongrois et que les autres peuples avec lesquels ils vivent dans les régions suivantes: la Transylvanie historique entière; trois circonscriptions du Maramureș, toutes celles du district de Selaj; la grande majorité de celles de Satu-Mare, Bihor, Arad; le district de Caraș-Severin entier; de nombreuses circonscriptions des districts de Timiș et de Torontal;

---

[1]) *Problèmes*, etc., pp. 25, 26.

[2]) *La politique agraire*, pp. 76—77.

ainsi, bien qu'ils ne constituent que 16,7% de la population du pays, ils ont une situation prépondérante dans les 38% du territoire de la Hongrie [1]). En outre, parmi les propriétaires majeurs, les Roumains sont 26,1%; parmi les paysans possédant entre 5 et 10 arpents, 29%. Dans tout le pays, les Hongrois ne constituaient que 37,2% de cette dernière catégorie: proportion très forte par conséquent pour les Roumains [2]). Ceux-ci avaient donc pour leur développement une base large et puissante, qui se renforçait d'ailleurs de jour en jour par de nouvelles acquisitions de terres. Aussi les masses roumaines représentent-elles, en Transylvanie, à l'égard des autres nationalités, un océan, une marée irrésistible, une avalanche [3]).

Ces constatations sont reproduites dans le volume de discours récemment publié. Notons l'objectivité et la compétence avec lesquelles le comte Bethlen a tracé la frontière ethnique de la population roumaine. Elle coïncide exactement avec la frontière établie par le traité de Trianon, qui n'a donc pas attribué à la Roumanie un centimètre carré de terrain de plus qu'il ne lui revenait en vertu de sa supériorité ethnique. Au contraire: ainsi le comte Bethlen montre par exemple [4]) que, dans le district du Bihor, la ligne de partage entre les Roumains et les Hongrois est formée par le Criș, jusqu'à la commune de Berekböszörmény. Or, dans cette région, la conférence a établi la frontière beaucoup plus à l'est, près d'Oradea, au détriment des Roumains.

Les exposés du comte montrent parfaitement la raison qui a déterminé les auteurs de la paix à détacher du royaume de Hongrie un territoire si vaste et si important, pour l'annexer à la Roumanie: la prédominance de l'élément roumain dans toute l'étendue de ce territoire, prédominance qui ne faisait pas le moindre doute et était reconnue par ses ennemis même.

Il est vrai que, comme conclusion à ces constatations, le comte Bethlen annonçait en toute occasion le déchaînement d'une lutte sans merci pour l'hégémonie entre ces deux peuples de Transylvanie: Hongrois et Roumains. Ses cris de guerre et ses menaces ne nous intéressent que dans la mesure où le programme politique, économique et culturel qu'il préconisait a été mis en pratique.

---

[1]) *Discours*, I, p. 52.

[2]) *La politique agraire*, etc., p. 77.

[3]) *Problèmes*, etc., pp. 13—19; *Discours*, I, p. 63.

[4]) *Discours*, I, p. 58.

Certes, ce n'était pas une nouveauté dans la Hongrie d'avant-guerre qu'une action provoquée par la haine de race et destinée à détruire telle ou telle nationalité. Le « péril valaque » résidait dans notre existence même; celle-ci devait naturellement gêner la minorité faible, et pourtant si présomptueuse, formée par l'ancienne classe dominante hongroise.

Lorsque, sur l'invitation de la diplomatie autrichienne, l'ancien premier ministre Étienne Tisza essaya de réaliser un accord avec les Roumains de Hongrie, le comte Bethlen proclama partout que cet accord, s'il était conclu, ferait le malheur des Hongrois de Transylvanie, condamnés à devenir les victimes de l'expansion roumaine. Le 5 mars 1914, le comte prononça à la Chambre un discours où il réclamait le maintien de la manière forte à l'égard des Roumains, et soutenait de nouveau l'idée qu'il avait déjà si souvent exprimée: la Hongrie ne peut résoudre la question roumaine qu'en suivant pendant plusieurs dizaines d'années une politique de nature à faire pencher de son côté la balance. Dans l'état actuel des choses et la proportion actuelle des forces, la question roumaine constitue un danger. Depuis 50 ans, le danger a diminué, car les rapports de force se sont modifiés en faveur des Hongrois; le jour viendra où la question roumaine pourra être résolue sans aucune intervention étrangère, sans qu'il y ait besoin d'aucune expérience, pourvu que la Hongrie soit capable de continuer sa politique.

Ce discours restera sans doute comme un monument d'intolérance; étant donné la situation exceptionnelle que devait occuper plus tard son auteur, elle confirme la myopie de la politique hongroise. Trois mois avant la guerre, elle voulait encore se servir de la force pour étouffer le droit [1]). M. Millerand a justement qualifié cette manière de traiter les nationalités, en foulant aux pieds tous les droits; il disait dans sa lettre du 6 mai 1920, au nom des puissances alliées et associées: elle peut être millénaire, elle n'en est pas moins contraire à la justice.

LA GUERRE ET LES ASPIRATIONS INTIMES DE M. BETHLEN

Lors des succès éphémères des Empires centraux, le gouvernement hongrois—passant par-dessus toute autre considération,—commença à appliquer les restrictions d'ordre économique, politique

---

[1]) *Discours*, I, pp. 81—109.

et culturel, recommandées par le comte Bethlen, pour établir enfin la suprématie hongroise en Transylvanie.

Après le début des hostilités avec la Roumanie, les députés hongrois de Transylvanie, à l'appel du comte Bethlen, réclamèrent du gouvernement Tisza une politique nationale intransigeante. Celui-ci promit d'écouter leur demande, et montra qu'il avait déjà commencé à la satisfaire. Une commission composée d'hommes compétents, parmi lesquels figurait le comte au premier rang, fut instituée pour étudier avec soin la situation en Transylvanie, et faire des propositions. Cette commission prétendait travailler à ramener les Hongrois d'Amérique, de Moldavie, de Bucovine; en réalité, elle s'occupait de mettre en pratique le programme Bethlen, c'est-à-dire de désagréger le bloc roumain de Transylvanie aux points de vue ethnique, politique et économique. Même sous le ministère Esterházy (1917), démocratique en apparence, le comte Bethlen conserva la mission qu'il tenait du gouvernement [1]. Le 27 juillet 1917, le ministre de l'agriculture Mezössy étant venu à Cluj, une délégation hongroise se présenta à lui pour lui demander une loi défendant la propriété hongroise en Transylvanie; le ministre répondit qu'il avait chargé le comte Bethlen d'étudier le problème, et de lui faire connaître tous les mouvements qui se produiraient sur ce terrain. Le comte s'acquitta de sa tâche, parcourut tous les districts de Transylvanie, et provoqua, en attendant le vote d'une loi, l'ordonnance ministérielle fameuse (Nr. 4000, 1917, Prés. Cons.) qui interdisait en Transylvanie toute vente et achat de propriétés. Cette mesure ne visait que les Roumains, qu'elle voulait ainsi paralyser, car les Hongrois obtenaient facilement l'autorisation ministérielle nécessaire pour acheter; c'était le premier point d'un vaste programme emprunté à la Prusse, et destiné à détruire le petit propriétaire roumain de Transylvanie.

Plus tard, le gouvernement Wekerle annonça son intention d'élargir la loi électorale, en vue de démocratiser la Hongrie. Le comte Bethlen constitua alors une association d'artistocrates transylvains («Erdélyi Szövetség») qui demanda au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la loi ne permît pas aux Roumains d'obtenir en Transylvanie la majorité à laquelle leur nombre leur donnait droit. Une assemblée fut tenue à Cluj

---

[1]) « Ujság » (journal hongrois de Cluj), 28 juillet 1917. Voir aussi le numéro du 23 décembre 1917.

le 9 février 1918, sous la présidence du comte; celui-ci réclama que le droit de vote ne fût accordé qu'aux citoyens sachant lire et écrire le hongrois, et que le nombre des circonscriptions électorales fût en Transylvanie réduit de moitié: c'était là une garantie nécessaire pour la suprématie hongroise. Feu Étienne Apáthy, professeur à l'Université, et bien connu comme un adversaire des Roumains, frappé par cet excès de chauvinisme, prononça alors les paroles suivantes [1]: « Mon sens de l'équité ne me permet pas de réclamer avec vous cette mesure ». Cependant, le comte Bethlen continuait la lutte contre le suffrage universel, ou plutôt contre l'élément roumain. Le 1er mars 1918, il déclarait devant la commission parlementaire: « la démocratisation de la Transylvanie n'est pas une question de parti, c'est une question d'existence ». Il pensait à l'existence de l'oligarchie magyare, dont le rôle aurait cessé avec l'introduction des principes démocratiques dans la vie publique [2]).

Nous devons insister spécialement sur un autre aspect de l'activité du comte Bethlen; il fit tous ses efforts pour que le traité de paix séparée obligeât la Roumanie à céder à la Hongrie des territoires importants. Cette « Association transylvaine » dont il était le président tint à Cluj le 30 septembre 1917 une réunion [3]) où fut réclamée une « rectification de la frontière roumaine ». Le comte déclara que le moment était venu pour les Hongrois de Transylvanie de manifester leurs intimes aspirations. Le 7 janvier 1918, une délégation envoyée par les districts de Cluj et de Mureș-Turda se présentait à l'archiduc Joseph; elle demanda que les frontières de la Transylvanie soient déclarées territoire neutre international, sous l'égide de la nation hongroise. Elle proposait deux solutions: ou bien, sous une forme quelconque de droit international, le versant oriental des Carpathes serait confié à l'administration hongroise, sur une largeur suffisante pour assurer la défense du pays; ou bien on procéderait à une rectification de frontière, éventuellement sous la forme d'une compensation due à la Hongrie.

Le comte Bethlen faisait partie de la délégation, dont il était l'inspirateur. La presse de Budapest, informée de ces tendances annexionnistes [4]), qui visaient à atteindre le cœur même de la

[1]) « Ujság », Cluj, 19 février 1917.
[2]) « Ujság », Cluj, 2 mars 1918.
[3]) « Ujság », 1er octobre 1917.
[4]) « Ellenzék », Cluj, 7 janvier 1918.

Moldavie, Câmpina, Drăgășani et Severin, a tenu à désavouer leur auteur, et à les déclarer « d'un danger mortel ». Elles se trouvaient déjà exprimées clairement dans un discours prononcé à la Chambre par le comte [1]), le 3 mars 1917. Il y disait que la Roumanie devait supporter toutes les conséquences de son entrée en guerre, et donner à la Hongrie des dédommagements non seulement en argent mais en territoires, exactement comme le royaume serbe, qui devait être soumis à la couronne de Saint-Étienne: la géographie n'admettait pas d'autre solution.

Enfin, le jour même où cédait le front de Salonique, le comte Bethlen était venu à Cluj pour organiser une nouvelle réunion, où on devait discuter la révision de la paix de Bucarest. Les nouvelles du front firent renvoyer cette réunion, qui eût été une nouvelle manifestation de cette haine qui caractérise l'activité du comte de 1907 à 1918.

LE COMTE BETHLEN JUGÉ PAR LUI-MÊME

Dans la conférence qu'il a faite à l'Université de Cambridge le 22 novembre 1933, le comte Bethlen a prononcé les paroles suivantes, par lesquelles il se condamne lui-même [2]): « Il y a eu et il y aura dans tous les États des fous pour croire qu'on peut arracher aux peuples leur nationalité par la violence. Chez nous aussi il y a eu de tels hommes. On cite aujourd'hui quelques unes de leurs déclarations pour le prouver. Mais les hommes d'État hongrois n'ont jamais prononcé de telles déclarations, et encore moins accompli d'actes où on puisse voir une pareille intention ». Il est exact que, jusqu'en 1918, le comte Bethlen n'a pas fait partie des gouvernements hongrois; mais cela ne diminue pas sa responsabilité. Avec les associations où il menait ses campagnes contre les Roumains, il a exercé au moins autant d'influence qu'un ministre. Davantage même. C'est lui qui, par son action systématique, a créé entre les Magyars et les Roumains de l'ancienne Hongrie l'atmosphère d'inimitié qui a empêché toute entente pacifique. Représentant l'existence même des Roumains de Transylvanie comme un péril, il n'a pas cessé de prêcher contre eux l'emploi de moyens politiques violents. Dès 1907, dans un de ses premiers

---

[1]) *Discours*, I, pp. 109—133.

[2]) Conférence d'Angleterre, p. 26.

discours [1]), le comte Bethlen reconnaissait que la Hongrie a pratiqué deux méthodes pour résoudre la question roumaine: un courant pensait que, pour arriver au but, il fallait magyariser et employer la manière forte; l'autre courant était disposé à accorder des concessions, fût-ce au détriment de l'unité hongroise, afin de gagner les Roumains à l'idée de l'État hongrois. Selon le comte, cette seconde méthode a été appliquée en 1868, lorsque la loi sur les nationalités a donné des droits à celles-ci, et leur a fait des concessions, sans obtenir d'ailleurs aucun résultat. « Plus tard, on a essayé d'employer des moyens plus énergiques. Malheureusement, cette méthode s'est montrée également stérile ». Mais le comte, qui déplore l'inefficacité de la manière forte, reconnaît qu'elle a constitué pendant 50 ans le seul système appliqué — et unanimement approuvé — dans la vie politique de la Hongrie [2]). C'est là le thème essentiel du discours qu'il a prononcé lors des pourparlers entre Tisza et les Roumains; c'est là l'idée maîtresse de toute son activité pour le « salut de la Transylvanie ». Nous n'avons que l'embarras du choix pour trouver, dans ses discours et conférences, des déclarations catégoriques à cet égard: il a condamné la loi sur les nationalités; il n'admettait même pas l'existence d'un parti politique roumain; il a réclamé la suppression des écoles confessionnelles roumaines et la création, dans les régions roumaines, d'écoles d'État destinées à les magyariser; il refusait aux Roumains le droit de subventionner des établissements d'enseignement secondaire [3]); il considérait comme un crime l'effort tenté par les Roumains pour constituer une classe moyenne, une bourgeoisie; il a proposé que les régions roumaines soient « fécondées par des paysans hongrois [4]); abhorrant la politique de conciliation, il a demandé qu'on poursuivît avec une ténacité de fer la politique de la suprématie hongroise « si possible en tendant aux nationalités une main amicale, sinon en leur faisant sentir le poids de notre poigne de fer »; il considérait cette attitude [5]) « comme la seule politique à suivre à l'égard des nationalités, tout le reste n'étant que phrases creuses ». Toutes ces déclarations ont une place essentielle dans l'activité du comte Bethlen avant la guerre.

---

[1]) *Discours*, I, pp. 19—20.
[2]) *Discours*, I, p. 77.
[3]) *Discours*, I, pp. 104, 106, 146.
[4]) *Problèmes*, etc., p. 45.
[5]) *La politique agraire*, etc., p. 74.

Citons-en encore deux, particulièrement caractéristiques. La première concerne le programme élaboré par lui pour un «système national dans la politique agraire»[1]). Il n'élève pas il, est vrai, de barrières inutiles destinées à enchaîner la vie économique; mais il réprime avec force les tendances économiques qui mettent en danger les intérêts de la nation hongroise et de l'État; il observe avec attention les changements continuels dans le domaine de la propriété, et, là où l'intérêt public l'exige, il n'hésite pas à prendre des mesures difficilement conciliables avec le principe de la liberté. Il s'agit bien entendu des mesures à prendre contre les Roumains au point de vue agraire, mesures qu'il justifie par cette argumentation. La seconde déclaration se rapporte à un appel fait aux banques de Budapest[2]). « Le devoir des banques hongroises, écrit-il, ne consiste pas seulement à soutenir la politique agraire nationale; par un système d'intérêts, par d'autres moyens encore, elles doivent évincer les instituts financiers roumains; les vaincre par leur concurrence; les obliger à restreindre leur activité dans les domaines où il ne peuvent pas mettre en péril la domination hongroise. Beaucoup disent que l'argent n'a pas de patrie: en Transylvanie, il en a une ». Nous savons ce que sont les « autres moyens » qui auraient été utilisés contre les banques roumaines, si les Empires centraux avaient été victorieux. Ils étaient inspirés par la mentalité que le lecteur a pu constater: la mentalité impérialiste magyare, qui a persécuté sur tous les terrains les nationalités de l'ancienne Hongrie, et a contribué dans une si large mesure à faire éclater la guerre.

Le comte Bethlen, le conférencier de Cambridge et de Londres, a été le représentant de cette mentalité, le chauvin par excellence, l'adversaire de la paix entre nationalités, le persécuteur notoire du peuple roumain, l'interprète de l'impérialisme hongrois.

LES CONFÉRENCES DE LONDRES

Les conférences faites par le comte Bethlen en Angleterre ne marquent en son esprit aucune transformation. Notre vieil adversaire continue à nous combattre avec la même haine chauvine, haine qui n'a jamais connu le respect de la vérité et de la liberté des peuples.

---

[1]) *La politique agraire*, p. 74.

[2]) *La politique agraire*, p. 86.

La conférence que le comte a faite à Londres le 28 novembre 1933, devant l'auditoire convié par la « Royal Foreign Affairs Society » porte sur la « question de la Transylvanie ». Selon le comte Bethlen, elle constitue un des problèmes « particuliers » de la Hongrie, et, devenue un « problème européen », elle aura une influence décisive sur l'attitude politique des peuples du bassin danubien. En Transylvanie, les Roumains possèdent la supériorité numérique, et c'est pourquoi le traité de paix a rattaché ce pays à la Roumanie. Contrairement aux autres nationalités de l'ancienne Hongrie, les Roumains de Transylvanie seuls se sont unis de bon gré, selon M. Bethlen, avec leurs frères de Roumanie. Tandis que Slovaques, Ruthènes et Croates représentent des nations séparées, les Roumains de Transylvanie et ceux du Royaume « sont parfaitement identiques ; ils parlent une seule et même langue ». La force des prétentions roumaines sur la Transylvanie réside dans ce fait et dans la « légère supériorité numérique » des Roumains. En revanche, le point faible de ces prétentions consiste, d'après le comte, dans le fait suivant : le peuple roumain serait en Transylvanie un élément immigré, n'ayant jamais constitué un État ; par conséquent, le droit historique, la tradition historique, l'expérience et la science du gouvernement, la supériorité intellectuelle et économique seraient du côté des Hongrois et des Saxons. Ces deux prétentions, ces deux titres différents constituent le fond de la controverse et du conflit pour la possession de la Transylvanie. Après s'être efforcé de prouver l'exactitude de ses affirmations, le comte Bethlen montre que l'Europe doit chercher une solution à ce problème, qui semble un insoluble dilemme ; sinon, la paix, l'ordre et la civilisation en Orient seront détruits par la lutte entre peuples. La solution proposée par le comte, c'est de faire de la Transylvanie, sous une forme quelconque, un État indépendant, qui n'appartienne ni à la Hongrie, ni à la Roumanie, mais soit pour ainsi dire l'enfant des deux pays. Les trois peuples qui habitent la Transylvanie, Roumains, Hongrois et Saxons se partageraient fraternellement le pouvoir dans l'État ; chacun jouirait, dans son territoire, de l'autonomie locale et nationale. La Transylvanie deviendrait ainsi une sorte de Suisse orientale, condition indispensable pour réconcilier les peuples roumain et hongrois.

Ces affirmations doivent évidemment être rattachées à l'action que poursuit la Hongrie en faveur de la révision des traités, sans aucun égard pour la cause de la paix. Elles ne nous intéressent que dans la mesure où elles s'appuient sur des faits réels,

s'opposant aux motifs qui ont déterminé la Conférence de la paix à attribuer à la Roumanie le territoire ethnique roumain situé à l'ouest des Carpathes. Mais la réalité se dresse encore contre les prétentions hongroises. Étudions-la à la lumière des constatations minutieuses faites par le comte lui-même, lorsqu'il avait le loisir de l'examiner de près.

HABILETÉS DE DIPLOMATE OU MYSTIFICATION?

Nous devons d'abord faire une observation préalable: le comte a induit en erreur le public anglais en lui présentant sous le nom de Transylvanie une partie seulement du territoire de l'ancienne Hongrie attaché à la Roumanie: à savoir les quinze districts qui ont appartenu pendant un siècle et demi, jusqu'en 1867, à la monarchie des Habsbourg. Auparavant, la principauté transylvaine comprenait approximativement tout le territoire annexé à la Roumanie; en effet, les Turcs n'ont étendu que très tard, et pour peu de temps, leur domination à l'est de Lugoj, Arad et Oradea-Mare. En restreignant ainsi le territoire transylvain, le comte s'arrogeait deux avantages: 1. Les chiffres des statistiques devenaient plus favorables à sa cause. 2. Il éliminait de la discussion les huit autres districts, où les Roumains sont en grosse majorité. Les révisionnistes hongrois estiment que ces districts doivent être restitués sans délai à la Hongrie; ils demandent un plébiscite seulement pour la Transylvanie proprement dite, celle d'avant 1867. Il n'est pas de leur intérêt d'étendre à ce territoire la solution du comte; aussi préfèrent-ils l'éliminer purement et simplement de la discussion. D'après les données du recensement de 1930, les Hongrois détiennent dans cette Transylvanie réduite 28,8% de la population, les Saxons 8,3%, et les Roumains 57,7%. Dans la Transylvanie entière, les Hongrois sont au nombre de 24,4%, les Roumains 57,9%, et les Allemands 9,8%. Dire que les Hongrois sont 35% en Transylvanie, parler de l'« insignifiante supériorité numérique des Roumains », c'est induire le public en erreur: sans compter que les chiffres du comte se basent sur le recensement hongrois de 1910; or, l'état de choses a été profondément modifié par les déplacements de population survenus depuis le changement de frontière.

La population des huit districts se répartit de la manière suivante (chiffres de 1930):

1. Crişana et Maramureş (districts d'Arad, Bihor, Sălaj, Satu-mare, Maramureş): 1.733.062 habitants, dont 1.037.463 Roumains (59,9%), et 429.076 Hongrois (24,8 %).

2. Banat (districts de Caraş, Severin, Timiş-Torontal): 939.437 habitants, dont 510.825 Roumains (54,4%) et 97.803 Hongrois (10,4%). Signalons que les Roumains ont la majorité absolue dans sept districts sur huit, et la majorité relative dans l'autre, celui de Timiş-Torontal. Dans ce dernier, s'ils n'ont pas la majorité absolue, c'est en raison, non d'un bloc de population hongroise, mais des colonies souabes.

LES VILLES ET LA SUPÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE DES HONGROIS

En ce qui concerne le rapport des forces entre les trois peuples de Transylvanie, affirme le comte Bethlen, si les Roumains ont la supériorité numérique, ils n'ont pas la supériorité économique et intellectuelle. Jusqu'en 1918, la population des villes a été surtout hongroise et allemande. En 1910, dans 29 villes de Transylvanie, les Hongrois représentaient 58,7% des habitants, les Saxons 16,1%, et les Roumains 23,4%. La population roumaine des villes ne comptait qu'un nombre insignifiant de bourgeois; elle se composait surtout d'ouvriers immigrés et de domestiques. C'est ce que prouve, continue le comte, la statistique de la population urbaine par métiers. Artisans et commerçants hongrois avaient une supériorité nette à l'égard des Roumains. Les Hongrois avaient la primauté économique, comme le montrent les capitaux investis par eux dans les entreprises financières, et le chiffre des contributions directes qu'ils payaient.

Ce n'est pas la première fois que ces arguments sont employés contre la thèse roumaine. Mais le comte lui-même les a combattus bien fortement en 1912. Citons ses propres paroles [1]. « Certes, on peut constater partout l'influence des villes hongroises de Transylvanie sur les Roumains (allusion à la magyarisation); aussi le développement et le renforcement des villes constituent-ils un intérêt national de premier ordre; mais, à mon sens, c'est une conception politique fausse que d'attendre l'arrêt des progrès des Roumains uniquement de ces formations où le développement culturel et économique atteint le plus haut degré; on perd de vue la logique

[1]) *Problèmes*, pp. 25, 26.

des luttes entre nationalités; on érige en loi générale d'évolution ce qui n'est qu'une phase transitoire, un stade éphémère. On paiera cette erreur. Il n'est pas douteux, en effet, que ce phénomène est passager; il cessera lorsque les chefs nationaux des Roumains entreprendront la lutte dans les villes, comme ils l'ont fait dans les villages. Ils y auront les mêmes chances de succès, et on peut déjà voir des indices qui montrent que, pour les générations futures, la lutte se livrera dans les villes. N'oublions pas que l'invasion de l'élément roumain dans les villes a pris des proportions considérables. Les villes, dont la population diminue, sont destinées à recevoir l'excédent de la campagne. Aussi le nombre des Hongrois n'augmentera-t-il dans les villes qu'autant qu'il y aura dans les environs de celles-ci une population rurale hongroise dont elles puissent absorber l'excédent; qu'autant encore que les moyens d'assimilation auront une force suffisante pour transformer et magyariser les masses roumaines. Ces moyens fonctionnent aujourd'hui (1912) de façon irréprochable, parce que les Roumains ne sont pas organisés dans les villes au point de vue économique, parce que leur culture est défectueuse, parce qu'ils ne possèdent pas une classe bourgeoise capable de les grouper, de les diriger dans les luttes politiques, de les organiser. Mais tout cela changera en peu de temps. L'afflux des Hongrois vers les villes cessera, parce que bientôt les sources où ils s'alimentent tariront ».

C'est en effet ce qui s'est passé. Les prévisions du comte Bethlen se sont réalisées. Au cours des onze ans de libre souveraineté roumaine, les proportions numériques de la population urbaine se sont considérablement modifiées. Sur 39 villes, les Roumains ont la majorité absolue dans 23. Les Hongrois des villes sont descendus de 480.000 à 365.242, c'est-à-dire de 62% à 38,4% du chiffre total; pendant ce temps, les Roumains passaient de 151.000 à 336.257, soit de 19,6% à 35,3%. Cette augmentation n'a pas été obtenue à l'aide de ces « moyens d'assimilation » qui jouaient un si grand rôle dans l'ancienne Hongrie, mais simplement en laissant son libre cours à l'évolution naturelle. Ajoutons que, dans l'État roumain, personne n'a songé à mettre obstacle aux progrès des Hongrois dans les villes; l'affirmation du comte Bethlen que « la domination roumaine a tout mis en œuvre pour les détruire » est inexacte.

En ce qui concerne l'infériorité des Roumains sur le terrain économique, nous devons reconnaître que le comte a raison. La

longue souveraineté du féodalisme en Transylvanie n'a été qu'une exploitation méthodique de la population roumaine, condamnée au servage politique, économique et social. Ce servage s'est perpétué jusqu'en 1918, grâce aux privilèges héréditaires, à l'exclusivisme politique, à l'administration arbitraire, à la justice partiale de l'ancienne Hongrie.

Cependant, grâce à un travail acharné, d'abord sous l'œil indifférent du régime absolutiste autrichien, ensuite malgré les obstacles accumulés par les gouvernements constitutionnels hongrois, le patrimoine national des Roumains a sans cesse augmenté, au point d'inspirer des craintes sérieuses aux hommes d'État hongrois. Le comte Bethlen soutenait lui-même en 1912 [1]) que « sur le terrain économique les progrès des Roumains sont gigantesques. L'activité des instituts financiers roumains est connue de tout le monde. Ils accomplissent, à la campagne, avec une exactitude toute militaire, les plans stratégiques du comité national roumain ». Bien entendu ces plans stratégiques n'existaient que dans l'imagination du comte. La littérature d'après-guerre n'en parle pas. Réduites à leurs propres forces, les banques et les entreprises roumaines de Transylvanie, par leur activité modeste, ordonnée, persistante, ont rempli en vérité une mission nationale; le conférencier de la „Royal Foreign Affairs Society" recommandait alors à l'État hongrois [2]) « de ne pas hésiter à leur appliquer des mesures exceptionnelles ». Elles ont constitué le premier noyau organisé de notre résistance nationale. Aussi le comte en sollicitait-il l'extermination. Si on les avait laissé se développer librement, elles auraient à coup sûr préparé le terrain à un équilibre économique normal. Le comte le sait bien. Il disait en effet, en 1913, lorsqu'il faisait campagne pour qu'on apportât des restrictions au droit d'acheter des terres en Transylvanie pour les Roumains [3]): « Ne nous faisons pas d'illusions: la prépondérance acquise par les Hongrois dans les domaines du commerce, de l'industrie et des finances ne compense pas les propriétés perdues. Pour quelque temps, elle permet de remporter des succès; mais cela ne durera que jusqu'au jour où les Roumains nous concurrenceront de toutes leurs forces, en s'organisant. Si ce jour vient, et il viendra, alors

---

[1]) *Problèmes*, p. 27.

[2]) *La politique agraire*, p. 83.

[3]) *La politique agraire*, p. 75.

triomphera la supériorité numérique des Roumains, dont l'influence ne se fait encore ressentir que dans l'économie rurale» (1913). Il est évident par conséquent que même au point de vue économique le traité de Trianon a été un acte de justice: il a permis à l'élément le plus nombreux de la population transylvaine de se développer librement et d'occuper la place qui lui revenait. Mais, nous devons le reconnaître, nos progrès économiques sont loin de marcher à pas de géant. Grâce à la tolérance traditionnelle du gouvernement roumain, les minoritaires ont réussi à conserver intact leur patrimoine héréditaire; bien plus, dans de nombreuses branches de l'économie nationale, ils maintiennent leur prépondérance, en excluant l'élément roumain. Mais cela confirme le bon droit de notre cause; sans aucune violence, lentement mais sûrement, la balance penche vers un juste équilibre.

LA SUPÉRIORITÉ CULTURELLE

Reste un autre argument du comte Bethlen: la prétendue supériorité culturelle des Hongrois de Transylvanie; le grand nombre des illettrés parmi les Roumains; le grand nombre des Hongrois munis de diplômes des différentes catégories d'écoles. Certes, nous ne nierons pas l'exactitude des chiffres cités par lui. Ces chiffres reflètent la triste image de notre passé de servitude; car, qui porte la responsabilité de cette énorme proportion d'illettrés parmi les Roumains de Transylvanie (72%), sinon la politique de l'État hongrois? Comme le dit très bien l'éminent historien hongrois Acsády: « Tout le peuple roumain a été condamné à l'ignorance éternelle, à l'esclavage spirituel, à la misère intellectuelle et morale ». La politique scolaire des gouvernements hongrois n'a jamais eu pour but d'instruire les masses, mais seulement de les magyariser. D'où le grand nombre des illettrés chez les Roumains, les Ruthènes et les Slovaques, nationalités sacrifiées dans l'ancienne Hongrie. Cela ne constitue certes pas un motif pour restaurer en Transylvanie l'ancienne domination hongroise. Si les Roumains ont réalisé quelques progrès sous le joug hongrois, c'est seulement grâce à leurs propres sacrifices. Luttant à la fois contre l'ignorance et contre une politique de magyarisation obstinée, ils ont réussi à créer, jusqu'en 1918, 2392 écoles primaires roumaines. Parlant de ces écoles, le comte Bethlen disait en 1913 [1]): « Les Roumains on

[1]) *Problèmes*, p. 28.

encore beaucoup à faire, dans les villages, au point de vue culturel; cependant, l'école confessionnelle roumaine a réalisé, depuis dix ans, en Transylvanie des progrès bien plus grands que l'école primaire hongroise d'État. Quand l'œuvre sera achevée à la campagne, ils s'attaqueront aux villes ». Sachons que, si le comte a daigné reconnaître les mérites de l'école roumaine, à maintes reprises il s'est affirmé comme son ennemi le plus acharné. Lorsqu'il luttait contre les tentatives de conciliation de Tisza, il a condamné catégoriquement les concessions qui devaient être faites aux Roumains dans le domaine scolaire. Le comte s'est toujours prononcé contre l'école confessionnelle; il demandait qu'on créât dans les villages roumains des écoles d'État, où la langue d'enseignement fût le hongrois, où l'on n'apprît le roumain que sous certaines restrictions, car, disait-il, il ne fallait pas « entraver le processus de magyarisation qui s'affirme surtout autour de la plaine, et qui s'arrêterait du jour où il ne serait plus soutenu par l'école ». En ce qui concerne les écoles secondaires roumaines, le comte ne leur reconnaissait même pas le droit à l'existence; et pourtant les Roumains disposaient seulement, pour trois millions d'âmes, de trois écoles « civiles »[1]), de 5 lycées (dont l'un à quatre classes, et un autre magyarisé par la force) une école de commerce, et six écoles normales; les Hongrois avaient en revanche, pour une population moitié moindre, 2588 écoles primaires, 109 écoles « civiles », 52 lycées, 22 écoles de commerce, 24 écoles normales et 10 écoles industrielles. Aujourd'hui, dans la Transylvanie roumaine, où le comte affirme qu'on cherche par tous les moyens à détruire les instituts de culture hongrois, les Hongrois ont 1419 établissements scolaires, à savoir: 483 écoles et sections primaires d'État, 879 écoles primaires confessionnelles, 5 écoles et sections secondaires d'État, et 52 écoles secondaires confessionnelles (gymnases, lycées, écoles de commerce, écoles normales). La comparaison est facile à faire; on voit ce que vaut l'argument du vieil adversaire de l'école roumaine. Ajoutons que depuis 1918, un des phénomènes les plus frappants a été la création de toutes sortes d'écoles, et l'affluence extraordinaire de la jeunesse roumaine dans ces écoles. Nulle part sans doute il n'y eut plus de soif d'instruction que chez les Roumains de Transylvanie, après leur libération d'un joug quasi-millénaire.

---

[1]) Analogues aux écoles primaires supérieures.

LA DOCUMENTATION HISTORIQUE

Le principal argument du comte Bethlen est d'ordre historique. Reprenant la discussion commencée vers la fin du XVIIIème siècle, lors des premiers signes d'éveil national chez les Roumains, il s'efforce de prouver que les Roumains sont venus en Transylvanie plus tard que les Hongrois; ils y sont entrés furtivement; les uns ont été accueillis par pitié, les autres se sont établis par la force sur les terres des Hongrois et des Saxons. Nous connaissons depuis longtemps ces assertions; il y a un demi-siècle, Hunfalvi, Réthy et Jancsó Benedek ont essayé de soutenir la fameuse théorie de Rössler sur l'origine des Roumains. Les historiens hongrois contemporains continuent avec la même passion l'œuvre de leurs aînés. Mais ils n'ont guère remporté de succès. La passion politique les emporte à un tel point qu'ils vont toujours d'un extrême à l'autre: de la critique historique la plus sévère aux hypothèses les plus fantaisistes. (Voyez par exemple les discussions sur l'origine des Szeklers, ou la théorie touranienne du professeur Melich.) D'autre part, ces historiens, ne connaissant ni la vie populaire ni l'histoire des Roumains, restent à côté du problème, et persistent dans des erreurs que l'histoire a corrigées depuis longtemps: ils font ainsi figure d'obstinés falsificateurs de la vérité historique.

En ce qui concerne le comte Bethlen, il n'est guère familiarisé avec les recherches historiques; aussi son ignorance, unie à sa haine des Roumains, l'entraîne-t-elle à des affirmations arbitraires, des suppositions tendancieuses, des déformations évidentes de la vérité historique. Jamais il n'a feuilleté une revue roumaine ni lu un livre roumain, pour compléter son information et contrôler sa documentation. Nous ne pouvons donc pas nous engager dans une polémique sur les doctrines historiques du comte. Il n'a même pas une notion précise de l'importance du temps pour l'évolution historique. En faveur de sa thèse, il saute par dessus les siècles; il débite avec un aplomb extraordinaire d'incroyables affirmations: les Gépides forment leur empire de Dacie après les Avares — erreur de 300 ans à peine; il vérifie le témoignage de Verancsics concernant les Roumains à l'aide d'un rapport rédigé par les Jésuites et daté de 1697 (il saute ainsi par dessus un siècle et demi); les Serbes occupent la Macédoine au XIIIème siècle — erreur de cent ans; les Roumains de Transylvanie ne s'unissent à l'église romaine qu'à l'époque de Marie-Thérèse — erreur de cinquante ans seulement, mais d'autant plus fâcheuse qu'un des propres ancêtres du comte, le chancelier Nicolas

Bethlen, a raconté, au début du XVIIIème siècle, les péripéties de cette conversion. D'autres historiens ont affirmé — à tort — que les Bulgares ont dominé au IXème siècle toute l'ancienne Dacie, jusqu'à la région nordique des Carpathes; mais personne n'avait soutenu jusqu'à présent que le mot boyard (noble) signifie bulgare (p. 77), ni que les Roumains n'ont eu jusqu'au XVIIème siècle que des prêtres et des évêques slaves. Le comte Bethlen a sans doute entendu parler de l'emploi de la langue slave dans la liturgie roumaine: d'où la confusion qu'il commet. La vérité est que tous nos prélats, du XVème au XVIIIème siècle, ont été roumains, exception faite de deux ou trois grecs. De même, nous n'avons pas connaissance d'une seul prêtre slave chez les Roumains de Transylvanie, à moins bien entendu de considérer comme Slaves les Roumains qui ont des noms slaves. Le comte compare les mœurs nomades de la population roumaine médiévale avec celles des Cumanes (p. 77): c'est là une idée nouvelle, étrange, qui prouve qu'il ignore tout de la transhumance des bergers roumains et des conditions dans lesquelles s'est formé le peuple roumain. Nous n'avions jamais entendu dire non plus qu'au Moyen-Age les chefs des Roumains de Transylvanie aient été en majorité des Cumanes, des Petchénègues ou des Bulgares. Une autre énormité consiste à affirmer que l'Olténie ou petite Valachie a été jusqu'au XVIème siècle, sous le nom de Banat de Severin, administrée par le royaume de Hongrie. Il y a quarante ans que l'historien hongrois Csánki a parfaitement expliqué ce qu'il faut entendre par le Banat de Severin; c'est une dignité militaire, à la frontière hongroise, ne comportant pas de territoire délimité. En tous cas, la domination hongroise ne s'est jamais étendue au-delà de la cité de Severin, à l'est d'Orşova, alors que les princes roumains ont possédé, au XIVème et XVème siècle la cité de Severin et le territoire d'en deça des Carpathes.

Le comte commet encore de graves erreurs lorsqu'il essaye d'évaluer le chiffre de la population de la Transylvanie, et celui des Roumains à diverses époques. Il faut savoir qu'il n'y a pas eu de recensement dans le pays avant l'époque de l'absolutisme autrichien, c'est-à-dire avant la seconde moitié du XIXème siècle. On a bien essayé de reconstituer le tableau de la population à des époques plus lointaines, en s'appuyant sur les listes des impôts ou de la dîme, mais ces tentatives n'ont pas réussi. Ces listes ne permettent pas en effet d'établir la nationalité des contribuables. Acsády a essayé de le faire pour le XVIIIème siècle, mais sans succès.

Où donc le comte Bethlen a-t-il découvert une pareille liste d'impôts [1]) datant du XVème siècle, du règne de Mathieu Corvin? Nous ne connaissons pas son existence; les historiens hongrois l'ignorent également. Nous penchons à croire à une mystification. Il existe en revanche un registre de l'impôt payé seulement par les Roumains, dit quinquagésime; il date de 1461, mais ne porte que sur 200 communes de six districts transylvains. L'historien Csánki l'a commenté, a montré son caractère défectueux, et a fixé en même temps les points suivants: «Les Roumains, vers la fin du XIVème siècle, vivent en masses considérables en Hongrie, à partir des régions du Danube et du Timiș, dans les vallées du Mureș et du Criș, en Transylvanie, le long du cours supérieur du Someș, et, au nord du Mureș, jusqu'à Ugocea et Bereg». Tel est en effet, à la lumière des documents historiques, le territoire ethnique des Roumains, dès les temps les plus reculés. Plus on a de documents, plus on voit nettement les masses roumaines établies dans les mêmes lieux: leur domaine ne diminue qu'au XIXème siècle, dans les régions du nord de la Transylvanie et au pays des Szeklers. Dans notre lutte avec les Hongrois, nous n'avons donc pas besoin d'invoquer l'argument que nous sommes autochtones. Quand apparaissent les Hongrois, ou plus exactement quand apparaissent les documents écrits, on trouve au Nord et au Sud de la Transylvanie, dans le Banat ou le Bihor, la même population: aucune source ne nous la montre comme venue récemment des Balkans ou des pays roumains. Au contraire, justement à la frontière ethnique qui le sépare des Hongrois, le bloc roumain est resté pendant tout le Moyen-Age le plus compact et le plus capable d'expansion (Maramureș-Chioar-Selagiu-Bihor, Zarand). Cela serait-il explicable, si les Roumains s'étaient glissés furtivement par la frontière de la Transylvanie, toujours bien surveillée?

Jusqu'à ces temps derniers, les historiens hongrois reconnaissaient que les Hongrois ont occupé la Transylvanie par étapes: la conquête a commencé au XIème siècle, et s'est achevée à la fin du XIIème. La voie de cette conquête, de cette lente expansion, est restée gravée sur le tableau ethnographique roumain de la province: les îlots hongrois sont répandus du Nord au Sud, jusqu'au coin où s'est arrêtée l'avant-garde des conquérants, dans le pays szekler. Après avoir pris possession de la Transylvanie, ils n'ont plus eu

---

[1]) Conférences d'Angleterre, p. 12.

la force de la peupler de nouvelles masses hongroises. C'est pourquoi les rois hongrois ont appelé des colons saxons, qui n'ont rencontré que des Roumains: ils se sont établis à côté d'eux, et ont lutté avec eux pendant des siècles pour la possession de chaque lopin de terre.

Le comte Bethlen dit [1]: « Ceux qui ont voyagé en Transylvanie ont pu observer que partout où les Roumains vivent à côté de Hongrois ou de Saxons, ces derniers résident au milieu du village ou de la ville, dans la place centrale, dans la partie la plus ancienne, autour de leur église; les Roumains sont établis à la périphérie des villages et dans les faubourgs des villes, où ils ont également bâti leurs églises ». Mais ce tableau ne prouve nullement que les Hongrois ou les Saxons soient plus anciens que les Roumains; il nous montre les traces de l'oppression de naguère, lorsque les Roumains, réduits en servage, n'avaient pas le droit de propriété sur le terrain qu'ils habitaient et qu'ils cultivaient; lorsque les villes leur fermaient leurs portes; lorsqu'ils étaient exclus du commerce, des corporations d'artisans et des fonctions publiques; lorsque les lois hongroises leur interdisaient de construire des églises de pierre. Mais ce tableau ne vaut que pour les régions de population mixte; dans le reste du pays dominent les établissements roumains, qui ont un aspect caractéristique. Cet aspect pittoresque et patriarcal n'est altéré que par les granges et les magasins des nobles hongrois, qui sont venus pour exploiter et dominer. Une fois abolie la souveraineté hongroise, cette classe de parasites est condamnée à disparaître définitivement. Le comte Bethlen a le mérite d'avoir signalé dès avant la guerre le commencement de sa dissolution.

Le comte Bethlen parle d'essaims d'immigrants roumains, venant de Moldavie et de Valachie, à partir du XVIème siècle, et en très grande quantité surtout au XVIIIème siècle: ce sont là des inventions du domaine de la fantaisie. La plaine valaque — avec ses immenses richesses — a toujours constitué un point d'attraction pour tous les peuples du bassin transylvain. Notons aussi que la situation du paysan était bien meilleure dans les principautés qu'en Transylvanie. Aussi les documents ne nous indiquent-ils aucun déplacement de population vers la Transylvanie, en dehors de cas isolés, et des colons amenés de l'Olténie dans le Banat

---

[1]) Conférences d'Angleterre, p. 66.

au XVIIIème siècle par l'administration autrichienne. Mais dans ce siècle, où les Habsbourgs ont établi leur domination sur la Transylvanie, et ont contrôlé avec soin ses frontières, nous sommes renseignés sur tous les mouvements de population qui se sont produits. Or, ce que nous observons dément catégoriquement la thèse du comte: les autorités administratives ont été obligées, pendant tout le cours du XVIIIème siècle, de prendre des mesures exceptionnelles pour mettre une barrière au courant d'émigration des Roumains de Transylvanie vers la Valachie et la Moldavie. Des patrouilles de soldats circulaient dans les montagnes, de Haţeg à Turnu-Roşu; dans les monts de Bistriţa, la population était étroitement surveillée. Des témoignages contemporains nous montrent que les Valaques étaient effrayés de l'avalanche qui les envahissait: « toute la Transylvanie, disaient-ils, se déverse sur nous! ». Ces émigrés ont été en nombre considérable, comme le prouvent les listes dressées en Bukovine par les soins de l'administration autrichienne, et les nombreux établissements qu'ils ont fondés sur le versant méridional des Carpathes, jusqu'au Danube. Ce phénomène d'émigration existait jusque dans le Banat, où l'empereur Joseph II constate que « les Roumains sont mal traités; souvent ils sont obligés d'abandonner leurs foyers, de céder leurs terres et de s'en aller ailleurs, car ils préfèrent émigrer».

Ces quelques objections, que nous pourrions multiplier, montrent le cas qu'on peut faire de l'argumentation historique du comte Bethlen. Nous n'avons pas été accueillis en Transylvanie par pitié; les peuples qui sont venus au Moyen-Age nous y ont trouvés; cette terre de Transylvanie nous a toujours appartenu, même quand le serf roumain a été dépouillé de son titre de propriété.

Aussi les menaces proférées par le comte à l'adresse de la France tombent-elles d'elles-mêmes. « Que la France victorieuse considère que la sentence de Trianon peut constituer un précédent. En Alsace-Lorraine, les Allemands forment aujourd'hui la majorité; dans beaucoup de régions du midi, les immigrants italiens ont réussi de même à devenir la majorité. Un jour viendra où la sentence de Trianon, où le cas de la Transylvanie pourront être invoqués comme précédents contre la France ». Quel manque de compréhension du problème alsacien, quel manque de tact de la part d'un ancien président du Conseil, qui s'attaque si légèrement à une question européenne définitivement tranchée!

CONCLUSION

Comme conclusion à ses conférences de Londres, le comte Bethlen offre une solution à lui pour le « problème » de la Transylvanie. D'après lui, on ne peut réaliser un compromis entre les prétentions des Hongrois et des Roumains que par une des solutions suivantes:

1. Partage du territoire sur la base des frontières ethniques, si c'est possible.
2. Partage du territoire et échange de population.
3. Suppression des frontières, avec pleines garanties assurées aux minorités pour leur développement.
4. Déclaration de l'indépendance du territoire transylvain, avec autonomie nationale pour chaque peuple.

Le comte élimine les trois premières solutions, comme impossibles à réaliser en pratique, et il propose la dernière, qui aboutirait à la création d'une sorte de Suisse orientale. Un fait plaide en faveur de cette solution: elle a longtemps constitué le point essentiel du programme du parti national roumain de Transylvanie.

La proposition de l'ancien premier hongrois comporte par conséquent la révision du traité de Trianon. En ce qui concerne la Transylvanie, qui forme une partie intégrante de la Roumanie, nous pouvons déclarer catégoriquement que cette révision ne pourra se faire que contre notre volonté à nous, qui constituons la majorité des habitants. Les Roumains de Transylvanie sont prêts à défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang leurs droits et leur unité nationale, qu'ils ont réalisée grâce aux sacrifices de tant de générations.

Mais nous avons de fortes raisons de croire que cette conclusion du comte n'est qu'un simple truc révisionniste. Il l'a lui-même naguère combattue avec acharnement, lorsqu'on préconisait une Transylvanie autonome dans le cadre de la Monarchie des Habsbourg. Dans un discours prononcé à la Chambre, le 18 juillet 1918, il s'exprimait en ces termes [1]: « Nous ne voulons pas que la Hongrie devienne une Suisse, car nous vivons dans une toute autre situation internationale. La position du peuple hongrois est bien différente de celle du peuple suisse; celui-ci, fiché entre de hautes montagnes, n'a jamais servi et ne servira jamais de champ de bataille entre les grandes nations ». Cette objection était soulevée par le comte dans un discours où sa préoccupation essentielle était

[1] *Discours*, I, p. 146.

justement d'empêcher, par le suffrage restreint, la Transylvanie de devenir une « Suisse orientale ». Plus tard, à la fin de septembre 1918, après la chute du front bulgare, en rentrant de Cluj à Budapest, il discuta toute une nuit dans le train avec le comte Michel Károlyi. Ce dernier lui exposa ses plans; le moment était venu, d'après lui, de prendre le pouvoir, de passer du côté de l'Entente, et de donner l'ordre aux soldats hongrois de déposer les armes sur tous les fronts. La question des nationalités serait résolue par le fédéralisme; où elles possèdent la majorité, on leur accorderait l'autonomie. Le comte Bethlen écouta, nous dit-il, « l'esprit bouleversé », les paroles du comte Karolyi; il sentait que l'action que ce dernier voulait entreprendre conduirait la Hongrie à la plus grande catastrophe de son histoire. Avec une « intuition prophétique », il lui représenta les conséquences de cette action: l'Entente ne sanctionnerait pas ses plans; la révolution éclaterait, et tous les voisins pénétreraient en Hongrie, arrachant du territoire national les morceaux qu'ils convoitaient [1] ». Évidemment, le chauviniste qui voyait s'écrouler l'illusion de sa vie ne pouvait écouter qu'avec « l'esprit bouleversé » les plans formés par le comte Károlyi pour sauver la Hongrie millénaire.

Mais le comte Bethlen n'avait nullement besoin d'une « intuition prophétique » pour prévoir les événements; ils étaient la conclusion logique de l'évolution historique, le triomphe du principe des nationalités.

La Conférence de la paix ne tint pas compte de ces propositions, que les représentants autorisés de la nation roumaine de Transylvanie avaient repoussées catégoriquement, lors des pourparlers qui avaient eu lieu à Arad, en novembre 1918, entre eux et le ministre Jászi, délégué du gouvernement Károlyi. Le peuple roumain transylvain n'a modifié son attitude en rien. Si par un miracle ou par un acte de violence venait à se réaliser l'« indépendance » de la Transylvanie, nos représentants, en vertu du principe de la majorité, se hâteraient de proclamer de nouveau l'union de la Transylvanie à l'État national auquel elle appartient de droit. Il ne faut pas se faire d'illusion là-dessus; il ne faut pas croire que sous je ne sais quel prétexte de patriotisme local — de transylvanisme — invention d'après guerre d'un généreux libéralisme qui n'a jamais existé chez les Hongrois, — les Roumains pourraient

[1] *Discours*, II, pp. 373—374.

consentir à une résurrection sous une forme quelconque de l'ancienne domination magyare.

La « noble tradition de l'État transylvain indépendant » n'existe pas, et moins encore le « souvenir de son heureuse époque » (p. 90). La classe féodale hongroise de Transylvanie n'a jamais été attachée aux idées généreuses ; elle a été la dernière à proclamer la libération du paysan du joug du servage, servage plus pénible en Transylvanie que partout ailleurs. Elle n'a jamais pu s'arracher aux préjugés médiévaux, même dans le domaine religieux ; la loi n'a conféré le libre exercice à l'église roumaine qu'en 1868 ; la suprématie politique de cette classe a été maintenue en Transylvanie jusqu'en 1918 grâce à un système spécial de cens, qui créait une inégalité entre citoyens du même pays, et éliminait l'élément roumain de l'exercice des droits politiques. Les hommes de la génération passée n'évoquaient qu'avec horreur les jours d'esclavage de la première moitié du siècle dernier. Aussi l'absolutisme autrichien passe-t-il, dans l'histoire des Roumains transylvains, pour une époque de réveil politique et social, qui ne peut être comparé au régime féodal, même à celui dit constitutionnel d'après 1867. Aussi la propagande de Budapest ne trouvera-t-elle jamais un Roumain de Transylvanie pour se prêter au rôle d'agent de l'impérialisme hongrois.

L'argumentation du comte Bethlen nous donne l'occasion de constater une fois de plus ce qui a déjà été dit souvent : M. Bethlen reconnaît lui même que la Transylvanie ne forme pas avec la Hongrie une unité géographique ; sa nature est tout à fait différente de celle de la plaine hongroise. Les traditions des Hongrois Transylvains sont particulières, comme l'atteste franchement le comte. Nous avons donc le droit de demander à l'opinion européenne d'adopter une cinquième solution, qui applique la même mesure aux deux parties : les Hongrois ont dominé la Transylvanie pendant mille ans, et ils ne représentaient qu'un quart de la population de la province. Qu'on en laisse mille ans la possession aux Roumains. A l'expiration de ce terme, on procèdera à une révision conforme à la situation ; s'il s'agit en effet de faire justice, il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures.

SILVIU DRAGOMIR

LA CHUTE DE LA MONARCHIE AUSTRO-HONGROISE, ET LA LIBÉRATION DE LA TRANSYLVANIE

L'expansion des Habsbourg vers l'Orient engloba pour peu de temps la Transylvanie, vers le milieu du XVème siècle, sous le bref règne d'Albert de Habsbourg, qui épousa la fille de Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie.

Dans la première moitié du siècle suivant, Ferdinand de Habsbourg, frère de Charles-Quint, aspira, en sa qualité de beau-frère du jeune roi de Hongrie Louis II, à succéder à ce dernier, d'autant plus qu'une diète hongroise lui avait donné l'appui de son vote. Dans ses efforts pour faire valoir ses droits à la fois électifs et héréditaires, il se heurta à la résistance du Voëvode de Transylvanie Jean Zápolya, qui, élu lui aussi roi de Hongrie, avait en outre l'appui de la Pologne et de la Turquie. Après douze ans de sanglants combats, les deux ennemis firent la paix à Oradea en 1538: Ferdinand [1]) gardait les régions de l'Ouest et du Nord de la Hongrie; Zápolya conservait, avec le titre de roi, le reste du pays et la Transylvanie. Ferdinand et ses successeurs ne renoncèrent pas au projet d'étendre leur empire sur la Transylvanie, principauté indépendante sous le protectorat de la Turquie. Un siècle et demi la Transylvanie resta vassale de la Porte, ainsi d'ailleurs que la Moldavie et la Valachie. Le Sultan

---

[1]) Cf. J. Duldner: *Zur Geschichte des Übergangs Siebenbürgens unter die Herrschaft des Hauses Habsburg*, dans la revue: « Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde », 1896, p. 408: « Seit Ferdinand stand die Erwerbung Siebenbürgens (Transylvania) auf dem Programm der Habsburgischen Herrscher; das Streben, den Plan zu verwirklichen, wurde seither in der Politik des Hauses Habsburg traditionnell fortgepflanzt ». Voir la suite dans le XXX-e vol., Sibiu, 1901, pp. 178—253.

était l'arbitre suprême de leur sort, mais elles avaient une large indépendance dans l'administration intérieure, le culte, la vie économique, où les représentants des sultans n'intervenaient en rien.

Les Transylvains s'habituèrent ainsi à la souveraineté turque; ils la trouvaient plus avantageuse et plus libérale que celle des Habsbourg; les abus des généraux Castaldo (1551—1553) et Basta (1601—1604) avaient en effet laissé de fort mauvais souvenirs. Mais, après le siège de Vienne et la défaite des armées turques par le Roi de Pologne Sobieski, les jours de la suzeraineté turque en Transylvanie étaient comptés. L'expansion des Habsbourg s'accentua à la suite de succès militaires et diplomatiques. Le roi de Pologne avait l'ambition d'étendre son influence politique sur la Transylvanie et la Moldavie, mais il ne put s'opposer à la politique tenace des Habsbourg, qui voulaient attirer dans leur sphère non seulement la Transylvanie mais encore la Moldavie et la Valachie. Les princes de ces provinces furent assez habiles pour déjouer la politique de Vienne, en suivant leur traditionnelle politique de prudence et en ajournant la signature des traités. En 1689, pendant l'hiver, les armées impériales commandées par Heissler pénétrèrent jusqu'à Bucarest; mais Constantin Brancovan, prince de Valachie, réussit à déterminer leur général à se retirer au nord des Carpathes, où, l'été suivant, les Turcs le firent prisonnier à la suite d'un combat heureux.

En Transylvanie, la situation était plus difficile. Le jésuite Antoine Dunod, envoyé de l'Empereur, trouva un appui puissant dans la personne du chancelier transylvain Michel Teleki, dont l'influence surpassait celle du prince Michel Apafi, un débauché qui se souciait peu de la chose publique [1]). En vain la diète de Transylvanie s'opposait-elle aux projets de Vienne; en vain les chefs politiques prévoyants annonçaient-ils que la Transylvanie deviendrait une simple colonie de l'Empire; au cours d'une séance de la diète d'Alba-Julia, le jésuite Dunod s'écria: « Volentes, nolentes, proteget vos Sua Majestas » [2]). Sa Majesté vous protègera bon gré mal gré. Les troupes autrichiennes ne tardèrent pas à réaliser cette promesse, qui constituait pour les Transylvains une terrible menace. Commandées

[1]) Cf. *Cserei Mihály, Historiája 1662—1711,* Pest, 1862 p. 196 et Thallóczy Lajos: *Apafi Mihály udvara* — dans la revue « Századok », 1878, p. 472.

[2]) Cf. Jakab Elek: *Az erdélyi fejedelemség utolsó évei* (« Magyar Történelmi-Tár », Budapest, 1874).

par les généraux Scherfenberg, Caraffa, Piccolomini et Veterani, elles avançaient à grands pas, en semant la terreur parmi la population transylvaine. Sous la pression de l'armée autrichienne, les conseillers d'Apafi signèrent à Sibiu, le 9 mai 1688, une déclaration par laquelle ils rejetaient la suzeraineté turque et se soumettaient à la suprématie des Habsbourg [1]). Trois ans plus tard, ils acceptaient — sous la forme d'une convention synallagmatique — les stipulations du traité dit: *Diploma Leopoldinum* (1691) qui imposait à la Transylvanie le protectorat autrichien. Des 18 articles du dit traité, un seul fut respecté, selon l'historien hongrois Sigismond Kemény: l'article 17, qui obligeait l'armée de la principauté à avoir pour chef un général autrichien [2]).

La paix de Carlowitz (1699) obligea la politique orientale des Habsbourg à s'arrêter aux Carpathes. Ils n'avaient cependant pas renoncé à pénétrer au Nord et au Sud des Carpathes. La population n'eut guère à se réjouir de ce changement de situation. Le chroniqueur contemporain Michel Cserey écrit mélancoliquement: « la pauvre Transylvanie a échangé le joug de bois des Turcs contre le joug de fer des Habsbourg ». Un voyageur anglais, qui traversa la Transylvanie vers 1700, confirme les dires du chroniqueur. Il a marqué dans ses notes de voyage les souffrances de la population qui ne voulait pas renoncer à sa foi pour passer au catholicisme imposé par les Habsbourg: « Les catholiques les plus nombreux, dit-il, se trouvent parmi les Szeklers, mais ceux-ci ne constituent même pas le dixième de la population transylvaine. Avec l'appui du gouvernement, prêtres catholiques et jésuites interviennent dans la vie spirituelle des non-catholiques, d'où quantité de mécontentements. Les protestants en particulier nous ont souvent demandé de prier Dieu pour eux. Certains, au moment de nous séparer, étaient affligés comme s'ils attendaient le martyre ».

C'était en effet un long martyre pour les populations non-catholiques que la domination des Habsbourg; les persécutions ne furent épargnées ni aux Roumains orthodoxes, ni aux Hongrois protestants, ni aux Saxons luthériens; l'intolérance allait si loin qu'en 1769 il fut interdit aux étudiants de suivre des cours dans les universités protestantes d'Allemagne. L'impératrice Marie-Thérèse reconnut en

---

[1]) Cf. Roderich Gooss: Österreichische Staatsverträge..., Wien, 1911, p. 916.

[2]) Cf. G. Bariţiu: *Părţi alese din istoria Transilvaniei*, Sibiu, 1890, vol. I, p. 696 et J. Duldner, « Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde», 1901, p. 253.

1761 par un décret officiel que les Roumains orthodoxes de Transylvanie avaient été traités par les autorités catholiques avec une impardonnable cruauté [1]. L'empereur Joseph II lui-même avoua au cours d'une audience accordée le 18 mai 1770 au Surintendant Samuel Szilágy que ces persécutions avaient été injustes [2].

L'histoire de la Transylvanie entre 1691 et 1918 est pleine de ces persécutions politiques, économiques et religieuses. Les révolutions nombreuses par lesquelles ils s'efforcèrent d'échapper à ce joug affreux furent toutes étouffées dans le sang. Les conjurés remplirent les cachots de Kupfstein, du Spielberg et d'Alba-Julia; les uns furent roués, comme Horea et Cloșca; d'autres devinrent fous, tel Avram Jancu; d'autres encore furent fusillés quoique innocents, comme le pasteur saxon Stefan Ludwig Roth [3].

La domination des Habsbourg s'étendait à des peuples divers, qu'aucun lien n'attachait les uns aux autres: là était le germe de sa future dissolution. Au moment même où l'Empire semblait le plus solidement assis, ses dirigeants tremblaient dans la crainte d'une imminente catastrophe.

Étudions les événements qui ont préparé la désagrégation de l'Empire, et amené l'unité politique des Roumains. Nous verrons que les Roumains de Transylvanie n'ont jamais adopté la politique du Ballplatz; l'âme de la population, l'âme roumaine, a toujours été étrangère à l'Empire.

Le premier Empereur qui dut renoncer au titre traditionnel d'Empereur du Saint-Empire romain-germanique, François Ier, se rendait compte que l'Empire danubien ne serait pas de longue durée. Les nombreux peuples que les Habsbourg avait réussi à grouper sous leur domination grâce à leur politique impérialiste et à d'heureuses alliances (tu felix Austria, nube!) devaient s'éveiller un jour à la conscience nationale, à la conscience de leurs droits. Cet

---

[1] Cf. Aug. Bunea: *Episcopii Petre Paul Aron și Dionisie Novacovici.* Blaj, 1902, p. 452.

[2] Cf. la revue hongroise « Protestáns Szemle », 1915, p. 35.

[3] Cf. Friedrich Teutsch: *Geschichte der Siebenbürger Sachsen.* Sibiu, 1910, vol. III, pp. 277—279. Il reproduit la lettre adressée par le pasteur à ses enfants avant son exécution. Elle commence ainsi: «Ich bin eben zum Tode verurteilt worden und über drei Stunden soll das Urteil an mir vollzogen werden. Wenn mich etwas schmerzt, so ist es der Gedanke an euch, die ihr ohne Mutter seid und nun auch den Vater verliert. Ich aber kann dieser Macht, die mich zur Schlachtbank führt, keinen Widerstand leisten, sondern ergebe mich in mein Schicksal, wie in einen Ratschluss Gottes, bei dem auch meine Haare gezählt sind».

éveil s'est manifesté d'abord dans le domaine intellectuel, puis dans les domaines politique, social et économique, quelle que fût la rigueur des mesures de police. Ces mesures ont bien pu retarder les événements, mais non les empêcher.

En janvier 1829, le ministre des finances, comte Kolowrat, expliquait clairement à l'Empereur que, si le système en vigueur continuait, une catastrophe était inévitable; un coup du dehors pouvait la provoquer d'un moment à l'autre [1]).

L'empereur avait conscience de la faiblesse de son Empire: d'où d'étranges visions, que les événements devaient transformer en réalité. « Mon Empire, disait-il un jour à l'ambassadeur de Russie, est comme une maison vermoulue; si on en détache une partie, on ne peut prévoir ce qui s'écroulera » [2]). La révolution de 1848 sembla marquer la réalisation de ces prévisions ; elle détermina l'Empereur Ferdinand à abdiquer en faveur du jeune François-Joseph Ier, l'avant-dernier empereur de la maison des Habsbourg. Grâce à l'aide du tzar Nicolas Ier, François-Joseph réussit à mâter en 1849 la révolution hongroise ; son règne de 68 ans devait voir de violentes agitations intérieures et de nombreux échecs à l'extérieur.

La crainte de voir l'Empire se dissoudre ne disparut pas. Après l'« homme malade », l'Empire ottoman, dont on annonçait déjà l'agonie au XVIIème siècle, l'Autriche était condamnée, deux siècles plus tard, au même sort. Dans son grand ouvrage: «Das österreichische Staats-und Reichsproblem», Joseph Redlich prouve que François-Joseph était hanté par les mêmes angoisses que ses prédécesseurs, malgré la chance proverbiale qui avait jusqu'ici permis à la maison d'Autriche de traverser les moments les plus difficiles. Les procès-verbaux des conseils des ministres attestent cette inquiétude de l'Empereur. « Raison de plus, dit Redlich, pour reconnaître son énergie et sa souplesse, qui lui ont permis, malgré le découragement de ses ministres, de supporter les jours des humiliations et des pertes de 1859 et de 1866 ».

Ses troupes battues en 1859 par les Français et les Piémontais, en 1866 par les Prussiens, le souverain s'efforça d'apaiser ses sujets par quelques réformes constitutionnelles. En 1861, il octroya un semblant de constitution, aboli quatre ans plus tard par le ministre Belcredi, successeur de Schmerling. En 1867, après Sadowa, il

---

[1]) Victor Bibl: *Der Zerfall Österreichs*; *Kaiser Franz und sein Erbe*, Vienne-Berlin, 1922, p. 337.

[2]) Walter Rode, *Wien und die Republik*, Vienne et Leipzig, 1920, p. 58.

conclut avec la Hongrie le pacte « dualiste », qui érigeait deux minorités ethniques, les Allemands en Autriche, les Magyars en Hongrie, en nations dominantes, les autres leur étant sacrifiées. Ce dualisme ne pouvait que froisser profondément les populations autres que les Allemands et les Magyars. Les Tchèques en particulier luttèrent avec énergie pour la fédéralisation de l'Empire.

Cette lutte menée par eux eut de fortes répercussions sur l'attitude politique des Roumains de l'ancienne Hongrie. Alexandre Roman, professeur de roumain à l'Université de Budapest, affirmait catégoriquement que le dualisme n'était pas viable; l'Empire devait se fédéraliser complètement, si non c'était la dissolution totale [1]). Il voyait juste, comme les faits l'ont prouvé. L'héritier du trône, l'archiduc François-Ferdinand, était lui-même décidé à procéder à à cette fédéralisation, en brisant les résistances de l'oligarchie magyare, si favorisée par le règne de François-Joseph Ier. Aurel Popovici, dans son ouvrage sur « Les États-Unis de la Grande-Autriche » [2]) a indiqué le sens de la réforme par laquelle François-Ferdinand espérait sauver la Monarchie. L'attentat de Serajevo ne lui permit pas de réaliser des projets qui d'ailleurs auraient pu tout au plus prolonger l'existence de l'Empire.

* * *

A la fin de la grande guerre, lorsque les armées des Empires centraux étaient à la veille de la déroute, l'Empereur Charles, le dernier des Habsbourg, fit des efforts désespérés pour maintenir autour de sa couronne les peuples de la Monarchie, en leur accordant une large autonomie. C'était trop tard. Ses offres furent repoussées par les Tchèques; en leur nom, le député Stanek déclarait le 2 octobre 1918 à la Chambre de Vienne que jamais le gouvernement de Sa Majesté ne pourrait leur accorder ce qu'ils désiraient.

L'Empereur gardait pourtant des illusions. Dans le conseil de couronne du 15 octobre 1918, il déclara vouloir inaugurer une ère nouvelle, en accordant à tous les peuples de la Monarchie le droit de s'organiser sur des bases nationales. Spitzmüller, ministre des finances, fit remarquer que ce projet soulèverait l'opposition des

---

[1]) Cf. I. Lupaş: *Contribuţiuni la istoria ziaristicei româneşti ardelene.* Sibiu, 1926, p. 19.

[2]) *Die vereinigten Staaten von Gross-Österreich*, Politische Studien zur Lösung der nationalen Fragen und staatsrechtlichen Krisen in Österreich-Ungarn, Leipzig, 1906.

Hongrois; ce que confirma le premier ministre hongrois Wekerle; ce dernier s'opposa formellement à toute modification au régime dualiste, et alla jusqu'à menacer l'Autriche de l'affamer en interdisant d'exporter de Hongrie des denrées alimentaires. La menace porta. Un manifeste impérial du 16 octobre offrit aux peuples le droit de s'organiser en États nationaux « sans que l'intégrité des pays de la sainte couronne hongroise pût être atteinte » Tous ces efforts étaient inutiles et venaient trop tard. Déjà le front de Salonique s'était effondré. Dans quelques jours l'armée autrichienne allait être mise en déroute sur le front italien.

L'Empereur Charles, sur les conseils du dernier ministre des affaires étrangères, le comte Andrássy, essaya d'obtenir une paix séparée sur la base des quatorze points du président Wilson. Trop tard: déjà les puissances de l'Entente avait reconnu aux Tchèques et aux Slaves du Sud leur droit à une pleine et entière indépendance. La dernière note diplomatique adressée par Andrássy au président Wilson le 28 octobre ne fit que précipiter la désagrégation de la Monarchie. De même, la mesure prise par le ministre de la guerre Stöger-Steiner, qui ordonnait aux chefs des lambeaux de l'armée autrichienne d'aider les conseils nationaux des peuples de l'Empire, pour que le passage d'un régime à l'autre ait lieu sans que l'ordre public soit troublé.

L'écrivain autrichien Edmond Gleise Horstenau, directeur des archives du ministère de la guerre, affirmait que la Monarchie avait encore des amis à Paris et à Londres; mais ceux-ci n'avaient pas assez de force pour la sauver, si elle ne pouvait se sauver elle-même. A ce moment, des révolutions nationales éclataient partout: à Prague et à Cracovie, le 28 octobre 1918 [1]), à Leibach et à Zagreb le 29, en Autriche le 30, en Hongrie le 31 [2]).

---

[1]) Jan Opocensky: *Der Untergang Österreichs und die Entstehung des tschekoslovakischen Staates*. Prague, 1928, p. 152 et Kamil Krofta: *Geschichte der Tschekoslovakei*. Berlin, 1932, pp. 140—141.

[2]) Dusăn Končarevič: *Jugoslaviens Entstehung*, Vienne, 1928, apprécie comme suit les conséquences de la grande guerre: « Wie jedes Übel, so hatte auch der Weltkrieg eine gute Seite; durch ihn wurden die mittelalterlichen Überreste eines feudalen Absolutismus endgültig vernichtet, viele kleine Völker von der Fremdherrschaft befreit und der demokratische Gedanke infolge mehrjähriger Volkvermischung in ausserordentlicher Weise verbreitet. Den führenden Staatsmännern und Politikern der europäischen Kulturvölker erübrigt umsomehr die Aufgabe, diese Errungenschaften — für welche so unvermesslich viel Mannschaft vergossen wurde, zu sichern. Befreit von Absolutismus der Kaiser, müssen sich die euro-

Ces événements eurent bien entendu des répercussions sur les Roumains de Transylvanie.

Pendant la guerre, les Roumains de la Monarchie furent réduits au silence par les rigueurs de l'état de siège, et ne purent manifester leurs aspirations à l'indépendance. Mais ceux qui purent s'enfuir dans le Royaume de Roumanie contribuèrent fortement à exalter l'idée de la liberté et de l'unité nationale.

Voyant le danger de cette propagande, le comte Tisza parvint à extorquer à quelques chefs politiques et religieux roumains transylvains, à force de pressions, des déclarations affirmant qu'ils voulaient rester attachés à l'Empire austro-hongrois. Ces déclarations, arrachées à quelques âmes faibles par la peur, ne pouvaient avoir aucune valeur. Il s'est d'ailleurs trouvé, parmi les Roumains de Transylvanie, des hommes qui ont eu le courage de refuser, au péril de leur vie, de signer de telles déclarations [1]).

Les Roumains de Transylvanie n'étaient pas libres de manifester leurs sentiments; mais ceux-ci furent exprimés par les prisonniers transylvains détenus en Russie dans le camp de Darniţa; ils rédigèrent un mémoire qu'ils envoyèrent en France, en Angleterre, en Italie, en Roumanie; ils y affirmaient leur conviction que les promesses austro-hongroises n'étaient que mensonge: il faudrait, disaient-ils, changer la nature des deux nations dominantes, pour qu'elles pussent renoncer à leurs rêves de domination absolue et impérialiste. Des centaines de soldats transylvains demandèrent que leur pays fût rattaché à la Roumanie, au nom du droit des peuples à la liberté [2]).

A la fin de la guerre, les Transylvains proclamèrent de nouveau ces sentiments, qui étaient ceux de tout le peuple roumain de Transylvanie. Un comité national se réunit le 12 octobre 1918 à Oradea; il rédigea une motion où il déclarait expressément ne plus reconnaître le parlement et le gouvernement hongrois et revendiquait la liberté. Cette motion fut communiquée au Parlement de Budapest le 18 octobre 1918; un jour auparavant, le comte Tisza avait déclaré: « nous avons perdu la guerre ».

---

päischen Völker jetzt das amerikanische Lebensprinzip zu eigen machen, dass der Mann so viel ist, als er leistet, ohne Rücksicht darauf, ob er dem Palaste des Reichen oder der Hütte des Armen entwachsen ist». (pp. 652—654).

[1]) I. Clopoţel: *Revoluţia din 1918 şi Unirea Ardealului cu România*, Cluj, 1926, pp. 15—16.

[2]) Nemoianu: *Prima Alba-Iulie*, Timişoara, 1922, pp. 26—29.

Jusqu'à la grande assemblée d'Alba-Julia—1er décembre 1918— il y eut des jours d'effervescence. On prépara tout pour que des représentants de tous les Roumains de Hongrie puissent prendre part à cette assemblée qui devait décider du sort de la Transylvanie.

*
* *

L'unité de la Roumanie n'est l'œuvre ni d'un homme, ni d'une province, ni d'une génération. Elle est le résultat des luttes soutenues pendant des siècles par les meilleurs des fils du peuple roumain. Notre unité nationale a été cimentée non seulement par le sang de nos soldats mais encore par les sacrifices des penseurs et des écrivains qui, depuis le XVème siècle, ont enduré pour leurs idées la prison et la déportation. Ils ont été les promoteurs des mouvements et des luttes qui ont enfin abouti à cette unité tant rêvée.

Les instructions pastorales des évêques, les conseils des chroniqueurs et des historiens, les vers des poètes, les sermons des prêtres, les articles des journalistes qui firent de leur métier un apostolat éveillèrent dans l'âme du peuple la conscience nationale. Le livre et le journal roumains ont miné sans cesse un régime d'oppression qui ne régnait que par la force et la ruse.

Si la première unité nationale, en 1600, ne fut qu'éphémère, c'est en grande partie parce que, au temps de Michel le Brave, il n'y avait que peu de livres roumains, sortis des presses de Sibiu, de Braşov, et d'Orăstie. La renaissance roumaine littéraire et artistique devait se produire au cours du XVIIème siècle.

Malgré les mesures les plus sévères prises au XVIIIème siècle pour empêcher les livres de Moldavie et de Valachie de pénétrer en Transylvanie, rien ne put empêcher les relations spirituelles entre les pays roumains. Vers la fin de sa vie, l'évêque Micu-Klein, au moment de partir pour Vienne, déclara — selon le témoignage du contemporain Martin Schmeitzel, dans un concile tenu à Blaj en 1744, que, s'il pouvait revenir, il partirait avec les siens au-delà des Carpathes — (Klein était appelé à Vienne pour répondre à des accusations politiques lancées par ses adversaires. Il ne rentra pas et termina ses jours dans l'exil. Bien que, au point de vue religieux, il regardât vers l'Occident, les espoirs de son âme tourmentée et meurtrie se dirigeaient vers l'Orient [1]). Il y avait des douaniers pour surveiller les

[1]) Ioan Lupaş: *Epocele principale în istoria Românilor*. Cluj, 1918, p. 20.

frontières ; mais la montagne recèle des passages secrets, où les livres et les brochures passaient à la barbe des autorités impériales.

Le XVIIIème siècle, souvent décrit sous de sombres couleurs, n'a pas manqué de livres roumains. L'ancienne bibliographie roumaine de 1717 à 1818 atteste 184 livres imprimés en Valachie, 86 en Moldavie, 162 en Transylvanie. Les livres grecs ne dépassent pas, pendant cette période, la quarantaine.

Dès 1792, vingt ans avant *l'Histoire* de Petru Maior, qui devait exposer amplement le problème de l'origine des Roumains, de leur latinité et de leur continuité en Transylvanie, le vieux prêtre Sava Popovici de Răşinari expliquait ces questions aux fidèles dans ses sermons, pour que chacun les comprît et s'en pénétrât [1]).

Depuis Georges Lazar et ses successeurs jusqu'à la guerre, les rapports fraternels entre écrivains roumains des deux côtés des Carpathes n'ont jamais cessé. Il ne s'est guère produit d'événement politique ou littéraire dans un pays roumain sans qu'il ait eu une répercussion sur les autres.

Citons quelques exemples seulement: la révolution de Tudor Vladimirescu (1821) effraya tant le comte Georges Bánffy, gouverneur de la Transylvanie, qu'il s'adressa aux prélats roumains pour les prier d'exhorter leurs ouailles au calme.

Sept ans plus tard, à la veille de la paix dAndrinople, Frédéric Genz, collaborateur de Metternich, disait que l'avenir de la Monarchie lui paraissait sombre comme une tombe. L'américain Charles Sealfield publiait en 1828 un livre sur l'Autriche (« Austria as it is ») où il dépeignait son avenir sous les couleurs les plus noires. Il y a en Hongrie, disait-il, quatre millions d'orthodoxes ; totalement étrangers par leurs sentiments à la maison d'Autriche, ils se laisseraient facilement gagner par la Russie, ce qui déciderait du sort de la Hongrie, et naturellement aussi de l'Autriche.

Les chefs du mouvement révolutionnaire de 1848 avaient la vision nette d'une Roumanie unie. Après l'union des principautés, Alexandre Papiu Ilarian écrivait dans son mémoire à Alexandre Cuza, prince régnant (1860) que les Transylvains ne regardent que là, n'attendent que de là leur salut. C'est ce que confirma quatre ans plus tard un voyageur anglais, Charles Boner. Connaissant l'état d'âme des Transylvains, il affirmait que rien ne les attire

---

[1]) I. Lupaş: *Chestiunea originii şi continuităţii Românilor într'o predică dela 1792* — dans: *Studii, conferinţe şi comunicări istorice*, Bucarest, 1928, I, pp. 375-378.

vers l'Occident; tous leurs espoirs sont dirigés vers l'Orient; tous nourrissent l'espoir secret qu'un jour l'unité des Roumains se réalisera, qu'il se constituera une nation roumaine grande et puissante.

Dans un conseil des ministres présidé par l'empereur François-Joseph le 27 août 1865, le comte Belcredi déclara qu'il fallait agir avec prudence vis-à-vis des Roumains de Transylvanie; les procédés employés jusque là pourraient les pousser vers les principautés danubiennes, vers lesquelles ils se tournent déjà sans cesse [1]).

Après les succès militaires remportés par la Roumanie dans la guerre russo-turque (1877—1878) le journal anglais «The Morning Post» écrivit, le 1er novembre 1877: «Si les Hongrois ont jamais douté qu'à Bucarest on n'attende qu'une bonne occasion pour réunir tous les Roumains en un seul royaume, ils doivent maintenant s'en convaincre. Les Roumains ne sont pas seulement ambitieux; ils sont aussi braves. Devant Plevna, les troupes roumaines ont remporté le seul succès de la journée... On a oublié que le nom du peuple roumain est celui d'un peuple brave et vigoureux. Si on considère qu'il y a plus de Roumains en Autriche-Hongrie qu'ailleurs, la capacité de la Roumanie, satellite de la Russie, ne saurait être de bon augure pour les hommes d'État de Vienne et de Budapest».

Chaque succès de la Roumanie effrayait l'Autriche-Hongrie, qui ne manqua pas de prendre des mesures pour empêcher, ou du moins retarder l'unité nationale des Roumains.

Après l'union des principautés en 1859, la Transylvanie fut contrainte à s'unir à la Hongrie (1865): union qui souleva les protestations des représentants des Roumains et des Saxons à la diète de Cluj. Après les succès de la Roumanie en 1866, lorsqu'elle eut réussi à se donner une dynastie héréditaire, les lois votées par la diète de Sibiu en faveur des Roumains de Transylvanie furent abrogées. Après la guerre de l'indépendance contre la Turquie (1877—1878), on vota la loi sur la magyarisation de l'enseignement primaire. Après la proclamation du Royaume (1881), la loi sur la magyarisation de l'enseignement secondaire. Autant de mesures inutiles: il était impossible d'arrêter un mouvement irrésistible. Comme le dit fort bien l'historien Gasper Veres Bojitinus, «inevitabilis fatorum lex humana providentia mutari non potest».

*
* *

[1]) Redlich: *op. cit.*, vol. II, p. 414.

L'assemblée nationale d'Alba-Julia n'eut qu'à sanctionner par un procès-verbal politique une réalité qui existait moralement, qui avait été vue par tous ceux qui à travers les siècles cherchèrent à éclairer le peuple ; constatée par les voyageurs étrangers qui avaient des yeux pour voir, et une plume pour écrire la vérité.

La journée d'Alba-Julia est due aux efforts des générations qui nous ont précédés, qui ont entassé les sacrifices pour que nous puissions aujourd'hui vivre libres. Nous pouvons répéter les paroles de Gœthe après Valmy: « aujourd'hui commence une nouvelle époque dans l'histoire, et vous pourrez dire y avoir été présents ». A partir du 1er décembre 1918, une ère nouvelle a commencé pour la Transylvanie.

Le 8 janvier 1918, les Saxons de Transylvanie décidèrent dans l'assemblée de Mediaș qu'à partir de ce jour: « le peuple saxon se considérait comme membre de l'État roumain ». Citons un passage de leur déclaration: « Durch die Vereinigung Siebenbürgens, und der von Rumänen bewohnten Teile Ungarns mit Rumänien wird ein Gesamtgebiet geschaffen, dessen Zusammenhörigkeit in den ethnographischen Verhältnissen begründet ist. Angesichts dieser Tatsache und in Überzeugung, dass sich hier ein weltgeschichlicher Vorgang vollzieht, spricht das sächsische Volk in Siebenbürgen, indem es sich auf den Boden des Selbstbestimmungsrechtes der Völker stellt, *seinen Anschluss an das Königreich Rumänien aus* und entbietet dem rumänischen Volke seine brüderliche Grüsse, herzlichen Glückswünsche zur Erfüllung seiner nationalen Ideale... Im vollen Bewusstsein der Bedeutung seines Entschlusses, betrachtet sich das sächsische Volk von heute an als ein Glied des rumänischen Reiches, seine Söhne und Töchter als Bürger dieses Staates. Es bietet Gott, dass er den verantwortungsvollen Schritt, den er zu tun sich verpflichtet fühlte, zum Guten lenke und mit seinem Segen begleite » Mediasch, 8. Januar 1919, *Die sächsische Nationalversammlung*, (*Deutsche Politische Hefte aus Grossrumänien*, Hermannstadt, 1921, Heft, 2, p. 16).

Voici d'autre part dans quels termes l'écrivain saxon D. W. Seraphim, de Brașov, apprécie le changement survenu, dans un article intitulé: « Was hat unser Volk durch den Weltkrieg gewonnen? » (Qu'a gagné notre peuple par la guerre mondiale?) « Politisch haben wir den grössten Gewinn aus dem Weltkrieg gezogen. Wir Sachsen sind wieder als Volk anerkannt. Das heisst, wir haben wieder gewonnen, was wir seit zwei Menschenalter verloren

hatten, als der ungarische Staat erklärte, er kenne kein sächsiches Volk, sondern nur ungarische Staatsbürger deutscher Muttersprache. Wir sind wieder als Volk anerkannt. Nicht oft genug kann auf die ungeheuere Bedeutung dieser Tatsache hingewiesen werden. Zwar haben wir uns immer als ein Volk gefühlt, aber rechtlich anerkannt waren wir nicht mehr. Diese unsere rechtliche Anerkennung beruht auf dem allgemeinen Völkerrecht, unter dessen Schutz wir durch den Versailler Friedensvertrag gestellt worden sind und auf dem Minderheitenschutzvertrag, den Rumänien unterschrieben hat. Dies unser gesetzliches Recht wird auch sittlich gestärkt, durch die Nationalversammlung der Rumänen am 1. Dezember 1918, durch unseren Mediascher Anschluss und schliesslich durch die Tatsache, dass die Rumänen selbst bis vor kurzem auch noch ein Minderheitsvolk waren ». (Cf. *Siebenbürger Bote*, Braşov, 1924, p. 92.)

De même, les Souabes du Banat, assemblés à Timişoara le 10 août 1919, sollicitèrent l'annexion du Banat à la Roumanie; ils se déclaraient convaincus que, sous l'égide de cet État, ils pourraient développer librement leur caractère national et leur langue maternelle:

Ainsi fut consommée la désagrégation de la Monarchie austro-hongroise; ainsi fut réalisée la libération de la Transylvanie.

Il y a une différence essentielle entre la façon dont le 9 mai 1688 la Transylvanie entra sous le joug des Habsbourg, et celle dont, 230 ans plus tard, elle s'affranchit de ce joug.

La soumission de 1688 eut lieu sous la menace des troupes autrichiennes, et fut prononcée par une dizaine de conseillers du prince Michel Apafi. La délivrance de 1918 résulte du droit des peuples; elle a été proclamée par la volonté librement exprimée de l'énorme majorité des habitants du pays. La Transylvanie s'est unie à la Roumanie, à qui, pendant tout son passé, l'ont attachée les liens indestructibles du sang, de la tradition, de la langue et de la foi.

La Roumanie actuelle est le fruit d'une longue évolution historique. Comme le dit M. Jacques Bainville: c'est un pays longtemps foulé aux pieds, un pays maintes fois sacrifié, un pays victime de nombreux barbares et encore menacé, mais un pays qui, de sa propre incertitude, de sa défense contre le danger des invasions, tire ses normes de vie.

I. LUPAŞ

Membre de l'Académie Roumaine,
Professeur à l'Université de Cluj

LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES EN TRANSYLVANIE

L'étude des statistiques démographiques de la Transylvanie fait ressortir les différences essentielles qu'il y a entre la population de cette province et celle du reste du pays: différence capitale au point de vue de l'évolution dans le temps, c'est-à-dire des modifications incessantes dans le métabolisme vital de la population.

A l'intérieur même de la Transylvanie, les différences sont fort accentuées en ce qui concerne la stratification sociale et la structure biologique de la population. Elles sont en même temps horizontales et verticales et se produisent en grande partie sous l'influence du milieu extérieur. Cela veut dire qu'une population peut présenter des qualités qui ne sont pas inhérentes à sa biologie, mais peuvent être acquises de façon artificielle, comme le prouve d'ailleurs le passé.

Nous nous sommes proposé de prouver ces constatations à l'aide de la méthode de recherche statistique, en nous appuyant sur les travaux de l'Institut de Démographie et de Recensement de notre pays. Seule la méthode comparative nous fournira des éléments permettant de juger exactement les phénomènes.

Nous avons donc dans nos travaux délimité les régions du pays selon leur évolution historique, en calculant les données respectives pour l'ancienne étendue des provinces. Cela nous permet d'observer facilement les variations en plus ou en moins qui se sont produites au cours des temps.

Nous avons pu rapporter les calculs à la même surface territoriale en ce qui concerne les régions, mais cela n'a été que rarement possible pour les districts, parce que ceux-ci ont été entre temps profondément remaniés. Aussi la comparaison directe est-elle devenue

impossible. Pour obtenir malgré tout des documents comparatifs, il nous a fallu étudier les données du recensement de 1910 pour chacun des villages compris dans les districts actuels, et obtenir ainsi le chiffre exact de leur population en 1910. Cette opération ne présenterait pas trop de difficultés, s'il s'agissait de données peu nombreuses, et si les délimitations étaient faciles à exécuter. Mais en 1910 une partie seulement des documents a été publiée par village; le reste a été publié par district, selon leur tracé de 1910, qui ne correspond pas à l'état de choses actuel. La seule solution eût été de consulter les statistiques de 1910 — établies par village et publiées par district. Or ces documents se trouvent à l'Institut central de Statistique de Budapest. Nous avons d'ailleurs été informés que les documents originaux ne se trouvent plus dans les archives de Budapest.

Nous avons été obligé d'employer une méthode de calcul capable de nous donner au moins une évaluation approximative des chiffres qui nous sont nécessaires. On est dans le même cas pour tous les documents du passé concernant les mouvements de la population en Transylvanie, documents indispensables aux calculs concernant la vitalité de la population et sa future évolution.

La population de la Transylvanie était lors du recensement général de 1930 de 5.549.441 habitants, soit 30,7% de la population entière du pays. Un tiers presque de cette population est donc concentrée en deça des Carpathes. La plus grande région historique du pays est l'Ancien Royaume, qui représente 48,7%, soit presque la moitié de la population totale.

Nous croyons nécessaire d'insister sur les proportions de la population dans ces deux régions en 1910, 1930 et 1934. Leur analyse nous permettra en effet d'observer les déplacements qui ont eu lieu dans la population de chaque province, et de les prévoir pour l'avenir.

Voici les chiffres:

	Ancien Royaume	Transylvanie
1910	46,1%	33,4%
1930	48,7%	30,7%
1934	49,1%	30,2%

Il est clair que d'année en année la population de l'Ancien Royaume augmente, tandis que celle de la Transylvanie diminue. Rappelons que les autres provinces gardent une population pour

ainsi dire invariable; elles augmentent donc de population selon la moyenne générale du pays, et les déplacements se produisent exclusivement en faveur de l'Ancien Royaume et au détriment de la Transylvanie.

Il n'y a point de doute que la population de la Transylvanie, qui aujourd'hui est presque un tiers du tout, n'atteindra jamais ce tiers, mais descendra au contraire rapidement vers la proportion d'un quart. En même temps, la proportion de l'Ancien Royaume, actuellement de presque la moitié du tout, s'élèvera en 7 ans au

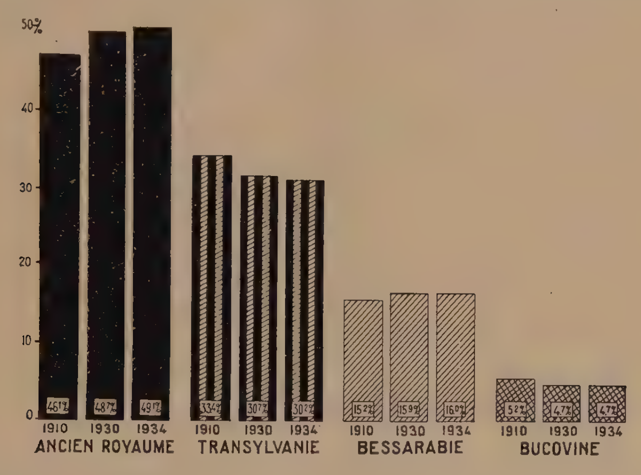


Diagramme 1: *La proportion de la population par provinces 1910–1930–1934*

plus, pour le recensement de 1940, à plus de la moitié. L'Ancien Royaume détiendra donc la majorité absolue de la population du pays.

Cette constatation a pour nous une importance considérable, tant pour des motifs d'ordre général, d'équilibre démographique, que pour d'autres, d'ordre local.

Logiquement, une question se pose: quels sont les causes qui déterminent l'accroissement de la population de l'Ancien Royaume? Comment se manifeste l'abaissement de l'importance numérique de la Transylvanie?

L'augmentation de la population dans l'Ancien Royaume est dû, comme de juste, à l'excédent des naissances sur les décès, et d'autre part à l'immigration.

La natalité de l'Ancien Royaume a conservé après la guerre son niveau très élevé d'avant-guerre. Dans certains provinces, elle se

maintient à 45 pour 1000, et, dans plusieurs districts, elle atteint même 60 pour 1000. Ces chiffres sont absolument exceptionnels; rappelons en effet que dans la plupart des pays occidentaux, et même dans les districts de l'ouest de la Transylvanie les chiffres habituels sont de 20 pour 1000.

Nulle part dans le monde civilisé n'existe une proportion de naissances approchant de celle de l'Ancien Royaume. Naturellement, la natalité n'est aussi élevée que dans les villages et les petites villes. Dans les grandes villes, elle est beaucoup moindre.

L'immigration contribue aussi de façon importante à l'accroissement de la population. Or, depuis quelques années, l'immigration

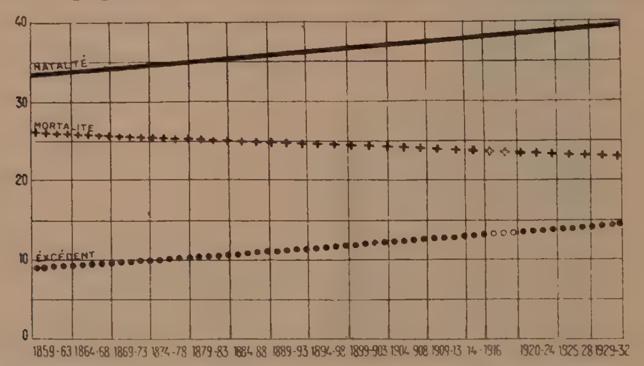


Diagramme 2: *Mouvement de la population dans l'Ancien Royaume 1859—1932*

(Proportion pour 1000 habitants)

étrangère est insignifiante; les déplacements sont donc intérieurs, c'est-à-dire essentiellement des villages vers les villes et d'une province à une autre.

Le courant d'immigration est déterminé par la capacité d'absorption du lieu. A ce point de vue, la Transylvanie, quoique relativement moin speuplée, avec à peine 54,2 habitants par kilomètre carré, offre moins de moyens d'existence que l'Ancien Royaume, dont la densité est de 63,7 habitants par kilomètre carré. Ce fait détermine un courant permanent d'immigration des Transylvains vers l'Ancien Royaume.

Ce courant n'est pas récent, mais antérieur à la guerre. Il ne s'est pas atténué, mais, selon toutes les apparences, accentué. La statistique est organisée depuis trop peu de temps pour que nous ayons actuellement des données concluantes. Mais le recensement de 1940 sera une vraie révélation.

L'émigration des Transylvains vers l'Ancien Royaume a été compensée en partie, dans les premières années qui ont suivi l'union, par l'immigration d'un groupe important de population de l'Ancien Royaume vers la Transylvanie. Citons comme exemple la situation du district et de la ville de Cluj. Il y a à Cluj 5.250 personnes venues du Royaume depuis la fin de la guerre. En ce qui concerne la ville de Cluj, sur 100.638 habitants, il y a:

35.872	soit	35,6%	nés	à Cluj (y compris les enfants des familles venues après la guerre).
14.962	»	14,9%	nés	dans le district de Cluj.
39.020	»	38,8%	»	dans le reste de la Transylvanie.
1.835	»	1,8%	»	en Valachie.
1.062	»	1,1%	»	en Moldavie.
595	»	0,6%	»	en Olténie.
516	»	0,5%	»	en Bessarabie.
542	»	0,5%	»	en Bucovine.
5.714	»	5,7%	»	à l'étranger[1]).

Avant la guerre, il n'y avait pas de courant d'immigration vers la Transylvanie; en revanche, les Transylvains émigraient vers l'Ancien Royaume et l'Amérique.

Il n'y avait pas non plus de courant d'émigration des Transylvains vers la Hongrie, sauf la descente des Roumains des régions montagneuses vers les plaines hongroises. La migration des Hongrois de la plaine vers les villes de Transylvanie a eu le même caractère que celle qui après la guerre y a amené des hommes du Royaume: migrations provoquées par un intérêt d'État.

Voyons maintenant à quoi sont dues les pertes en population de l'élément transylvain, en dehors de celles qu'a amenées l'émigration: l'excédent naturel de naissances est très faible, parce que la natalité est fort réduite, surtout dans le Banat et dans la Crișana, et la mortalité élevée. Cette dernière, il est vrai, ne dépasse pas celle de l'Ancien Royaume, mais là, la mortalité élevée est compensée par une énorme natalité.

Le problème de l'augmentation de la population doit être examiné sous deux aspects, à savoir: 1) différence d'augmentation au point de vue des régions; 2) au point de vue des éléments ethniques.

---

1) Non déclarés 520, soit 0,5 %.

En ce qui concerne les régions, il faut tout d'abord constater la stagnation biologique de la population des régions de la frontière occidentale (districts d'Arad, Timiș-Torontal, et surtout Caraș).

Ces régions sont occidentalisés pour la natalité, mais elles sont en plein orientalisme pour la mortalité. Dans les années qui viendront, il se produira vers ces districts un fort déplacement de population, par des migrations venant des régions à excédent élevé, c'est à dire de l'Orient de la Roumanie.

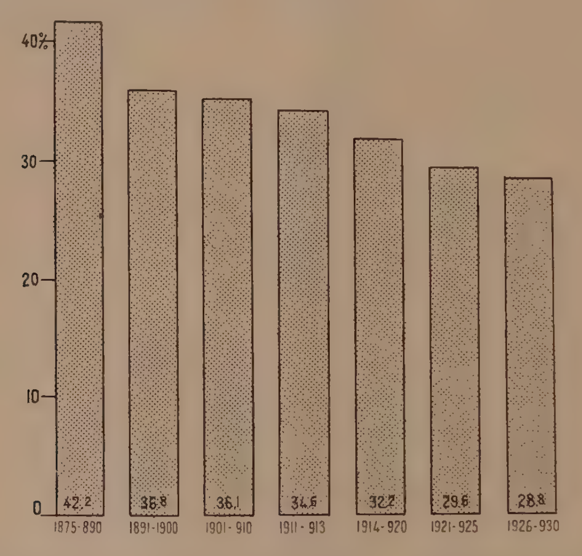


Diagramme 3: *La réduction de la natalité en Transylvanie 1875—1930*
(Proportion pour 1000 habitants)

Il faut remarquer que dans les districts de Sibiu, Brașov et Târnava Mare on trouve la mortalité la plus faible de tout le pays. Cela prouve que chez nous aussi on peut obtenir un sérieux abaissement de la mortalité générale, et surtout de la mortalité infantile.

Un autre aspect important des problèmes démographiques en Transylvanie, ce sont les déplacements qui se produisent au sein des divers éléments ethniques. Nous constaterons que les Roumains de Transylvanie n'ont que peu perdu par suite des migrations, et que même ce peu a été compensé.

En revanche, l'élément allemand et surtout l'élément hongrois ont perdu beaucoup. Nous renonçons à citer les données des sta-

tistiques, pour ne pas charger cet exposé de trop de chiffres. Mais elles seront publiées et prouveront nos assertions.

Nous citerons pourtant quelques chiffres d'une statistique élaborée à partir de 1931, qui nous permet de prévoir quels seront les éléments ethniques les plus frappés dans l'évolution future de la population transylvaine.

La proportion de la natalité chez les Roumains de Transylvanie est de 29,1 pour 1.000; chez les Hongrois de 23,2 pour 1000, chez les Allemands de 19,5 pour 1000, et chez les Juifs de 19,4 pour 1000. La moyenne pour toute la Transylvanie est de 26,3.

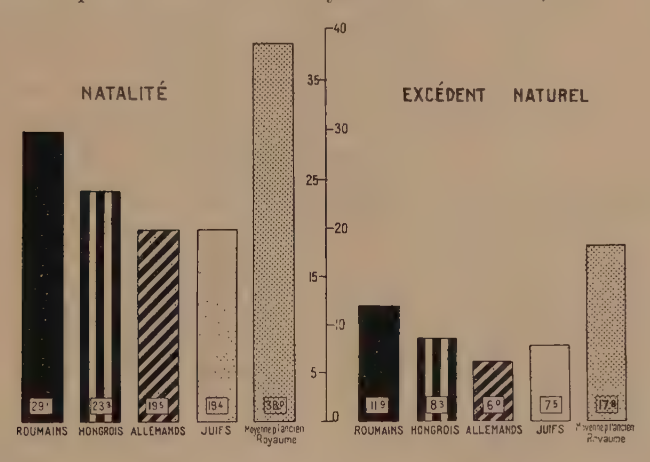


Diagramme 4: *La natalité et l'excédent naturel par nationalité en Transylvanie*
(Proportion pour 1000 habitants)

Si nous retranchons les pertes produites par la mortalité, nous constatons que l'excédent naturel est de 11,9 pour 1000 chez les Roumains, de 8,3 chez les Hongrois, 6,0 chez les Allemands, et 7,5 chez les Juifs. L'excédent moyen pour l'ensemble de la Transylvanie est de 10,3.

Ainsi, la proportion des Roumains augmente chaque jour, celle des autres éléments ethniques baisse. Ajoutons à cela l'influence des courants d'émigration et d'immigration; ceux-ci sont en faveur de la population roumaine qui a des possibilités du côté de l'Ancien Royaume, et au détriment des minorités, surtout en ce qui concerne les Hongrois. Ainsi, par la force des choses, l'évolution biologique des minorités, et en particulier des Hongrois ne se trouve pas devant une perspective souriante. Point de remède à cet état de choses, d'abord parce que l'excédent naturel des Hongrois est inférieur à

celui des Roumains, ensuite en raison de leur répartition toute particulière entre villes et villages.

Tout le monde sait que le principal argument des Hongrois contre l'union de la Transylvanie à la Roumanie, c'est la supériorité des Hongrois citadins sur les Roumains villageois.

Il a pu y avoir là un grain de vérité, mais seulement au moment de l'union. Depuis, la situation s'est modifiée radicalement, aux dépens des Hongrois.

Dans un travail paru il y a quelques années, nous avons examiné le phénomène biologique bien connu de la disparition de la population urbaine à peu près en quatre générations au plus. C'est ce qui se produit dans des conditions normales. Rappelons, à cet égard, qu'au recensement de 1930, sur les 100.638 habitants de Cluj, on en a trouvé à peine 35.872 nés dans la ville; le reste venait d'ailleurs. Que sont devenus les 60.808 habitants de 1910 et leurs descendants? Ils ont disparu. En effet, la population urbaine disparaît vite, et sa place est prise par les habitants des villages, provenant de l'excédent de natalité.

Ne resteront hongroises jusqu'au bout que les villes situées dans des régions habitées par une population hongroise rurale et prolifique. Dans les autres villes, les Hongrois disparaîtront complètement.

C'est là ce qu'accomplira fatalement le temps, le temps qui a conservé le peuple roumain jusqu'à aujourd'hui, et, dès le traité de Trianon, est devenu le plus irrémédiable facteur de disparition de la population hongroise des villes.

La diminution relative de la population transylvaine implique nécessairement une réduction progressive de la proportion numérique des minorités ethniques de Transylvanie.

* * *

Le chapitre le plus actuel du problème de la population de Transylvanie reste, pour longtemps encore, celui des minorités ethniques.

Dans l'ensemble du pays, les minorités ethniques réunies constituent 26,9% de la population, et les Roumains 73,1%. Mais les Roumains représentent une masse ethnique compacte, unitaire, tandis que les minorités se composent de nombreuses fractions; les unes sont situées à nos frontières, les autres, assez importantes, telles

que les Allemands et les Turcs sont complétement isolées dans la masse des Roumains.

Une autre caractéristique des minorités ethniques de Roumanie, c'est le fait qu'elles sont non seulement disparates, mais isolées entre elles: isolées au point de vue culturel, social, économique, voire même sentimental. Ainsi, les Hongrois ne collaborent qu'avec une partie des Juifs de Transylvanie.

Parmi les minorités, la plus grande proportion numérique revient aux Hongrois, qui représentent 7,9% de la population totale du pays. Viennent ensuite les Juifs avec 4,3%, les Allemands avec 4,0%, les Ruthènes et les Ukrainiens avec 2,6%, les Bulgares avec 2,2%, les Russes avec 2,1%, et enfin les Turco-Tartares avec 1,3%.

En Transylvanie, les Hongrois représentent 24,4% de la population actuelle. En 1910 leur proportion était de 31,7%. Il y a donc une baisse sensible depuis la guerre.

Leur situation culturelle et économique, héritage du passé, leur a permis de se maintenir à un niveau assez élevé, beaucoup plus élevé en tous cas qu'on aurait pu le prévoir. En effet, si la population hongroise est nombreuse en Transylvanie, sa répartition géographique est antinaturelle ; aussi le problème de leur résistance ethnique se présente-t-il sous des auspices fort peu favorables. La majorité relative des Hongrois habite dans la région des Szeklers ; elle a des ressources économiques modestes, et est arrivée à la limite du surpeuplement. Aussi les tendances d'émigration sont-elles de plus en plus accentuées. Et la direction de l'émigration est l'Ancien Royaume.

Une quantité importante de Hongrois (30% en tout) habite dans les villes, et est destinée à disparaître. A disparaître matériellement. Il ne s'agit point d'une assimilation des Hongrois ; ils s'éteindront faute de pouvoir renouveler la population des villes par des apports venus de la campagne.

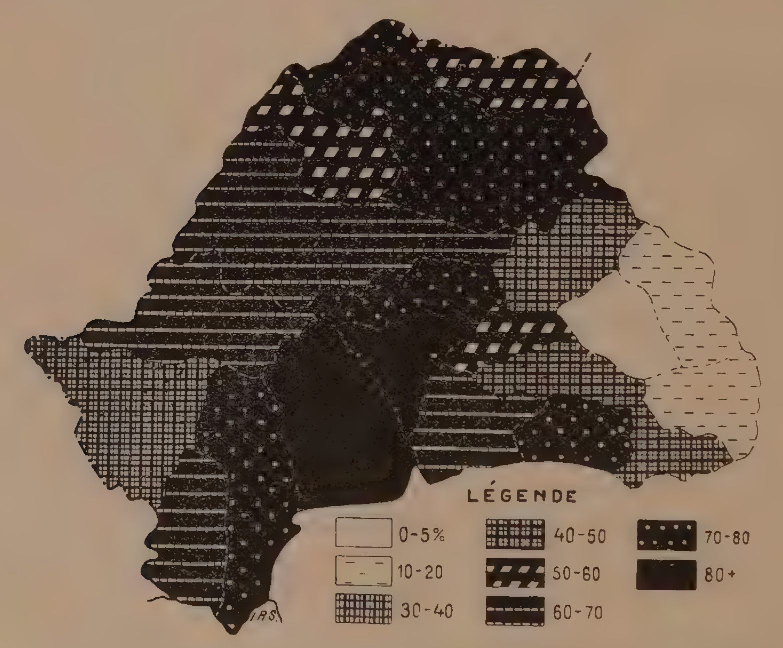
Les autres groupes de Hongrois sont insignifiants, et ne pourront pas résister à l'influence destructive du temps.

Parallèlement à la diminution du nombre des Hongrois dans les villes, on enregistre une augmentation sensible de la population roumaine. Depuis la guerre, celle-ci, dans les villes, est passée de 151.000 à 337.000, tandis que la population hongroise s'abaissait de 480.000 à 368.000.

En ce qui concerne la répartition par district des divers éléments ethniques, nous donnons ci-dessous trois cartogrammes qui indi-

quent les population roumaine, hongroise et allemande. On verra que les Hongrois détiennent la majorité absolue dans les trois districts szeklers. Dans tous les autres districts, ce sont les Roumains qui ont la majorité, soit absolue, soit relative.

En analysant la situation par arrondissements [1]), on constate que les Roumains avaient en 1910 la majorité absolue ou relative dans 107 arrondissements, et en 1930 dans 113; les Hongrois en 1910



Cartogramme 5: *Les Roumains dans les départements de Transylvanie*

dans 23 et en 1930 dans 18 seulement; les Allemands en 1910 dans 8, et en 1930 dans 7.

En ce qui concerne les villes, où la situation semblait définitivement assise, il s'est produit des déplacements encore plus importants. Ainsi, dans toutes les provinces d'en-deça des Carpathes, les Roumains n'avaient en 1910 la majorité absolue ou relative que dans dix villes. Ce chiffre, en 1930, s'est élevé à 23. Les Hongrois avaient, en 1910, la majorité dans 33 villes, sur 49; en 1930, ils ne l'avaient plus que dans 20. Pendant cet intervalle, les Alle-

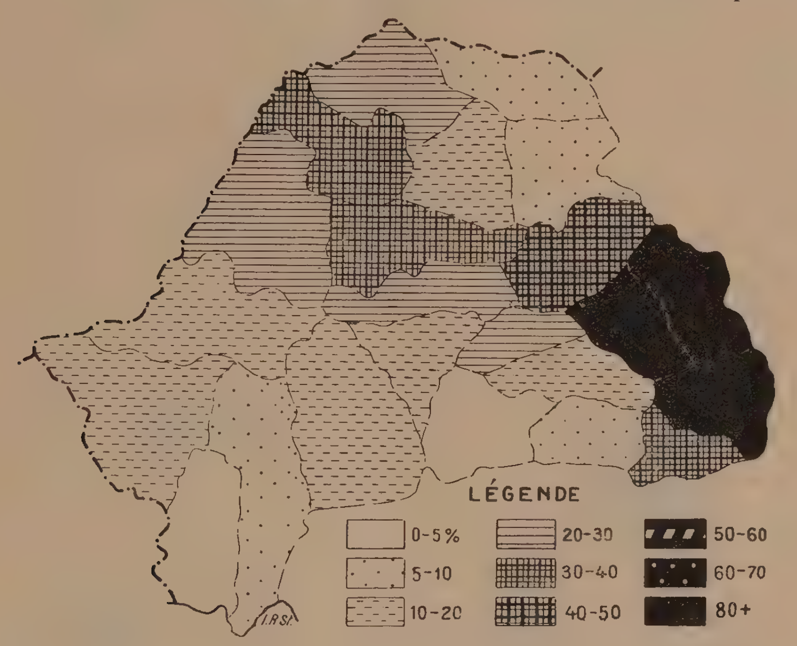
---

[1]) Plasa: division administrative qui correspond à peu près à l'arrondissement français.

mands ont perdu la majorité dans une seule ville ; ils l'avaient dans 6 et l'ont encore dans 5. En 1930 apparaît une ville à majorité relative juive : Sighetul Maramureşului.

Pour prévoir l'évolution future des villes, il est nécessaire d'étudier séparément les faits démographiques dans les villes et dans les villages.

Dans les villes, véritables creusets, la population se renouvelle sans cesse par des éléments venus de la campagne ; elle disparaît



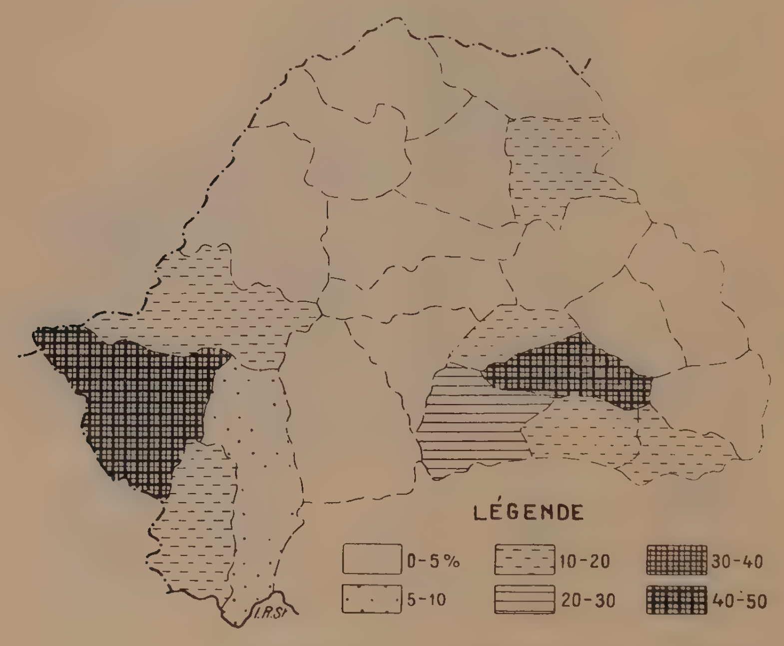
Cartogramme 6 : *Les Hongrois dans les départements de Transylvanie*

avec une extrême rapidité. Examinons la situation des villes au point de vue ethnique : entre 1910 et 1930, la population des villes transylvaines s'est accrue de 23,66%. Or, d'après les documents dont nous disposons, et qui ne concernent que quelques villes, nous pouvons constater que sur 957.000 habitants, total de la population urbaine de Transylvanie en 1930, la moitié au plus existait dans les villes en 1910. Il est donc clair que, dans une seule génération, la moitié de la population urbaine disparaît. Dans les grandes villes, la proportion des nouveaux venus s'élève jusqu'à 65%. Nous avons d'ailleurs vu qu'à Cluj la population autochtone ne constitue que 35%, et les nouveaux venus 65%.

Comment a varié dans les villes la proportion des divers éléments ethniques entre le recensement de 1910 et celui de 1930, ou plus exactement depuis l'union jusqu'en 1930?

Nous nous contentons d'indiquer le pourcentage:

	1910	1930
Roumains	19,6%	35,3%
Hongrois	62,0%	38,4%
Allemands	15,9%	13,3%



Cartogramme 7: *Les Allemands dans les départements de Transylvanie*

Ce déplacement est très caractéristique et parfaitement normal[1]).

	1910	%	1930	%
Roumains.	151.800	19,6 %	338.000	35,3%
Hongrois	480.000	62,0%	368.000	38,4%
Allemands	123.000	15,9%	127.000	13,3%
Autres	19.000	2,5%	124.000	13,0%

[1]) Voici les chiffres de la population en 1910 et en 1930 dans les villes de Transylvanie:

En résumé, nous pouvons faire les constatations suivantes:

1. La population des villes s'est accrue en général de 23,7%.

2. La proportion des indigènes n'atteint pas la moitié de la population actuelle des villes.

3. L'augmentation de la population est due exclusivement à l'immigration des paysans.

3. La proportion des Roumains augmente; celles des minoritaires diminue.

Cet état de choses est-il fortuit, ou au contraire s'agit-il d'un processus régulier, indiquant la tendance de l'avenir? Pour répondre à cette question, il nous faut analyser sommairement la situation de la population rurale.

Nous nous bornerons aux chiffres concernant la Transylvanie. Si nous étudiions la situation de l'ensemble du pays, les phénomènes que nous allons décrire ressortiraient plus nettement encore.

La population rurale constitue en Transylvanie 82,6% du total.

Chez les Roumains, il y a 89,5% de ruraux, et 10,5% de citadins. Chez les Hongrois 72,9% de ruraux et 27,1% de citadins (1930).

Ces proportions ont une importance considérable, parce qu'elles nous indiquent pour les divers éléments ethniques leur capacité d'alimenter la population urbaine avec leurs réserves rurales.

Seuls les ruraux donnent un excédent de population. Or les Roumains, d'après la statistique hongroise de 1910, étaient presque exclusivement ruraux: maîtres par conséquent des réserves de population qui alimentent les villes.

Il est donc explicable que les Hongrois qui ne constituent que 21,6% de la population rurale de la Transylvanie ne puissent pas fournir un excédent suffisant pour conserver la proportion de 62% qu'ils avaient en 1910 dans les villes; notons en outre que les villes ont tendance à s'accroître: leur population a, depuis vingt ans, augmenté de 23,7%.

Si, dans les dix premières années qui ont suivi l'union de la Transylvanie à la Roumanie, la population hongroise des villes a pu se maintenir à un niveau très élevé, c'est que la plupart des Hongrois isolés dans les villages roumains ont abandonné ces villages pour les villes; une partie d'entre eux est rentrée en Hongrie.

Le nombre des Hongrois a ainsi conservé une importance considérable, grâce aux apports des villages. Mais ce n'a pas été là une migration naturelle: il ne s'agit pas d'un exode vers la ville de l'excédent de population, mais de l'abandon définitif des villages

de la part des Hongrois qui dans l'avenir auraient dû alimenter les villes. Ainsi, en 10 ans, la minorité hongroise a usé presque totalement son capital de population dans les villages où les Hongrois vivaient isolés. Au recensement de 1940, la proportion des citadins hongrois sera certes plus basse qu'en 1930 [1]).

Pour illustrer les phénomènes démographiques qui s'accomplissent aujourd'hui en Roumanie, et spécialement en Transylvanie, nous allons étudier la natalité dans les deux parties du pays.

Dans l'Ancien Royaume, la natalité a tendance à s'accroître. Il en est de même de l'excédent naturel. Aujourd'hui, la natalité de l'Ancien Royaume est incomparablement supérieure à celle de la Transylvanie. Celle-ci, depuis quelques dizaines d'années, a baissé de 40 à moins de 30 pour 1000. Dans le Banat et la Crișana, elle oscille autour de 20.

Or, l'évolution de la population, surtout dans une période d'autonomie économique, est exclusivement en fonction de la natalité.

Dans quelle mesure celle-ci baisse-t-elle chez les divers éléments ethniques? D'après les données les plus récentes de l'Institut de Démographie et de Recensement, sur cent nouveaux-nés en Transylvanie, il y a 66,6 Roumains; 20,2 Hongrois, 6,8 Allemands. Sur cent morts, 62,9 Roumains, 21,8 Hongrois, 9 Allemands.

La distribution de la population entre villes et villages est beaucoup plus avantageuse pour les Roumains que pour les minorités; leur vitalité est plus grande: il est clair par conséquent que les changements futurs dans les proportions ethniques de la Transylvanie s'accompliront nettement en faveur de l'élément roumain. Répétons que cette conclusion s'appuie exclusivement sur la supériorité biologique de la population roumaine de Transylvanie.

Signalons encore deux autres facteurs dont l'analyse n'entre pas pour le moment dans le champ de nos recherches: 1) l'influence qu'aura l'assimilation sur le déplacement des proportions ethniques; 2) l'excédent de population de l'Ancien Royaume, qui à coup sûr se déversera en partie sur la Transylvanie.

---

[1]) En 1910, il y avait dans les villes 480.000 Hongrois, y compris les Juifs. En 1930, le nombre des Hongrois a été de 368.000. Une partie des Juifs, environ 100.000 se sont déclarés de nationalité juive. Ainsi, les Hongrois proprement dits ont fort peu diminué. L'accroissement des villes est dû exclusivement à l'invasion de l'élément roumain.

Nos conclusions peuvent d'ailleurs se vérifier par le calcul de l'indice vital. L'indice vital de la population de Transylvanie est le suivant: Roumains 169,2; Hongrois, 155,5; Allemands, 144,8.

L'indice vital de la population de l'Ancien Royaume est de 214,0 [1]).

Il est inutile d'insister sur ces chiffres.

Les données réunies par l'Institut de Démographie et de Recensement nous indiquent des phénomènes qui sortent tout à fait de la normale, et doivent être étudiés, non seulement par la méthode de l'analyse statistique mais encore par des recherches biologiques de laboratoire.

Nous citerons un des problèmes étudiés actuellement par notre Institut: les phénomènes démographiques de deux districts extrêmes, l'un, Tulcea, en cours d'expansion démographique, l'autre, Caraş, en cours de déclin irrémédiable. Dans le district de Tulcea, la natalité oscille autour de 60 pour 1000, dans celui de Caraş, autour de 20. L'indice de vitalité de la population au district de Tulcea est de 205; de Caraş, 94,8 à peine.

Partant de ces observations, nous avons entrepris une enquête biométrique sur deux localités caractéristiques de ces deux districts: Dăeni (Tulcea) et Răcăşdia (Caraş).

Voici quelques constatations significatives concernant ces deux localités:

533 femmes de Răcăşdia ont mis au monde 1279 enfants, dont 784 vivants. Chaque femme a eu en moyenne 2,4 enfants.

A Dăeni, 275 femmes ont mis au monde 2.173 enfants, dont 1.136 vivants. Chaque femme a eu en moyenne 8 enfants.

En calculant la moyenne, nous constatons que chaque femme de Răcăşdia a 1,5 enfant (3 enfants vivants pour deux femmes); chaque femme de Dăeni 4,1 enfants vivants. La proportion est donc de 3,0 à 8,2.

L'indice vital de la population de Răcăşdia est de 58,8, par conséquent négatif. Celui de Dăeni 239,1, c'est-à-dire beaucoup plus que la moyenne du pays qui est 201,4.

Quantité de problèmes se posent, qui devront être étudiés, non seulement par nous, mais par tous ceux que préoccupent les problèmes démographiques. Notre organisation s'efforce de mettre

---

[1]) Roumanie entière 201,4: (juin-septembre 1933). Transylvanie entière 163,7.

à la disposition des chercheurs nationaux ou étrangers le plus possible de documents véridiques d'information.

Nous ne pouvons pas terminer sans répondre un mot aux déclarations faites à Londres par le comte Bethlen.

Les perspectives d'avenir sont de plus en plus sombres pour les Hongrois. La natalité de la Hongrie baisse de façon vertigineuse. Elle se trouve dans une phase d'évolution biologique très lente, tandis que la Roumanie est aujourd'hui avec la Pologne le pays le plus prolifique d'Europe (la Russie mise à part). L'indice vital de la Hongrie est de 168,3, celui de la Roumanie 201,4: ce qui veut dire pratiquement que tous les quatre ans la population de la Roumanie augmente d'un million d'âmes.

Les pays de la Petite-Entente comptent aujourd'hui 46 millions d'habitants, et la Hongrie 9 millions. Chaque année accentue cette différence au détriment de la Hongrie. Là est la solution définitive d'un conflit, qui aujourd'hui est présenté comme un problème européen irritant.

Dr. SABIN MANUILA

UN LIVRE SECRET DU GOUVERNEMENT HONGROIS: LES ROUMAINS DE HONGRIE ET LA NÉCESSITÉ DE LES MAGYARISER

La prétendue « tragédie » de la Hongrie, scellée par le traité de Trianon, n'est que la conséquence inéluctable de la structure intérieure de ce pays; la résultante des principes proclamés par les grandes puissances pendant la guerre.

A une époque où le principe des nationalités et celui de la liberté des peuples constituent la base de l'Europe, l'ancienne Hongrie, dont plus de la moitié des habitants étaient étrangers, représentait un anachronisme qui ne pouvait subsister. On ne pouvait empêcher son démembrement, si on reconnaissait le droit de vivre aux peuples qu'elle tenait sous son joug. Aussi la Conférence de la paix a-t-elle dû réduire la Hongrie à ses frontières actuelles.

Nous voudrions montrer quelle a été l'attitude de la Hongrie au cours des années qui ont précédé la guerre à l'égard de ses sujets roumains, à qui elle prétend aujourd'hui avoir assuré les meilleures conditions d'existence et de développement. Nous utiliserons pour cela un document authentique et vraiment éloquent, qui montre les méthodes préconisées alors pour la magyarisation des nationalités, et en particulier des Roumains.

Il s'agit d'un livre imprimé à Budapest en 1907, sous les auspices du gouvernement, et conservé secret. Ce livre, d'un format peu commun (953 + XXIV pages de 24 cm. sur 28) a été tiré à 25 exemplaires seulement, à l'usage des membres du gouvernement. Son titre est: « Les Roumains de Hongrie » et son auteur principal Antoine Huszár.

Nous avons publié en 1924, à Cluj, un travail intitulé: « Le catholicisme hongrois en Transylvanie et la politique religieuse de

l'État roumain» où nous faisions allusion à ce livre, qui visait à la destruction des Roumains de Transylvanie. Mr. J. Kosutány, professeur de droit canon à l'Université de Szegedin répondit à notre ouvrage par une brochure, parue en 1925 sous le titre: « L'église catholique de Transylvanie » où il niait purement et simplement l'existence du livre de Huszár. Il écrivait: « Ni la Direction du musée national de Budapest, ni moi n'avons réussi à découvrir ce livre; s'il existait vraiment, il serait impossible que la Direction ne le connût pas ». « Mais, continuait-il ironiquement, si Mr. Ghibu le connaît et l'a vu, ses lecteurs le croient ».

Le livre de Huszár n'est pas une invention forgée par moi: il existe réellement, et, si personne n'a pu le découvrir en Hongrie, il y en a heureusement deux exemplaires en Roumanie; l'un porte la signature autographe de l'auteur; l'autre a été découvert en 1919 au ministère de l'intérieur de Hongrie, lors de l'occupation roumaine [1]). Voici la traduction du titre:

LES ROUMAINS DE HONGRIE
— Usage confidentiel —
écrit
avéc le concours de plusieurs collaborateurs
par
Anton Huszár
traducteur au ministère de l'intérieur
(tous droits de l'auteur réservés)

Budapest, 1907
Imprimerie royale hongroise
(1063)

Le volume est dédié, en gage d'admiration et de dévouement, « à son Excellence le comte Jules Andrássy de Csik-Szent-Király et Krasznahorka, ministre de l'intérieur, conseiller intime, etc. ».

Dans les dix premières années du XXème siècle, il se produisit dans la vie du peuple roumain une série d'événements importants qui firent réfléchir les Hongrois. Le 10 janvier 1905, les Roumains de Transylvanie décidèrent dans une assemblée tenue à Sibiu

[1]) Mr. Georges Moroianu parle également de ce livre, dans son ouvrage: « La lutte des Roumains Transylvains pour la liberté et l'opinion européenne. Épisodes et souvenirs». Préface de W. Steed, Paris, 1933 (pp. 25—26). Il donne un facsimile de la 1-ère page.

d'abandonner l'attitude de passivité politique qu'ils observaient depuis trente ans, et de passer à une activité nationale ouverte. Cette décision fit entrer à la Chambre un certain nombre de députés nationaux roumains, et provoqua un courant nationaliste très vif dans les masses populaires. Cette renaissance politique préoccupa fort les dirigeants hongrois, accoutumés à considérer les Roumains comme une masse amorphe qu'on pouvait traiter à sa guise.

La même année parut à Leipzig, en allemand, un travail important du regretté Aurel Popovici: « Die vereigniten Staaten von Grossösterreich » (Les États-Unis de la Grande Autriche»); l'auteur soutenait, avec de puissants arguments, la thèse suivante: l'Autriche-Hongrie ne peut plus exister dans sa forme actuelle; elle doit se transformer en un ensemble de petits États nationaux, unis entre eux dans une Confédération. Parmi ces États se trouvait la Transylvanie roumaine. La Hongrie était réduite au territoire qu'elle occupe aujourd'hui.

Ce livre, dont l'auteur était un publiciste d'origine transylvaine jouissant d'une excellente réputation en Autriche et personnellement lié avec le prince-héritier François-Ferdinand, produisit dans les cercles hongrois, comme on pouvait s'y attendre, une violente exaspération.

Toujours en 1905 eut lieu à Sibiu une grande exposition organisée par la plus ancienne et la plus forte association culturelle roumaine de Transylvanie: « l'Astra », lors de l'inauguration de son magnifique Musée ethnographique. Il y eut à cette occasion de grandes fêtes qui durèrent une semaine et réunirent à Sibiu non seulement les Roumains transylvains, mais les chefs de la vie nationale du Royaume de Roumanie. Ces fêtes firent éclater aux yeux de tout observateur attentif la force vitale des Roumains des deux versants des Carpathes.

L'année suivante, en 1906, le Royaume de Roumanie organisa une exposition jubilaire, à l'occasion de la 40-ème année du règne de Charles Ier, et du 1800ème anniversaire de la conquête de la Dacie par Trajan. Cette exposition, organisée dans la capitale de la Roumanie, reçut la visite de milliers de Transylvains; ceux-ci, accueillis par leurs frères du Royaume avec une joie indescriptible, rentrèrent dans leur foyers l'âme pleine de la grande idée de l'union nationale.

Budapest comprit le danger que représentaient ces courants pour l'État hongrois.

Ces craintes provoquèrent le livre de Huszár, qui présente la tentative suprême pour sauver la Hongrie des grands et multiples dangers qui la menaçaient.

* * *

Pour montrer l'importance politique considérable de ce livre, nous commencerons par le résumer en respectant l'ordre dans lequel il aborde les différents problèmes. Nous verrons ensuite dans quelle mesure et comment les remèdes qu'il propose ont été appliqués par le gouvernement hongrois entre 1907 et 1918.

1. Dans son introduction, l'auteur constate que, depuis quelque temps, les Roumains de Transylvanie se déclarent visiblement contre le caractère unitaire et national de l'État hongrois ; ils veulent transformer ce dernier en un État polyglotte, organisé sur une base fédéraliste. Dans cette intention, ils ont transformé toutes leurs institutions ecclésiastiques, scolaires, culturelles et économiques en armes de guerre contre l'État hongrois, la nation hongroise et la langue hongroise.

Pour lutter contre cette action, l'auteur présente un tableau complet de l'organisation et des tendances de toutes ces institutions ; il y joint des propositions détaillées concernant les mesures que le gouvernement doit prendre pour maintenir strictement la vie des Roumains dans le cadre national de l'État hongrois.

2. Dans le premier chapitre du livre, l'auteur nous donne le nombre des Roumains de Hongrie d'après le recensement officiel de 1900 d'une part, d'après la statistique faite par les autorités ecclésiastiques roumaines d'autre part. Selon la première source, ils sont 2.799.476 ; selon la seconde 3.029.534. Par rapport à 1880, les Roumains ont augmenté de 8,12%, et les Hongrois de 18,8%. Il étudie ensuite les institutions financières et les fondations roumaines ; l'association culturelle « Astra » ; la presse roumaine, et en particulier les journaux politiques ; l'activité des députés nationalistes, des prêtres et des instituteurs roumains.

Tels sont les facteurs qui éveillent dans le peuple roumain — de façon de plus en plus intense — des sentiments hostiles à l'État hongrois, sous prétexte de « conscience nationale ». L'État doit absolument en tenir compte ; peut-être serait-il encore possible de les ramener dans les cadres de l'idée de l'État hongrois, à condition d'user d'une politique très énergique.

3. Le chapitre II montre que, dans 12 districts transylvains, la majorité absolue des habitants est roumaine, variant entre 50,8% et 90,2%. Le but de ce chapitre est de désigner les districts où se trouvent les foyers de politique nationaliste roumaine, et aussi de donner les indications nécessaires à un remaniement des circonscriptions électorales, destiné à assurer pour toujours la prépondérance aux Hongrois. Actuellement, dit l'auteur, il y a 70 circonscriptions de majorité roumaine. Il est également devenu indispensable, au point de vue hongrois, de remanier le tracé des districts.

Dans les tableaux détaillés donnant le chiffre des diverses populations par district, toutes les nationalités sont prises en considération, sauf les Juifs. Ceux-ci sont partout considérés comme Hongrois, ce qui, naturellement, augmente fortement la proportion de ces derniers (de 6% environ).

4. Le 3ème chapitre concerne la situation actuelle et l'évolution historique de l'église roumaine uniate. L'auteur, parlant de l'Union avec Rome (1700), déclare qu'elle a été très utile à l'idée de l'État hongrois. Elle a en effet provoqué des désaccords dans la masse compacte des Roumains, habitués jusqu'alors à vivre en pleine communauté de rites, de langue et de coutumes.

Mais, ces derniers temps, affirme l'auteur, l'église uniate est entrée dans le courant nationaliste, et s'éloigne de plus en plus du catholicisme. Aussi est-il nécessaire, dit-il, de faire entrer le clergé uniate — quelles que soient ses protestations — dans les cadres de l'autonomie de l'église catholique romaine; c'est le seul moyen de mettre un frein à ses brigues nationalistes; d'ailleurs cette église uniate ne doit sa force et sa prospérité qu'à l'égide catholique et aux subsides du Fonds religionnaire. Au point de vue hongrois, ce serait une très grave erreur que d'accorder à l'église uniate une autonomie semblable à celle dont jouit l'église orthodoxe, en dehors des cadres de l'église catholique romaine; cette autonomie, à laquelle elle aspire de toutes ses forces dans un but nationaliste, constituerait un terrain favorable à toutes les agitations contre l'État et la nation hongroise.

Au cas où l'église uniate refuserait absolument — par esprit nationaliste — d'entrer dans les cadres de l'église catholique romaine, il faudrait supprimer toutes les subventions qu'elle reçoit sur le Fonds religionnaire. Comme la plupart des institutions de cette église uniate doivent leur existence et leur prospérité à ces subsides, ce serait le meilleur moyen de la décider à accepter.

Notons que l'auteur préconise l'encadrement de l'église uniate dans l'église romaine, avec l'approbation du Saint-Siège. Ce serait une mesure d'administration intérieure, comme celle concernant le Fonds religionnaire, qui dépend exclusivement du gouvernement.

5. Le chapitre IV porte sur l'église orthodoxe. Avant tout, l'auteur se montre très inquiet du fait que l'église métropolitaine orthodoxe roumaine de Bucarest porte le titre de: « Métropole de Hongro-Valachie », ce qui souligne l'unité spirituelle des Roumains de Transylvanie et de ceux de Valachie. Le gouvernement hongrois doit intervenir pour faire changer le titre du Métropolite roumain, et supprimer le mot de Hongro-Valachie.

Selon l'auteur, l'église orthodoxe de Hongrie constitue le principal foyer des agitations nationalistes roumaines; ses dignitaires, les professeurs de ses séminaires, ses prêtres et ses instituteurs confessionnels sont les agents les plus actifs du parti national roumain.

Dans ces conditions, il faut ruiner entièrement l'autonomie de l'église orthodoxe et abroger son statut organique, pour faire disparaître cette gangrène politique qui ronge le corps de la nation et du pays (p. 221).

Voici maintenant quelques unes des mesures proposées par l'auteur en ce qui concerne la formation des prêtres et des instituteurs roumains:

a) Les directeurs et professeurs des séminaires devront avoir suivi deux ans au moins à l'Université les cours de langue et de littérature hongroises, et avoir passé chaque semestre des examens sur ces matières.

b) Pour éviter que les jeunes gens bénéficiant de bourses accordées par les diverses fondations deviennent des agitateurs nationalistes, les autorités ecclésiastiques qui administrent ces fondations seront tenues d'envoyer au Ministère la liste des boursiers, au début de chaque année scolaire; le ministère aura le droit de rayer ceux qui auraient manifesté des sentiments contraires à la nation et à l'État hongrois.

c) Il faut dissoudre les sociétés d'instituteurs roumains; celles-ci organisent en effet dans différents centres des assemblées générales, qui sont prétextes à des banquets de caractère national, des concerts, des bals, des excursions destinés à réveiller la conscience nationale; elles contrarient ainsi les progrès de la magyarisation et constituent

un dangereux obstacle pour un État national hongrois. Il n'y a donc qu'à les supprimer purement et simplement.

d) Étant donné que les prêtres sont les soldats les plus ardents du nationalisme roumain, il faut que le ministère se réserve le droit de supprimer leur traitement aux prêtres qui ne sont pas de bons patriotes, sans aucun avis des autorités ecclésiastiques.

e) Pour que les séminaristes orthodoxes roumains reçoivent à tous égards une éducation et une instruction patriotique, il est à désirer que l'État crée dans le cadre de l'Université de Budapest ou de Cluj une Faculté de théologie orthodoxe, et un séminaire annexe, afin d'assurer le patriotisme des prêtres et de leurs ouailles, qui aujourd'hui laisse fort à désirer. La création de cette Faculté entraînerait la suppression des séminaires actuels, avec leurs programmes d'études.

6. Les trois millions et quart des Roumains de Hongrie ne disposaient que de quatre lycées et un gymnase roumains, entretenus par leurs églises. Cependant, la lutte contre ces établissements constituait un point essentiel du programme du gouvernement hongrois.

Le 6ème chapitre porte sur ces écoles. L'arme la plus puissante des Roumains contre la magyarisation est leur langue, qui sert à l'enseignement dans les écoles secondaires roumaines. L'auteur propose de modifier l'article de la loi XXX de 1883 concernant l'enseignement secondaire; que le hongrois devienne la langue d'enseignement dans les écoles confessionnelles; le roumain deviendra simplement une matière obligatoire pour les Roumains.

Si, pour des raisons supérieures d'État, cette réforme n'est pas réalisable actuellement, il faut en tout cas assurer au hongrois une place plus grande dans les écoles roumaines, et mettre ces dernières sous un sévère contrôle de l'État. L'auteur établit un plan de contrôle très minutieux pour les écoles normales et secondaires et les séminaires. Tout est prévu jusqu'aux plus petits détails: non seulement le recrutement du personnel enseignant, qui bien entendu devra avoir donné des gages de son loyalisme envers l'État, mais encore le contrôle de l'esprit qui règne dans les internats; des bibliothèques scolaires; du répertoire des chorales. L'auteur réclame en outre que les sujets discutés dans les sociétés de lecture soient soumis à une censure, et que les objets exposés dans les musées qui pourraient être rattachés aux écoles soient triés. Il recommande des mesures destinées à éliminer progressivement mais sûrement les élèves originaires du Royaume de Roumanie; il propose que les élèves roumains n'aient

pas le droit de participer aux fêtes, représentations théâtrales, bals et soirées littéraires organisées par la société roumaine.

7. Le VIIème chapitre traite des institutions culturelles roumaines, et en particulier de la plus importante et la plus puissante d'entre elles: l'« Astra ». L'auteur affirme que, depuis sa fondation en 1861, elle a servi sans interruption les menées nationalistes roumaines; elle constitue un des principaux facteurs des agitations séparatistes roumaines, l'élément le plus dangereux au point de vue de la politique de l'État hongrois (p. 522).

Un des instruments les plus efficaces de l'« Astra » est son congrès annuel; elle le tient en général dans les centres de régions où elle veut éveiller les masses au point de vue politique. Ces congrès constituent une arme contre l'État hongrois (p. 524). De même les différentes sections de l'« Astra » organisent des congrès annuels, au moment desquels, sous prétexte de manifestations intellectuelles, on organise des conférences, des représentations théâtrales, des concerts, des bals, des banquets: autant d'occasions d'éveiller la « conscience nationale » du peuple roumain.

L'activité entière de l'« Astra » prouve qu'elle travaille ouvertement, selon un plan précis, à créer une mentalité séparatiste, à faire naître des sentiments et des aspirations qui ne peuvent que produire une atmosphère de haine contre l'État hongrois, etc.

Les statuts de cette société déclarent ouvertement que son but suprême est de développer la culture roumaine. Le paragraphe II dit expressément que le but de l'association est de faire avancer la culture du peuple roumain. Mais la culture du peuple roumain et la culture roumaine sont deux choses différentes. Au point de vue politique, la culture roumaine ne saurait cadrer avec le principe de l'État hongrois, car, en Hongrie il ne peut exister qu'une culture hongroise.

« Au point de vue de l'État hongrois la seule tendance saine est celle qui a pour but de rapprocher autant que possible des Hongrois les autres nationalités. Si on admet qu'en Hongrie la culture soit différente selon les nationalités, dans ce cas les cultures nationales, et en première ligne la culture roumaine, deviendront le plus puissant facteur d'isolement et de séparatisme; ainsi s'élargira le fossé que les agitateurs nationalistes ont créé entre les Hongrois et les autres nationalités » (p. 541).

Le moment est donc venu de dissoudre l'« Astra », qui, réunissant tous les Roumains du pays, est une institution dangereuse pour

l'État hongrois. Si cette mesure ne peut pas être exécutée pour le moment, il faut en tous cas soumettre l'activité de cette Association à un sévère contrôle de l'État.

Il faut d'abord changer ses statuts, et leur faire affirmer sans équivoque possible que l'« Astra » est une « Association littéraire et culturelle des Roumains de Hongrie » et non pas une Association pour soutenir la littérature roumaine et la culture du peuple roumain. « En aucun cas ses statuts ne sauraient permettre à l'« Astra » de s'intéresser exclusivement à la culture nationale roumaine; il ne peut exister en Hongrie que la culture hongroise » (p. 549).

Il faut interdire à l'« Astra » d'organiser, sans l'approbation des autorités, des bibliothèques populaires, des musées, des écoles, des internats, des bourses, des sections littéraires ou scientifiques, des expositions, des conférences publiques, qui constituent actuellement des armes de la politique nationaliste roumaine.

L'auteur demande encore que le ministère de l'Intérieur ait un droit de regard sur le recrutement des membres. Si la direction de l'« Astra » refuse d'admettre quelqu'un parmi ses membres, il faut que l'intéressé puisse en appeler au ministère, qui aura le dernier mot; le même ministère doit se réserver le droit de sanctionner les élections faites par l'Assemblée générale dans les sections scientifique et littéraire, et d'exclure de l'association les personnes qu'il ne considère pas comme assez patriotes. En ce qui concerne les congrès, ils doivent avoir lieu exclusivement à Sibiu, siège de l'association. Un commissaire du gouvernement devra y assister, avec droit de dissolution; il signera les procès-verbaux du congrès.

Pour anéantir l'activité de l'« Astra », l'auteur demande qu'elle ne puisse créer de sections qu'avec un nombre minimum de 200 membres actifs. De même, elle ne pourra établir dans les villages des « agences » ou des bibliothèques populaires qu'avec un minimum de 20 membres. Si le nombre tombe au-dessous de 20, l'« agence » sera dissoute.

La conclusion de l'auteur est la suivante: « Étant donné que toutes les sociétés roumaines prétendues culturelles sont des foyers d'agitation antihongroise, il faut les placer sous un rigoureux contrôle de l'État. Dans l'avenir, il ne faudra plus admettre la création d'une seule ». (p. 673).

8. Quant à la presse roumaine, l'auteur la considère comme le facteur le plus puissant de la politique nationale roumaine. Il n'y a pas un seul centre roumain en Transylvanie qui n'ait un journal

roumain. L'intérêt de l'État hongrois est d'entraver la publication des journaux politiques roumains, en exigeant d'eux une caution aussi élevée que possible. Cette mesure serait très efficace, étant donné la pauvreté des Roumains. Il y en aurait d'autres: condamner les journalistes roumains à la prison de droit commun, et non à la prison politique; supprimer à ces journalistes leur permis de circulation sur les chemins de fer. Enfin l'État devrait publier un grand journal bilingue, sous la direction du ministère de l'intérieur.

9. Les instituts roumains de crédit causent à l'auteur de grandes inquiétudes; ils ont à leur service à peu près 600 fonctionnaires, tous agents de la politique nationaliste roumaine. Cette « caste indépendante » de fonctionnaires exerce une puissante influence nationale sur le peuple, avec lequel elle est en contact quotidien. En outre, ces instituts distribuent chaque année un quart de million de couronnes, sous forme de tantièmes, aux membres des comités de direction; ceux-ci sont entraînés dans les eaux de la politique nationaliste, et à leur tour entraînent le peuple après eux. D'ailleurs, les banques sont l'organe essentiel du mouvement national. Elles organisent les élections des maires, des députés, voire des évêques. Elle ont une influence néfaste sur l'État hongrois, plus encore au point de vue politique qu'au point de vue financier, car elles attirent les masses roumaines dans le camp anti-hongrois.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour empêcher l'augmentation des banques roumaines et réduire l'activité de celles qui existent.

Pour cela, il faut que le ministère du commerce charge un commissaire du gouvernement d'étudier les statuts de toutes les banques roumaines. Les tribunaux annulleront les dispositions qui empêchent les Hongrois d'avoir des actions dans ces banques et de contrôler ainsi leur activité politique. Une loi devra interdire aux directeurs de banque d'avoir une autre fonction rétribuée. Cette mesure porterait un coup grave aux banques roumaines, car leurs directeurs vivent d'autres occupations. Les prêtres roumains qui font partie du conseil d'administration d'une banque verront leur traitement réduit de la somme qu'ils touchent sous formes de jetons. Ils préfèreront sans doute renoncer à ceux-ci qu'à leur portion congrue; ainsi leur grande influence politique sur les paysans diminuera.

Le ministère des cultes interdira aux professeurs et instituteurs roumains de faire partie des conseils d'administration ou des commissions de censeurs des banques. De nombreuses banques roumaines

bénéficient d'un réescompte considérable de la part de banques hongroises et autrichiennes ; il faut que le ministère du commerce donne des instructions confidentielles à la direction de la Banque d'Autriche-Hongrie et à toutes les banques hongroises pour qu'elles n'accordent plus ce réescompte. Pour empêcher la création de nouvelles banques roumaines, il faut modifier la loi, et les obliger à avoir un capital social initial de 400.000 couronnes au moins [1]) ; les membres du conseil d'administration devront apporter une garantie de 10.000 couronnes en biens immeubles. Ces restrictions empêcheront la constitution de nouvelles banques roumaines.

Il est nécessaire de créer, dans les régions roumaines, des « banques populaires de district » hongroises, qui contrebalanceront les banques roumaines. Elles soutiendront les habitants hongrois de ces régions dans les difficultés qu'implique leur mission. On aura soin d'élire dans leur conseil d'administration les nationalistes roumains les plus ardents : les bénéfices qu'ils en tireront les feront renoncer à leur activité nationaliste. Ces banques soutiendront les entreprises industrielles, « dont les ouvriers seront ainsi gagnés plus facilement à la cause hongroise ». Grâce à elles, les paysans roumains pourront être détachés de la politique nationaliste où les ont engagés les banques roumaines.

10. La dernière mesure recommandée par l'auteur concerne l'organisation politique des Roumains de Transylvanie. Il cite les déclarations faites par l'ancien premier ministre A. Wekerle, en 1894, à Baia-Mare : « Nous ne permettons aucune expérience capable d'entraîner le démembrement de l'État hongrois ; nous n'admettons aucune formation de droit public qui puisse séparer la population du pays selon les nationalités, avec tendance à une administration distincte ». L'auteur conclut en proposant la dissolution du Parti national roumain, réalisée en 1895 par le premier ministre Hieronimy : ainsi disparaîtrait le facteur le plus dangereux pour l'État hongrois.

*
* *

Dans sa conclusion, l'auteur déclare que son travail a été composé « exclusivement pour le gouvernement », étant donné les observations et les propositions de nature confidentielle qu'il contient. Cependant,

---

[1]) De toutes les banques roumaines, quatre seulement satisfaisaient à cette condition.

il juge nécessaire de publier son livre pour le grand public de Hongrie et de l'étranger, à condition bien entendu d'en retrancher les « observations » et les « propositions » faites à l'usage exclusif du gouvernement. Ce livre montrerait à l'étranger la quantité d'institutions culturelles, religieuses et économiques dont disposent les Roumains de Hongrie, et la liberté dont ils jouissent.

Pourquoi donc vouloir cacher à l'étranger et au pays la partie la plus intéressante du livre, à savoir les « observations » et les « propositions » adressées au gouvernement, propositions destinées précisément à détruire l'édifice religieux, intellectuel, économique et politique des Roumains? A cette question, il n'y a qu'une réponse possible, et cette réponse suffit à condamner tout le système préconisé par ce livre et pratiqué méthodiquement par les gouvernements hongrois.

* * *

L'espace nous manque pour étudier la politique hongroise entre 1907 et 1918, en tant qu'elle réflète les idées contenues dans ce livre. Nous le ferons dans un numéro prochain. Disons cependant dès maintenant que le gouvernement hongrois a mis en pratique les mesures préconisées par Huszár. Voici quelques exemples:

1. La loi Apponyi (1907) sur la magyarisation de l'enseignement primaire.

2. La magyarisation des jardins d'enfants (loi de 1912).

3. La magyarisation des écoles normales.

4. La création de l'évêché uniate hongrois de Hajdú-Dorog (1913).

5. L'intronisation forcée de Vasile Mangra comme Métropolite des Roumains orthodoxes de Transylvanie, premier pas vers la magyarisation de l'église orthodoxe.

6. La zone culturelle créée en 1917 par le comte Apponyi.

7. L'envoi de colons hongrois en Transylvanie et de Roumains dans les régions hongroises.

ONISIFOR GHIBU
Professeur à l'Université de Cluj

L'HISTOIRE DE L'ART HONGROIS AU SERVICE DU RÉVISIONNISME

L'art et l'histoire de l'art peuvent-ils servir la cause de la révision des traités de paix? Les faits montrent que oui. Pour nous en convaincre, regardons à Budapest la place de la liberté; nous y voyons quatre monuments imposants, qui symbolisent les territoires perdus par la Hongrie. La Transylvanie est représentée sous les traits d'un beau jeune homme à l'agonie, que son père, un soldat (la Hongrie) ne peut sauver. Dans les magasins de Budapest, on vend des cartes postales illustrées et des poésies irrédentistes. Que représentent ces cartes? La Grande Hongrie symbolisée par un pain dont quatre corbeaux (les États successeurs) arrachent les morceaux; ou encore une carte de la Grande Hongrie: sur la Transylvanie s'étale un paysan roumain; au sud, un Serbe; au nord, un Slovaque, à l'ouest un Autrichien en bonnet de nuit. Une autre gravure irrédentiste représente un hussard hongrois rentré dans sa patrie après la guerre, qui, regardant avec douleur la carte de la Hongrie mutilée s'écrie: « Non, non, jamais ! ». Même l'art des jardins sert en Hongrie la cause révisionniste. A côté d'une gare de Budapest, on peut voir une carte de la Grande Hongrie dessinée avec des fleurs, et au-dessous l'inscription suivante: « Tu la veux? Travaille pour elle ». Une brochure intitulée: « Notre Transylvanie » a une couverture décorée des sept cités de Transylvanie; au dessus, une magnifique porte sculptée, sur laquelle s'appuie une énorme sandale qui représente le peuple roumain. Nous pourrions donner bien d'autres exemples, et il faut reconnaître que tout cela ne manque ni d'imagination, ni de qualités artistiques.

L'histoire de l'art elle-même est souvent mise au service du révisionnisme hongrois. Non seulement les révisionnistes

professionnels, mais encore les historiens de l'art qui ne sont pas au service de la propagande officielle défendent directement ou indirectement cette tendance, parce qu'elle plaît aux lecteurs hongrois; en Hongrie, un historien de l'art antirévisionniste serait considéré non seulement comme un mauvais patriote, mais comme un traître. En feuilletant les brochures de propagande hongroises, on voit qu'elles utilisent à l'appui de leur thése, à côté d'arguments historiques, géographiques, économiques, démographiques, des arguments empruntés à l'histoire de l'art transylvain. L'histoire de l'art est mise au service du révisionnisme; elle forge des armes destinées à faire revivre la vieille Hongrie. Ces écrits sont de deux sortes: les uns, œuvres d'amateurs et de journalistes, couvrent les Roumains d'injures; les autres, œuvres de savants, enveloppent la calomnie d'un manteau scientifique. Examinons quelques unes d'entre ces dernières.

Etienne Möller, dans sa brochure: « Les Monuments d'architecture hongroise », 1920, commence par affirmer, avec l'emphase hongroise bien connue: la Hongrie est aux portes de l'Orient le dernier représentant de la civilisation occidentale qu'elle a servie pendant dix siècles. La Hongrie a réussi à se maintenir au niveau des grandes nations occidentales et à s'adapter au degré de développement de chaque époque. Non seulement l'esprit hongrois s'est assimilé la civilisation occidentale importée par des architectes français et italiens; mais encore il l'a développée selon le milieu, le climat et les coutumes locales; il a donné un caractère national au style gothique et au style Renaissance en Hongrie. L'influence hongroise a pénétré jusqu'à Skoplje. Aucune loi, aucun obstacle n'a empêché les minorités ethniques de la Hongrie de pratiquer leur art national. Mais seuls les Saxons et les Zipsers ont conservé et développé leur civilisation propre. Les autres ont assimilé la civilisation occidentale des Hongrois.

Par rapport à cette supériorité des Hongrois, Möller nous représente les Roumains comme tout à fait inférieurs. Le style byzantin en Transylvanie ne constituerait qu'une apparition isolée; même dans les régions où la religion orthodoxe ou uniate s'est répandue, l'auteur ne trouve aucune trace d'architecture valaque. Il ne connaît en Transylvanie que 6 œuvres byzantines, d'époque avancée, sans grande importance, et qui n'ont exercé aucune influence; leurs auteurs sont de Macédoine, et non de Roumanie, où le style byzantin est venu de Russie. On peut deviner sa conclusion, après ces affirmations. La justice de la cause hongroise est pour lui

évidente. « Le triomphe d'une culture supérieure sur la culture inférieure est un des enseignements les plus éclatants que nous ait transmis l'histoire, car il atteste la supériorité de l'esprit sur la force brutale, et nous persuade que la destinée de l'humanité consiste en l'évolution pacifique, vers les buts les plus élevés. Cette consolante perspective ne manquera pas de se réaliser dès que seront tombées les barrières artificielles qui, durant les années écoulées, si douloureuses pour notre chère Patrie, ont entravé l'échange et la propagation des biens intellectuels ».

L'homme d'Etat *Albert Apponyi* se sert d'autres arguments dans son album intitulé « Pictures of Transylvania » (1920). Il montre dans sa préface que les forces morales, culturelles et économiques conduisent un État, et que le peuple hongrois aurait à cet égard des aptitudes supérieures. Les illustrations de cet album, exclusivement hongroises et saxonnes, tendent à prouver que la civilisation transylvaine a été et est uniquement hongroise et saxonne. Les Roumains sont des immigrés, venus comme pauvres bergers ; de leur masse, bien qu'elle fût en croissance continuelle, un petit nombre d'individus seulement s'est élevé à une forme de vie supérieure: prêtres, instituteurs, avocats. Il n'y a aucune trace de leur activité dans la vie intellectuelle du pays. Les prétentions des Roumains au gouvernement de la Transylvanie constituent donc une parfaite absurdité. Elles n'ont pu se réaliser que par la contrainte matérielle, en détruisant tous les agents naturels de supériorité morale et économique. La domination roumaine détruit d'énormes valeurs culturelles et implique une régression de la plus triste nature dans toutes les branches de l'activité publique.

A la fin, l'auteur donne deux illustrations de sujet roumain, et observe: « Ces deux photographies montrent des villages habités par les Roumains, qui vivent dans de misérables cabanes avec leurs animaux. Aucun effort de l'État hongrois n'a réussi à élever ce peuple à un degré supérieur de civilisation. Les caprices du sort leur ont donné pour un moment le gouvernement des Allemands et des Hongrois. On peut prévoir qu'un pareil peuple ne sera pas capable de jouer en permanence un tel rôle ».

Cornel Divald, dans son livre « Magyarország müvészeti emlékei » (Les Monuments artistiques de la Hongrie), Budapest, 1927, englobe avec les monuments hongrois ceux des Saxons, des Zipsers etc. de Transylvanie et de Slovaquie, par exemple l'église noire des Saxons de Brașov, l'église saxonne de Buz, d'autres encore,

dont il donne même la photographie. Et la typographie royale hongroise a donné au livre la dédicace suivante, en première page: « Il faut imprimer dans la conscience de tout Hongrois cultivé les illustrations et le texte de ce livre. Ici sont énumérés les trésors qui sont les preuves de la civilisation de la Hongrie millénaire. Ils montrent que la nation hongroise, aux frontières de l'Occident, s'est toujours affirmée non seulement par les armes, mais par les réalités objectives de la civilisation. Celle-ci attend donc une juste réparation de l'injustice qui lui a ravi, non seulement une terre sanctifiée par le sang, mais encore les monuments inestimables de la puissance créatrice hongroise, aujourd'hui entre les mains d'étrangers qui n'ont rien à faire avec eux ». « La pierre, le bois, la couleur et la forme des œuvres contenues dans ce livre ont appartenu à la vie de nos ancêtres; nous devons donc les considérer comme un héritage légal et une propriété spirituelle. La typographie royale hongroise... met ce livre dans les mains du public hongrois pour renforcer sa confiance en lui-même, et redresser l'opinion publique à l'étranger ».

M. *T. Gerevich*, dans sa communication au congrès d'histoire de l'art, (Stockholm, 1933), a prononcé les affirmations suivantes: « la civilisation et le talent artistique de la nation hongroise ont créé dans le bassin des Carpathes une vie artistique très mouvementée. L'art hongrois a été la dernière sentinelle vers l'Orient des styles occidentaux. Au-delà des frontières orientales de la Hongrie historique commençait déjà la steppe stérile de l'art de l'orthodoxie. Dans bien des cas la Hongrie a servi d'intermédiaire pour la diffusion des styles occidentaux vers le Nord et l'Orient ». « Ses orfèvres ont été recherchés non seulement dans les pays limitrophes, mais aussi dans les pays les plus éloignés, jusqu'en Suède et en Russie ». « Il serait faux d'identifier l'idée de l'art national dans le passé avec l'idée actuelle de la nation, et l'extension de celle-ci avec les formations politiques du présent ». « L'idée de l'art national n'est pas toujours identique à celle de la langue nationale ».

Qui connaît la mentalité hongroise retrouve dans les paroles de M. Gerevich une justification théorique de la politique révisionniste; il exagère le rôle des Hongrois dans l'histoire de l'art, et déprécie en revanche l'art roumain; il affirme que les frontières actuelles de la Hongrie ne sont pas celles de son unité artistique.

L'album édité par la « Commission des monuments hongrois » et « l'Association des amateurs de livres » reproduit en photographie et

décrit en quatre langues quatorze cités de Transylvanie, dont six sont incontestablement saxonnes: Brașov, Bran, Râșnov, Cohalm, Sibiu, Slimnic. Dans la préface, après les déclarations coutumières sur les mérites des Hongrois dans la civilisation et l'art, on peut lire: « nous avons bien le droit d'attendre un avenir meilleur ». Qu'est-ce à dire, sinon qu'on peut espérer la révision des traités? Et quel rapport y a-t-il entre la Commission des monuments et le révisionnisme? Quoi qu'il en soit, le révisionnisme, ici comme chez M. Gerevich, est plus voilé que chez d'autres.

L'art populaire est lui aussi utilisé par les révisionnistes. M. Szilády, dans un opuscule (« A mi Erdélyünk », 1922) représente le peuple roumain comme un peuple préhistorique, qui se cramponne aujourd'hui encore aux coutumes et aux objets primitifs, qui commence à peine à utiliser les métaux. Les motifs des broderies roumaines sont d'origine hongroise ou russe. Que trouve-t-on dans l'ethnographie roumaine?: des monnaies romaines, des étoffes serbes, des vêtements hongrois, des icônes byzantines. Les dernières pages de l'opuscule réclament sans détour la révision des traités.

Apponyi et M. Szilády, nous le voyons, déprécient le peuple roumain pour montrer qu'il est incapable de gouverner. Nous pourrions citer bien d'autres exemples de cette sorte, mais ce que nous avons vu suffit à nous convaincre que des savants hongrois d'un certain renom se sont mis au service de la cause révisionniste, et utilisent la science pour réclamer la révision du traité de Trianon. Quelle confiance peut-on avoir, au point de vue scientifique, dans les travaux de ces historiens de l'art, qui ne cherchent pas la vérité pour elle-même? Et beaucoup d'historiens hongrois d'après guerre entrent dans cette catégorie. Avant d'examiner et de critiquer leurs conclusions, voyons par quels moyens ils s'efforcent de préparer le terrain pour une révision des traités à l'aide de l'histoire de l'art.

Nous pourrions ici citer le proverbe: la fin justifie les moyens. Résumons les arguments et la méthode de ces savants hongrois:

1. Ils déprécient tout ce qui est art roumain, dans la Transylvanie et l'Ancien Royaume, art savant ou art populaire; ils le déclarent sans importance et sans influence.

2. Ils affirment — et c'est là une calomnie — que les Roumains ont détruit les monuments historiques qu'ils ont pris aux Hongrois; qu'ils sont incapables d'avoir une administration des Beaux-Arts.

3. Ils prônent en revanche la supériorité de l'art hongrois; ils exagèrent sa valeur, son originalité, son caractère national; ils nient toute influence roumaine sur lui. Ils se plaisent à affirmer que l'art hongrois est au niveau de l'art occidental, et qu'il a exercé son influence sur d'autres peuples.

4. Dans leurs publications, pour prouver la supériorité des Hongrois, ils n'hésitent pas à dénaturer, à falsifier la vérité. Citons quelques exemples. Pour augmenter le nombre des artistes hongrois, ils remplacent le mot de « ungarländisch » par celui de « ungarisch ». Dans l'ancienne Hongrie, les habitants non-hongrois étaient plus nombreux que les Hongrois; mais on appliquait le principe suivant: en Hongrie, il n'y a que des Hongrois; les Roumains, les Saxons, les Serbes, les Slovaques ne sont que des Hongrois de langue roumaine, allemande, serbe, slovaque. Aussi, dans les manuels hongrois d'histoire de l'art, les œuvres d'art des Saxons et des Zipsers les plus authentiques figurent-elles comme hongroises, ce qui constitue une injustice criante. Cette injustice continue aujourd'hui encore, alors que Saxons et Zipsers ne sont même plus citoyens hongrois. Le nom latin ou allemand des artistes est souvent traduit en hongrois, pour donner l'idée fausse qu'il s'agit de Hongrois. C'est le geai se parant des plumes du paon, procédé inconnu en Occident. Que dire des fausses attributions, toujours à l'avantage des Hongrois? Les Saxons ont joué un rôle prépondérant dans l'art savant de Transylvanie, et les Roumains dans l'art populaire: or, dans les livres hongrois, ou ils sont passés sous silence, ou leur rôle devient insignifiant.

Nous avons déjà relevé ces procédés condamnables dans plusieurs publications, et au cours des congrès internationaux de Stockholm et de Varsovie (C. f. Résumé des communications présentées au Congrès international de Varsovie, 1933, vol. II, et XIII; Congrès international d'histoire de l'art. Résumé des communications de Stockholm, 1933, et Actes du Congrès; J. Strzygowski, Festschrift, Klagenfurt, 1932). L'historien de l'art saxon V. Roth les a relevés de même dans le « Siebenbürgisch-Deutsches Tageblatt », No. 17.415, 5/V.931.

Nous avons cité, à titre d'exemple, les arguments de cinq personnalités hongroises en faveur de la révision du traité de Trianon. Nous avons vu leurs méthodes; nous avons constaté que leurs écrits sont incontestablement tendancieux. A l'étranger, où on ne connaît pas ces questions à fond, ces écrits constituent de graves

accusations à l'adresse des Roumains, et peuvent produire un effet pénible dans la conscience de tout homme cultivé. Quant à nous, Roumains, elles nous font sourire.

Mais, puisque les Hongrois persistent à publier ces calomnies, même en langue étrangère, il est nécessaire de les examiner. Une nation, comme un individu, doit défendre son honneur; et c'est à nous, intellectuels transylvains, qui connaissons les faits, qu'incombe ce devoir. On ne peut exploiter l'histoire de l'art transylvain en faveur du révisionnisme qu'en falsifiant la vérité. Celle-ci plaide au contraire contre le révisionnisme. Un simple exposé de la situation réelle fait tomber les arguments hongrois. Ce qui est à réviser, ce n'est pas le traité de paix, mais toute l'histoire de l'art hongrois, qui se crée, avec les mérites d'autrui, une auréole mensongère. Mais laissons parler les faits.

Nous avons publié une synthèse de l'art roumain savant de Transylvanie, sous le titre: « Die Kunstdenkmäler des Siebenbürger Rumänen », Cluj, 1927. Les documents contenus dans ce travail réduisent à néant la plupart des calomnies hongroises. Le style byzantin cultivé par les Roumains ne constitue nullement une apparition isolée en Transylvanie; on ne le trouve pas seulement dans six monuments, comme le prétend M. Möller; il est au contraire fréquent; il se manifeste par la coupole, le plan en trèfle, un grand nombre de peintures d'église et d'objets liturgiques. Ce serait dépasser les bornes de cet article que de rapporter tous les exemples; une partie d'entre eux est citée dans le travail dont nous parlons plus haut (p. 15—20). Nous nous permettrons d'en relever quelques lignes: Les éléments byzantins dans l'art religieux des Roumains transylvains ont été souvent signalés. L'historien hongrois Lyka Charles écrit: « L'église serbe ou roumaine se différencie de l'église réformée ou catholique. Aussi avons-nous le droit de dire que cette région a un autre caractère artistique que la plaine hongroise ». D'où est venu ce style? Non de la lointaine Macédoine, mais des principautés voisines, de Moldavie et de Valachie. Depuis les temps les plus anciens, il y avait des rapports religieux et culturels entre les Roumains de Transylvanie et ceux des Principautés. Souvent des évêques, des archiprêtres, des prêtres furent consacrés là-bas; bien des fils de paysans firent leurs études dans les monastères des Principautés, avant de devenir prêtres dans leur patrie. Des prêtres de Brașov eurent souvent des missions auprès des princes. Bon nombre de princes roumains, valaques ou moldaves, fondèrent en Transylvanie des églises et des

monastères ou leur offirent des présents. Des prêtres, des moines, des artistes vinrent des principautés roumaines. Les fondateurs des églises byzantino-roumaines de Transylvanie sont pour la plupart des princes roumains. Rien de plus erroné que d'affirmer qu'on ne trouve en Transylvanie aucune trace d'art valaque. Citons quelques faits: l'église de Rășinari a été édifiée en 1383 par Radu I; celle de Râșnov a été construite de même en 1384 par un prince roumain. Le plus antique monastère, celui de Perii Maramureșului, a été élevé en 1391 par Dragoș, fils du Voëvode. Dans la région de Făgăraș, le monastère le plus vieux est celui de Scorei, fondé en 1391 par Mircea le Vieux. C'est sans doute grâce aux donations de ce dernier que le moine Nicodème éleva dans le pays de Hațeg le monastère de Prislop, restauré dans la seconde moitié du XVIème siècle par Zamfira, fille du Voëvode Moïse, seconde patronne de l'église de Densuș. Étienne le Grand, lorsqu'il eut reçu deux cités en Transylvanie, éleva près de Ciceu, dans la commune de Vad, une église et fonda un évêché. Les églises de Mihăești, près de Vad, et celle de Cetatea de Baltă, aujourd'hui saxonne, sont probablement du début du XVIème siècle. C'est sans doute Neagoë Basarab qui a élevé en 1515 une église à Zârnești. Le même prince, ou, selon d'autres, Vlad IV le Moine a fondé l'église Saint-Nicolas, à Brașov, à qui presque tous les princes de Valachie ont fait des donations. Pierre Cercel a bâti un pronaos, le Voëvode Aron de Moldavie a terminé l'édifice, et lui a fait de riches donations. Michel le Brave a élevé des monastères à Alba-Julia, à Ocna Sibiului et à Lușărdea. Un fils ou petit-fils de Stana (fille du Voëvode Mircea le Berger), Michel Raţ a, vers 1600, bâti une église à Teiuş; le Voëvode Matei en a élevé une autre à Porcești, en 1653. Constantin Brancovan a restauré entre 1673 et 1684 l'église de Tinăud. C'est encore lui qui a élevé en 1697 l'église de Saint-Nicolas à Făgăraș; un peu plus tard celle du monastère de Sâmbătă-de-Sus; en 1701, celle d'Ocna Sibiului. Avec l'aide de Maria Bălăceanu, fille du Voëvode Șerban, des marchands grecs de Sibiu bâtirent en 1690 l'église de Bungard.

Les noms des maîtres venus des Principautés nous sont en bonne partie connus; M. Iorga, puis M. Meteș en ont donné la liste (Meteș: « Zugravii bisericelor române », Cluj, 1929). Il est inutile de les citer. Le style byzantin, introduit par eux, a laissé assez de traces visibles.

En ce qui concerne la valeur artistique des monuments roumains-byzantins de Transylvanie, il nous paraît utile de citer les avis exprimés avant la guerre par quelques savants hongrois. Le professeur

Groh écrivait: « En Transylvanie, l'art médiéval et byzantin a créé des merveilles d'architecture et de peinture, qui nous seront enviées par l'étranger quand elles seront connues... ». « Pour la plupart, les peintures murales byzantines sont supérieures aux latines ; à côté de certaines médiocres, nous en trouvons d'admirables ». D'après Szendrei, « le peuple roumain a introduit dès le XVème siècle, par sa liturgie, un élément nouveau dans l'architecture religieuse, en particulier les formes byzantines et les constructions de bois ». Supka pensait que les monuments roumains-byzantins de Transylvanie sont pleins d'intérêt. Gyárfás écrivait que la publication des œuvres d'orfèvrerie et de peinture des églises orthodoxes de Transylvanie ouvrirait un chapitre nouveau dans l'histoire de l'art hongrois (!).

La valeur de ces monuments et leur apparition dans des circonstances absolument défavorables nous amènent à nous poser la question suivante: quels ont été les rapports entre l'État hongrois, la principauté hongroise de Transylvanie, les religions dominantes, et les Roumains? Le peuple roumain a été méprisé et opprimé pour sa religion orthodoxe; les Roumains de Transylvanie ont été considérés comme des schismatiques et tout juste tolérés. Le concile des évêques catholiques de Buda décidait en 1279 d'interdire aux prêtres schismatiques d'élever des églises ou des chapelles, et aux fidèles d'y pénétrer. Le roi Sigismond menaçait en 1428 les fidèles de la confiscation de leurs biens s'ils faisaient baptiser leurs enfants selon le rite schismatique. Il y a eu des cas où les nobles se sont emparé d'églises roumaines ou ont empêché leur construction. Il y eut même des tentatives pour convertir la population roumaine à la religion catholique ou réformée; dans ces cas les orthodoxes perdaient leurs églises, qu'ils devaient céder aux convertis.

Avant 1848, les Roumains n'avaient pas le droit de construire des églises dans les villes. Le XVIIIème siècle constitue une exception. Les Roumains ne pouvaient entrer dans les corporations d'artistes. C'est pour cela qu'ils n'ont pas pu produire une classe d'architectes, de peintres et d'artisans. Pour montrer la pauvreté extrême de notre Église avant 1848, il nous suffira de rappeler qu'à plusieurs reprises des évêques furent contraints d'engager des objets de valeur, voire les objets du culte. N'oublions pas non plus qu'aux cours des troubles et des guerres, quantité d'œuvres d'art ont été détruites; que, sur un ordre impérial, le général Bukow détruisit en 1761 églises et monastères. Voilà la liberté que vante M. Möller.

Si, malgré l'oppression hongroise, les Roumains transylvains ont eu un art caractéristique, c'est là un argument éloquent contre le révisionnisme étayé sur des considérations tirées de l'histoire de l'art par nombre d'historiens hongrois. L'observation de Möller, à savoir que le style byzantin n'a pas pu l'emporter en Transylvanie sur l'art occidental ne porte pas si l'on connaît les circonstances historiques. Elle ne porte pas non plus pour des motifs artistiques. Les Roumains transylvains ont eu une architecture éclectique; ils ont eu le rôle d'intermédiaires entre le style byzantin et les styles occidentaux. Leur monuments peuvent être divisés en trois groupes; 1) purement byzantino-roumains; 2) intermédiaires entre le style byzantin et les styles occidentaux; 3) purement occidentaux. Les influences occidentales sont venues avant tout des Saxons, qui ont joué un rôle primordial dans l'art savant de Transylvanie, puis d'autres étrangers. Pour le peuple roumain des villages, les églises de bois sont caractéristiques; elles ont constitué dans le passé la majorité absolue des églises; il en reste encore 1274. Elles représentent le style du bois; à l'intérieur, on trouve des peintures byzantines; à l'extérieur, on constate quelques influences occidentales en ce qui concerne le clocher.

Les églises de bois, passées sous silence par Möller, sans doute par mépris, sont, elles aussi, une preuve du génie artistique du peuple roumain. Leur valeur, tant artistique qu'historique, est unanimement reconnue. Parmi les écrivains d'art antérieurs, nous pouvons citer Schulcz (« Mitteilungen d. k. k. Central-Commission », 1866) qui les apprécie en ces termes: « Betrachten wir zum Schluss diese Bauten sowohl in ihrer architektonischen als auch technischen Durchführung, so muss zugegeben werden, dass diese vollkommene Holzbauten in ihrer Art architektonische Kunstwerke sind ». Il trouve leur construction très intéressante, leur voûte très originale, leur aspect mystérieux, sérieux et gracieux. D'après lui, elles l'emportent sur celles de Norvège. Wesser les considère comme si originales qu'il fait d'elles un groupe à part dans l'architecture du bois (Der Holzbau, Berlin 1903). Parmi les savants hongrois, Ladislas Szinte et Myskowski n'ont eu pour elles que des mots d'admiration enthousiaste. Dans les nombreux comptes-rendus publiés sur nos travaux concernant les églises de bois d'Arad et de Bihor, nous ne trouvons à leur égard que des expressions admiratives, que nous réunirons dans une brochure. Nous pouvons constater l'influence de leur style en Ruthénie (Podkarpatská Rus).

L'architecture des Roumains de Transylvanie a un caractère particulier qui la différencie de celle des Hongrois et des Saxons; leurs monuments ne sont ni moins nombreux ni moins anciens (les plus vieux remontent au XIIème siècle). Ils n'ont pas une valeur artistique moindre. Il ne leur manque que deux choses: la grandeur des proportions et la qualité des matériaux; ces lacunes s'expliquent par la domination hongroise. Mais elles ne diminuent pas leur valeur historique ni artistique. On ne juge pas la valeur d'une œuvre d'art au mètre; on ne l'apprécie pas seulement par sa matière. Mr. Jean Alazard écrit dans la revue « Beaux-Arts » (29, XII, 1933): « A coup sûr, c'est cette persistance de puissantes traditions paysannes qui a empêché les villages roumains de Transylvanie d'être magyarisés; voilà ce qui a conservé aux villages roumains une originalité si prononcée à côté des burgs saxons et hongrois. L'architecture définit la race, car il y a un art religieux roumain avec une personnalité propre et qui ne ressemble à rien d'autre. Pour nous en convaincre il suffit de parcourir la Transylvanie, dont les églises de bois sont si curieuses ».

L'affirmation de Möller, que la Roumanie aurait reçu le style byzantin de la Russie montre un manque total d'information dans le domaine de l'art byzantin. Le style byzantin est venu directement, comme le prouvent les peintures les plus anciennes, celles de l'Église princière de Curtea de Argeș, (XIVème siècle), qui ressemblent extraordinairement à celles de Kahrié Djami, à Constantinople; ce n'est qu'au milieu du XVIème siècle qu'on peut parler d'influence russe, et en Moldavie seulement.

Passons maintenant à l'art du paysan roumain. Rien de plus tendancieux que de représenter ce dernier comme quasi-préhistorique. Certes, le montagnard est primitif, mais la population roumaine n'habite pas toute la montagne. S'il était pauvre et d'une civilisation arriérée, avant l'Union, la faute en est surtout à la domination hongroise. Aujourd'hui, grâce à la réforme agraire, le paysan est devenu propriétaire; grâce aux réformes scolaires, son niveau de culture s'est beaucoup élevé. Le nombre des intellectuels roumains transylvains a tant augmenté depuis quinze ans que nous connaissons aujourd'hui un chômage intellectuel.

Ce qui frappe tous les visiteurs étrangers, c'est, avec l'unité de langue, celle de l'art populaire dans toutes les provinces habitées par des Roumains, ainsi que sa valeur. On trouve les mêmes motifs décoratifs en Transylvanie, en Valachie, en Moldavie. Kolbenheyer

relevait en 1912 (Motive der hausindustriellen Sticherei) l'identité des broderies roumaines de Bucovine et de Transylvanie, bien que ces deux provinces aient toujours été séparées politiquement. Il suffit, pour se convaincre de cette identité, de feuilleter un album d'art paysan roumain. Sur les broderies roumaines, dédaignées par Szilády, nous ne trouvons que des appréciations élogieuses chez les hommes compétents.

Kolbenheyer s'exprime ainsi: « Ein unabweisliches Bedürfnis; es ist dies das Verlangen ihren verschiedenen Arbeiten nebst möglichster Zweckmässigkeit und Dauerhaftigkeit auch einen gewissen äusseren Schmuck, eine angemessene Zier zu verleihen, und gerade auf diesem Gebiete zeigt dieselbe einen natürlichen Kunstsinn und ein angeborenes Verständnis, das in Hinblick auf die sonstige kulturelle Rückständigkeit derselben umsomehr unser Staunen, ja unsere Bewunderung erregen muss». Fl. Rómer dit que les Roumains sont restés fidèles à leurs motifs propres, extrêmement originaux. Jaronek («Art. populaire,» Paris, 1931) trouve les broderies roumaines de Moldavie remarquables par leur beauté, leur composition, leur invention et leur technique. Malonyai déclare le coloris des motifs géométriques surprenant et saisissant. Dőmőtőr dit des broderies roumaines du district d'Arad: « Par leur sens artistique et l'effet qui se dégage d'elles, elles surpassent les broderies slaves, de formes dures et monotones, et les broderies szeklers, qui malgré l'énorme travail qu'elles supposent, font moins d'effet. Elles les surpassent par leur richesse, leurs fleurs et leurs feuilles pleines de charme, leur composition artistique et leur coloris. L'harmonie de la décoration se manifeste avec une force surprenante; ces compositions sont de vrais chefs d'œuvre. Le choix des couleurs prouve l'habileté, la mesure dictée par le bon sens. La distribution et la proportion des couleurs sont toujours pleines de goût ». Dans les autres domaines de l'art populaire, nous pourrions encore citer bien des appréciations élogieuses. Jännecke écrit (« Das rumänische Bauern- und Bojarenhaus, Bucarest, 1918): « auf dem Gebiete des bäuerlichen Wohnhauses Eigenartiges und Bedeutendes hervorgebracht. Der Hauptwert des rumänischen Bauernhauses besteht in der Ausbildung der durchaus selbständigen Zierformen, deren Reize man nicht genug bewundern kann ». G. Téglás trouve dans les travaux de bois une véritable poésie, la manifestation du génie populaire; on ne copie pas servilement; chaque artisan imprime à son œuvre le sceau de sa personnalité. T. Schmidt écrit à propos des

croix de bois: « Souvent ces croix sont des chefs d'œuvre, et l'étranger se demande avec stupéfaction où le simple fils de la nature a pris l'imagination et la dextérité avec lesquelles il exprime parfois tout un monde dans une croix sculptée ». Lucien Romier disait dans « Le carrefour des empires morts », Paris, 1931: « La plupart de ces costumes étant faits à la maison, on y voit la preuve d'un génie particulier de la paysanne des Carpathes et de son goût inné pour l'élégance... L'intérieur même des maisons trahit le même souci d'arrangement ». D'après H. Focillon, l'art populaire roumain est resté fidèle à des formes très anciennes, mais ne se répète pas, parce que les artistes paysans sont poètes. « Placé entre une région de surcharge et de lourdeur, il conserve cette tonalité qui ne se définit pas — le goût, et dans la gaîté la plus allègre, dans l'expression la plus inventive, le génie de la mesure et le secret de contenir sa facilité » — « le paysan, la paysanne, artisans des chefs d'œuvre, répandant autour d'eux leur immémoriale jeunesse, leur besoin de mêler la beauté à la vie, apparaissent non comme des rêveurs de peuplades, mais comme des exemplaires d'humanité forte et fidèle, debout à travers le temps ». « Telles sont les aptitudes éternelles de la race » (La Grande Roumanie, édité par « l'Illustration », 1929). De même J. Alazard loue dans l'article cité plus haut « le sens esthétique du paysan roumain dans l'arrangement des maisons de bois, l'élégance des vêtements, où les couleurs s'harmonisent heureusement ».

Nous avons évité de citer les savants roumains; nous avons de préférence reproduit les appréciations d'étrangers impartiaux, et surtout de critiques Hongrois d'avant la guerre.

Cet art populaire, si remarquable, a influencé les Slaves du Nord, du Sud et de l'Ouest, et, en Transylvanie même, les Saxons et les Hongrois. C'est ce que reconnaissent des savants hongrois tels que Malonyai et Kós, ou saxons tels que Bendörfer, Orend, Schullerus. Dans l'art populaire, les Roumains de Transylvanie surpassent les Hongrois et les Saxons; leurs produits sont plus nombreux, plus archaïques, plus artistiques; ils ont eu plus d'influence; ils ont été moins contaminés par la grande industrie et l'art des classes supérieures.

Les craintes et les prévisions exprimées en 1920 par le comte Apponyi ne se sont pas réalisées. Non seulement la domination roumaine n'a pas détruit les valeurs culturelles, mais encore elle les a renforcées. Nous pourrions le prouver par les faits: création de chaires, d'instituts et de séminaires à l'Université; enrichissement de ceux qui existaient déjà (la seule Bibliothèque de l'Université

de Cluj s'est enrichie en 14 ans de 198.376 volumes). Mais restons dans le domaine des arts plastiques. Aucun monument historique n'a été détruit. Au contraire, la Commission des monuments historiques (Cf. les publications de cette Commission) les a conservés et restaurés. Les édifices des Saxons et des Hongrois, églises, châteaux, sont restés en leur possession, et ne sont donc point tombés dans des mains étrangères. Même les monuments politiques modernes des Hongrois sont restés presque tous intacts. Les plus importants sont: la statue de Mathias Corvin à Cluj, celle de Kossuth et des 13 martyrs à Arad, celle de Wesselényi à Zălau. La première et la dernière sont restées en place; celles d'Arad ont été démontées par des spécialistes et mises en magasin sans souffrir aucune dégradation; elles représentaient pour le peuple roumain le triste souvenir de son oppression. Le peuple roumain s'est montré plus tolérant que d'autres peuples de vieille civilisation, tels que les Français ou les Allemands. Ni une bibliothèque, ni un musée n'ont été supprimés: ils ont été au contraire enrichis; de nouveaux ont même été créés. Ainsi: le Musée et le parc ethnographique de Cluj; le Musée archidiocésain de Sibiu; la fondation Sion à Cluj (plus de 2.000 gravures anciennes, tableaux, antiquités roumaines, livres anciens); le Musée de peinture Cioflec à Cluj (estimé à une valeur de plus de sept millions de lei); les musées de Năsăud, Lugoj, Băile Erculane, Vidra; le musée saxon de Bistritza, et celui, hongrois, de Huedin et Miercurea Ciucului. Citons encore parmi les créations nouvelles l'Opéra roumain, le Séminaire d'histoire de l'art (3.000 volumes, 11.400 diapositives, 5.300 photographies); l'École des beaux-arts de Timișoara, les Écoles libres de peinture de Dej et de Târgu-Mureș. Pour l'activité des musées et la vie artistique de la Transylvanie, on peut se reporter à nos articles du « Parnassus » de New-York, I, No. 5—6, II, No. 5. III, No. 7 et IV, No. 7.

Deux lois nouvelles ont été votées, importantes au point de vue artistique: 1) La loi sur la conservation et la restauration des Monuments historiques, 1919. 2) La loi sur la propriété littéraire et artistique, 1924.

Mentionnons aussi les fouilles archéologiques faites par la Commission des Monuments historiques; les travaux d'architecture et de peinture décorative des cathédrales de Cluj et d'Alba-Iulia, des églises roumaines de Târgu-Mureș; les nombreuses statues élevées.

Nous avons laissé pour la fin les diverses affirmations des agents de la propagande hongroise sur le rôle qu'auraient joué les Hongrois

dans l'histoire de l'art transylvain. L'étranger ne connaît aujourd'hui l'art hongrois que par les écrivains hongrois. Il faudrait qu'un étranger impartial procédât à toute une révision de l'histoire de l'art hongrois. On n'a pu jusqu'ici se convaincre que sur des points de détail du manque d'objectivité et des erreurs des savants hongrois. Nous avons nous-même exposé au congrès international de Varsovie, en 1933, le rôle des éléments non-hongrois dans l'art transylvain; nous reprendrons cette question dans de prochains articles.

Que représentent en réalité les monuments hongrois de Transylvanie? Un art provincial, qui a adopté avec beaucoup de retard les styles occidentaux, par l'intermédiaire d'artistes étrangers; un art par conséquent sans originalité, et de valeur médicore. On ne peut le comparer, même de loin, avec l'art autrichien, tchèque ou polonais, ni avec celui de la Valachie ou de la Moldavie. Comparons ce que les principautés roumaines ont créé dans le cadre du style byzantin à ce qu'ont réalisé les Hongrois de Transylvanie dans le cadre des styles occidentaux. Un monument roumain, quoique du style byzantin, et par conséquent soumis à une influence étrangère, ne saurait jamais être confondu avec un monument purement byzantin, ou serbe, ou russe. L'église épiscopale de Curtea de Argeș, l'église des Trois Hiérarques à Iassy, bien d'autres encore, ne sont pas seulement des chefs d'œuvre: ce sont des chefs d'œuvre roumains. Tout est là. Les monuments hongrois de Tranylvanie n'ont pas un caractère national; ils se confondent avec les monuments saxons, sans les égaler, ni en valeur, ni sans doute en nombre; ils auraient pu être conçus en Allemagne ou en Autriche. Cette absence de caractère national dans l'architecture hongroise s'explique d'ailleurs par le fait que la plupart des maîtres étaient étrangers. Chez les autres peuples, les artistes étrangers forment l'exception: chez les Hongrois, c'est l'inverse. Pulszky, ancien directeur du Musée national hongrois, a très justement dit, dans son œuvre « L'Archéologie de la Hongrie », Budapest, 1897: « la race hongroise pure n'a jamais eu le sens des arts plastiques; le noble hongrois a toujours été un seigneur; il a su commander, être brave, faire de la politique et de l'agriculture; mais le commerce, la science, l'art et l'industrie, il les a laissés à la bourgeoisie, formée d'éléments immigrés et fondus dans la masse magyare » — « Les artistes de l'époque gothique, renaissance, baroque, rococo, ont été des étrangers; il en est de même aujourd'hui ». Nous comprenons maintenant l'idée bizarre au premier abord de M. Gerevich: « l'idée de l'art national n'est pas

toujours identique à l'idée exacte de la langue nationale » — Éber, rapporteur près la Commission des monuments historiques de Hongrie écrivait de même dans la revue « Müvészet » (l'Art), 1909, p. 171... « C'est un fait depuis longtemps connu qu'on ne peut parler à juste titre d'une histoire de l'art hongrois ; en effet, dans les œuvres d'art plastique qui sont conservées chez nous, on ne saurait trouver de traits spécifiques, caractéristiques, communs que nous puissions appeler vraiment nôtres. Avec les influences internationales venues de part et d'autre, les Hongrois n'ont pas su créer quelque chose de nouveau, et exprimer par cette voie leurs caractères nationaux ». — « Nos recherches portent presque sans exception sur des œuvres dont nous devons chercher à l'étranger l'origine directe ou indirecte ». Pour qu'une œuvre d'art puisse vraiment être appelée nationale, il faut que celui qui l'exécute et celui qui l'a commandée soient du pays ; il faut aussi qu'elle ait un cachet national. Pour les monuments historiques hongrois tout au plus peut-on dire qu'ils ont été commandés par des nationaux, et encore pas toujours. Dans la liste des évêques de Transylvanie, on trouve à mainte reprise des étrangers ; de même dans le haut clergé et l'aristocratie. Beaucoup de familles nobles sont d'origine étrangère (Haller, Szilágyi, Teleki, Martinuzzi) ; quelques unes même d'origine roumaine (Huniade, Drágfi, Josika, Nopcsa, Barcsai, Kendefi, Naláczi, Zeyk, Fiáth, etc.). On ne peut vraiment pas affirmer que les monuments que Huniade a fait élever par des maîtres étrangers soient « hongrois ». Il leur manque les trois conditions nécessaires pour être considérés comme tels.

Les écrits hongrois commettent également à l'égard des Saxons une injustice criante. C'est le peuple saxon qui a été en Transylvanie la vraie sentinelle de l'art et de la civilisation occidentale. Ils ont contribué plus que les Hongrois à la civilisation de la Transylvanie. Ces derniers ont recueilli les fruits de leur œuvre. Les Saxons ont créé la vie bourgeoise et ont fait fleurir l'industrie. Les villes transylvaines sont leur œuvre et celle d'autres Allemands. Les Saxons ont élevé le niveau culturel de la Transylvanie. Au lieu de leur exprimer leur reconnaissance, les savants hongrois englobent les monuments saxons dans l'art hongrois. Parler de l'influence des artistes hongrois à l'étranger, c'est dénaturer la vérité ; il s'agit soit d'artistes saxons, soit d'autres sujets étrangers de l'ancienne Hongrie, bien rarement de Hongrois authentiques. C'est ce qu'attestent les documents. Voici un exemple typique de la mentalité

hongroise: Mr. Horváth a fait au Congrès d'histoire de l'art de Stockholm une communication dont le titre était: « Ungarische Barockgoldschmiede in Schweden ». Il s'agissait en réalité d'un orfèvre saxon de Brașov, Michel Sommer, qui a travaillé en Suède, et dont on ne sait même pas s'il parlait le hongrois Mr. Horváth l'a baptisé hongrois, quoi qu'il fût un pur Saxon, qui n'était même pas citoyen hongrois. La Transylvanie constituait en effet alors, au XVIIème siècle, une principauté indépendante. Tout se réduit à la mégalomanie ordinaire des Hongrois, à leur méthode d'accaparer les valeurs spirituelles étrangères. Une protestation a été déposée au bureau du congrès. Remarquons encore que ni l'art hongrois ni l'art saxon ne sont purement occidentaux, surtout à l'époque de la principauté transylvaine. C'est ce qu'a reconnu Pulszky (« A magyar házüpar diszitményei, Budapest, 1879 », p. 7). Dans l'art industriel hongrois, on trouve des apports orientaux importants, en particulier dans les armes, les tapis, les fichus et les étoffes, les poteries et l'ornementation en général. Quelle valeur ont donc les affirmations hongroises sur « la dernière sentinelle de l'art occidental, la puissance créatrice hongroise, le caractère national, l'influence de l'art hongrois à l'étranger »?

Nous avons vu à quels procédés recourent les historiens de l'art révisionnistes; ils nous diffament, et cherchent à entourer l'art hongrois transylvain d'une fausse auréole. Leurs accusations et leurs arguments sont faibles, et ne résistent pas à une critique objective, à un exposé impartial des faits. Leurs écrits sont tendancieux, et visent à une propagande politique. Ils donnent une pauvre idée de l'esprit scientifique hongrois. Une chose est sûre: l'histoire de l'art transylvain ne plaide pas pour la cause révisionniste, à moins qu'on ne dénature la vérité; bien au contraire, elle prouve l'oppression de naguère; elle fait ressortir le génie artistique roumain — et parle par conséquent bien haut contre la révision des traités.

CORIOLAN PETRANU
Professeur d'Histoire de l'Art
à l'Université de Cluj

QUELQUES REMARQUES HISTORIQUES

Dans ses fameuses conférences d'Angleterre, le comte Bethlen dit, entre autres choses, qu'Antoine Verancsics «a évalué la population de la Transylvanie, à son époque, a 800.000 âmes, dont 200.000 Roumains ». Ils ne représentaient donc alors qu'un quart des habitants « alors qu'aujourd'hui l'élément roumain constitue 56% de la population totale » (p. 14). Il ajoute plus loin: « A cette époque (le XVIème siècle), il y a eu naturellement de fréquents contacts entre la Hongrie et ces régions (les Balkans), et l'immigration des Roumains vers la Transylvanie est devenue intense ». Le résultat en a été qu'au milieu du XVIème siècle, d'après l'évaluation du contemporain Antoine Verancsics — conseiller du premier prince transylvain Jean Szapolyai — un quart de la population de Transylvanie était déjà roumaine » (p. 78). Auparavant, les Roumains étaient bien moins nombreux, car ils constituent un élément immigré à partir du XVIème siècle.

Cette théorie n'appartient pas seulement au comte Bethlen: c'est celle des historiens hongrois d'après guerre; on la trouve exposée dans le grand travail de Valentin Hóman et Jules Szekfű: „*Magyar történet*, IV. A tizenhatodik század", p. 297—298.

Szekfű, auteur du volume cité, ne peut pas négliger le résultat des recherches de Jules Pauler, maître de la critique historique hongroise (*A magyar nemzet története*, I, pp. 218, 376—377; 466—467). Selon ce dernier: « De la lecture de l'Anonyme (un notaire du roi Béla), il ressort qu'à la fin du XIème siècle les Roumains habitaient en si grand nombre en Transylvanie que l'écrivain a supposé qu'ils y résidaient dès la conquête du pays, à la différence des Szeklers, dont on sait qu'ils sont venus plus tard. Mais l'Anonyme ne connaissait la Transylvanie que superficiellement » — (fait contesté

récemment par les savants hongrois eux-mêmes) — « aussi ne devons-nous pas penser que les Roumains se soient multipliés en Transylvanie en nombre considérable à une époque très reculée. On peut fixer ce temps vers la fin du Xème ou le commencement du XIème siècle, soit 200 ans environ avant l'Anonyme. Mon avis est qu'ils ont dû habiter non seulement la région de Făgăraș, mais encore les contrées voisines, et que les Hongrois sont entrés en contact avec eux ».

Szekfű ne peut de même négliger ni l'avis de Jean Melich, qui est obligé d'admettre cette présence des Roumains en particulier pour des raisons de toponymie et d'onomastique (« A honfoglaláskori Magyarország », Budapest, 1933, p. 314), ni celui de F. Eckhardt (« Magyarország története » Budapest, 1933). Ce dernier s'exprime comme suit (p. 27): « L'étendue de la colonisation » (lors de l'occupation hongroise) « coïncide à peu près avec celle où la paix de Trianon a réduit la Hongrie mutilée — exception faite de la région méridionale où les conquérants occupèrent aussi l'angle formé par la Theiss, le Mureș et le Danube et la rive sud de la Drava ». Il ajoute (p. 62): « Les Dacoroumains de Transylvanie sont partis de leur patrie balcanique vers le IXème et le Xème siècle ; leurs premières bandes de bergers nomades ou de réfugiés ont pu arriver en Transylvanie dans la première moitié du Xème siècle ; ils n'y ont séjourné qu'en passant ».

Tous ces savants, qui n'admettent pas la continuité des Roumains en Dacie, et soutiennent que leur pays d'origine est dans les Balcans, sont cependant obligés de reconnaître leur présence en Transylvanie au moins dès le Xème siècle.

Mais il ne faudrait pas oublier que, s'ils sont en Transylvanie au Xème siècle, ils y ont précédé les Hongrois, qui n'entrèrent pas avant le XIème siècle dans ce pays, qu'ils ont conquis peu à peu dans la seconde moitié de ce siècle [1]).

Ne pouvant nier la présence des Roumains en Transylvanie dès le Xème siècle, les érudits hongrois cherchent du moins à prouver que leur nombre était réduit avant le XVIème siècle. Voici comment s'exprime Szekfű (l. cit.):

« Le contemporain Verancsics parle de la vie « politique » des trois nations (Hongrois, Szeklers et Saxons) ; à côté de celles-ci, les

---

[1]) Cf. A. Bunea: *Incercare de istoria Românilor până la 1382*, Bucarest, 1912, pp. 126—127, — qui résume les résultats des recherches des historiens hongrois, et N. Iorga: *Istoria Românilor din Ardeal și Ungaria*, vol. I. Bucarest, 1915, pp. 31—32, — qui renvoie à l'historien saxon F. Müller, « Arch. des Ver. f. sieb. Landeskunde », N. F., II, p. 318.

Valaques vivaient sans avoir de droits civiques; ces Valaques descendaient des colons des princes du Moyen-Age; en partie ils avaient pris la place des serfs hongrois disparus à la suite des invasions turques du XVème siècle. Les anciens droits des colons des princes étaient restés intacts; à cette époque, les villages valaques privilégiés des régions de Haţeg, Făgăraş etc., ont conservé ces droits, même sous le règne des princes hongrois; ceux-ci, il est vrai, ne les leur avaient pas garantis par une décision de droit public; mais, en revanche, en échange de quelques services bien définis, ils leur assuraient une existence qui, au point de vue de la liberté et des aises correspondant à leur degré de civilisation, surpassait celle des serfs hongrois, et même celle des Szeklers libres. Les villages roumains des nouveaux colons, que nous ne rencontrons alors que dans les régions hongroises, apparaissent au XVIIème siècle chez les Saxons; les Roumains y occupèrent la place abandonnée par les serfs hongrois; ils avaient des contrats dont les conditions n'étaient pas pires que celles faites à ces serfs. Ils étaient en outre exempts de tout impôt ecclésiastique... Leur nombre était alors bien plus réduit qu'il ne le fut plus tard; il fallut les bouleversements de deux siècles sanglants, pour que les bergers valaques puissent s'établir définitivement dans les villages hongrois et saxons brûlés et détruits.

Verancsics estime que leur nombre dépasse celui de chaque « nation politique » prise isolément; en supposant donc qu'ils fussent plus nombreux que les Saxons et les Szeklers, nous pouvons évaluer la population valaque d'alors à 80—100.000 âmes.

Une partie de ses familles nobles s'était élevée alors au rang de la noblesse hongroise privilégiée; dans le district d'Hunedoara, nous connaissons soixante de ces familles valaques; nous comprendrons l'importance de ce fait, si nous nous rappelons que la classe aristocratique szekler ne comprenait pas un plus grand nombre de familles ».

Szekfű affirme donc que les Valaques: « n'apparaissent dans le pays saxon qu'au XVIIème siècle ». Mais, dans le même volume, il atteste que les Saxons et les Hongrois de Transylvanie ont trouvé le nombre des Roumains habitant aux environs de leurs villes assez considérable pour qu'ils aient essayé de se renforcer en les convertissant au luthéranisme et au calvinisme. Ils imprimèrent à l'usage des prêtres des livres à tendances protestantes dès la première moitié du XVIème siècle à Sibiu, Braşov, Orăştie, Sebeş, Cluj et Oradea. En outre, si Szekfű avait étudié les noms des villages dans les régions

saxonnes de Transylvanie, il aurait constaté que beaucoup sont d'origine, ou roumaine, ou directement slave, tels que *Bălgrad*, *Târnava*, etc.; cela signifie aussi qu'ils sont roumains et antérieurs au XVème siècle.

Voici quelques exemples, choisis parmi les plus caractéristiques:

Cornachel (1306) = Cornăţel.

Gura (1306) — dans la région de *Sibiiu*, l'ancien *Sibiń*, écrit aussi *Cipin* (1198), *Scibin* (1200) [1]), etc.

On trouve aussi *Sadu* [2]) écrit d'après la prononciation saxonne *Zcoth* (1339).

Făgăraş écrit *Fogros* (1291).

Baciu = *Baach* (1263), *Ontelke* = le hameau d'Onu ou Jon (1263), *Roşc* = *Roosk* (1319), dans les environs de *Cluj* = Clus (1173).

Kald (1261), *Balta*, écrit *Bolta* (1261), à côté de Dej.

Fata (1243), dans la région de Rodna et de Bistriţa.

Lupsa = *Lwpsa* (1366), *Ripafolva* (1366), *Mikháza* (1319), *Vlăhiţa* = Oláhfalu (1301); cf. aussi *Vlaha* = *Olafenes* (1332—1337) près de Cluj; *Zeku* = « le ruisseau *Sec* » (1228); la montagne *Geminus* = *Geamăna* (1238), qui n'a pas d'autre nom que le nom roumain, dans les vallées du Mureş, de l'Arieş, de la Târnava et de l'Olt jusque dans la région des Szeklers.

Citons encore *Alba* (1214), *Apa* (1214), *Onuz* ou *Vonuz* (1220), *Dumbul* (1221), *Kupa* (1226), *Szor* (1232), *Vlma* ou *Ulma* (1232), *Cornust* = Corneşti, *Questest* = Costeşti (?), *Chueytora* (?) (1205-35), etc., dans la région du Timiş, d'Arad et du Bihor, où nous trouvons encore *Oláhtelek* (1283) [3]).

Si les Roumains n'étaient venus dans les régions conquises par les Hongrois qu'après l'invasion de ceux-ci, on rencontrerait certainement attestée dans les chroniques et les documents la colonisation d'une population aussi nombreuse, que l'on trouve dès le XIe et le XIIe siècle en même temps en Pannonie, en Moravie, dans les Carpathes du Nord-Est, en Galicie, dans le Banat, dans les monts Apuseni et en Transylvanie.

Puisque MM. Szekfű et Bethlen ont invoqué Verancsics (Antonius Werancius Sibinicensis, 1504—1573, primat d'Ostřihom après

---

[1]) Du slave *siba* + le suffixe *iń*.

[2]) Du slave *sadŭ*.

[3]) Ces données sont attestées dans mon travail: *Românii în sec. IX—XIV pe baza toponimiei şi a onomasticei*. Bucarest, 1933.

Nicolaus Olahus), voyons ce que cet écrivain dit des Roumains au XVIème siècle, dans son ouvrage: *De ritu Transylvaniae, Moldaviae ét Transalpinae* [1]).

Verancsics explique correctement le mot de *Vlah* (pp. 135—136), et combat l'avis de ceux qui le font dériver du nom du général Flaccus (p. 131). Il connaît la tradition de la permanence volontaire en Pannonie des Valaques, qui étaient les « pastores Romanorum » (pp. 135—136). Il traite non seulement de ces « Wlahy » ou « Wlazy », mais aussi des Moldaves (« Moldavi »); ceux-ci sont nommés, dit-il, « Dani » ou « Bogdani » du nom du Voëvode Bogdan, qui vient de Bog, deus, et Dan, datus, soit «Deodatus». Il parle aussi des Valaques (Transalpini); ceux-ci sont nommés Draculae, du nom du Voëvode « Dragula », diminutif de Drago. En réalité, ajoutons-le, il faut voir là le mot *Dracul* (diable). D'ailleurs, dit notre auteur, les Valaques, « qui se Romanos nominant », ne se servent point de ce nom (pp. 126—127).

Il nous entretient enfin des Transylvains, dans les termes que voici: « Ce pays est habité par trois nations: les Szeklers, les Hongrois, et les Saxons; mais il faut y ajouter les *Valaques*; *ceux-ci certainement égalent en nombre chacune des ces nations*, mais il n'ont aucune liberté, aucun droit propre, sauf quelques uns qui habitent le district de Hazak, où on dit qu'a été la cité de Décébal; au temps de Jean Hunyadi, ils ont acquis la noblesse, parce qu'ils l'ont toujours bravement soutenu dans ses luttes contre les Turcs. Sauf cette exception, tous sont plébéiens, colons des Hongrois; ils n'ont point d'établissements propres, mais sont dispersés ça et là dans tout le royaume; rares dans les plaines, campés dans les monts et les forêts pour la plupart avec leurs troupeaux, ils mènent une existence misérable » (p. 143).

Le texte de Verancsics est bien clair. Les « Valaques » de Transylvanie sont aussi nombreux que chacune des nations politiques. Mais il ne s'agit que des Roumains de la principauté proprement dite de Transylvanie, et non de ceux du Banat, de la Crișana et du Maramureș; de ces derniers, Verancsics nous dit qu'ils vivent « épars dans tout le royaume »; ils ont dû au moins égaler en nombre ceux de la Transylvanie.

Il ressort des affirmations de Szekfű que seuls les Roumains d'Hunedoara — soixante familles — ont pu acquérir la noblesse

[1]) Dans: Szalay: *Verancsics Antal, m. kir. helytartó, esztergomi érsek összes munkái I. kötet*, Budapest, 1857.

hongroise privilégiée, et que l'aristocratie szekler ne comprenait pas un plus grand nombre de familles. Ainsi, les Roumains d'Hunedoara étaient aussi nombreux que les Szeklers, c'est-à-dire que la nation politique la plus nombreuse de Transylvanie; Verancsics nous dit de ces derniers « qu'on peut en mobiliser 30.000 sans que leurs demeures restent privées de défenseurs » (p. 145). En admettant même— ce qui n'est d'ailleurs pas le cas — que Szekfű entende par Hunedoara aussi le Banat entier, il resterait encore les Roumains de la Crișana, du Maramureș et de la Transylvanie proprement dite, qui ont eu jusqu'au XVIème siècle des chefs et de voëvodes.

Mais Verancsics ne prétend pas nous donner une statistique des nations de Transylvanie; il se borne à constater que les Roumains sont traités injustement par les nations politiques, puisque, quoiqu'ils les égalent en nombre, ils n'ont aucune liberté, aucun droit propre: « nulla illis libertas, nullum proprium jus ».

Dans la Transylvanie proprement dite les Roumains constituaient donc une population égale en nombre à chacune des autres nations, mais sans liberté ni droits politiques. Ils représentaient une population ancienne; autrement, Verancsics nous le dirait.

Si des éléments nouveaux sont venus s'ajouter, au XVIème et au XVIIème siècle à cette population ancienne, ils ont été très peu considérables, et en tous cas cet apport n'a pas eu lieu dans la Transylvanie proprement dite, d'où les Roumains, serfs et orthodoxes, étaient obligés de fuir en raison des persécutions politiques et religieuses.

Szekfű lui-même signale, aux XVIème et XVIIème siècles, les Serbes et les Valaques colonisés par les Turcs en 1661 dans la région d'Arad (« *Magyar történet* », V, 42) et d'autres établis avant 1665 par Mohamed Köprili sur les rives du Mureș: au Sud, Kis-Szent-Miklós, Ság, district de Timiș; à Arad, Nagylak, Csanád; au Nord: Biharpüspöki, Nagykereki, Kismarja, Margitta de Bihor (ibid., p. 43).

Il n'a été établi d'autres colonies que dans des régions où il n'y a plus aujourd'hui de Roumains. La preuve qu'elles ont été peu denses, c'est qu'elles n'ont pu éviter la magyarisation. Ainsi, dans la région de Uj-Pécs, le prince du territoire de Pavel établit en 1566 sur l'ordre du Sultan Soliman des villages serbes et valaques (ib. p. 42). En ce qui concerne la colonisation d'au-delà du Danube (il s'agit de Serbes et de Valaques devenus Serbes pour la plupart) qui a ajouté à l'ancienne population une couche nouvelle, qui s'est d'ailleurs magyarisée ou slavisée à cette époque (XVIème et XVIIème siècles), reportons-nous aux données fournies par Szekfű p. 44, 84—87,

etc. Il en signale: à Karlovicz-Károlyváros, en 1581; en 1611, quatorze familles sont établies sur les domaines des Frangipans et de Georges Zrinyi, entre Ogulin et Fiume, dans les villages de Gomirje, Verboszlo, Moravica, etc. (On y trouve, en 1632, 200 hommes d'armes.) Des colonies valaques sont attestées au Nord, au XVIème siècle, dans la région minière de Selmec, Körmöc, Libetbánya; dans les forêts des deux rives du Garam; dans les domaines de Zólyomlipcse, Murány, Végles; dans les propriétés des familles Balassa, Dobó, Dócy; à Liptó, dans les massifs montagneux appartenant aux Szentiványi, Tersztyánsky, Szmrecsányi (ib., V, p. 88): mais on ne sait pas au juste d'où elles sont venues. Les unes ont dû venir des régions voisines, où on trouve des colonies roumaines dès le XIème et le XIIème siècle, comme la Galicie; les autres de la Pannonie, d'où les Valaques ont passé dans la Valachie morave; peut-être aussi enfin du Bihor, du Maramureș, de la Transylvanie, etc.

Il ressort clairement de notre exposé que Szekfű, et le comte Bethlen avec lui, dénaturent l'histoire: ils appliquent en effet ce que rapporte Verancsics du nombre des Roumains dans l'ancienne principauté de Transylvanie aux Roumains du Banat, de la Crișana et du Maramureș, c'est-à-dire de la Transylvanie telle qu'on l'entend aujourd'hui. Ils dénaturent l'histoire en situant en Transylvanie les colonisations de Roumains méridionaux faites dans les régions de frontière ou les régions hongroises, où ces Roumains ont presque entièrement disparu, s'étant magyarisés ou slavisés.

Autre interprétation tendancieuse et erronée de Szekfű (« *Magyar történet* », V, p. 403) dans le traité: *Respublica et status regni Hungariae* (Elzevir, 1634, p. 14); on y trouve la phrase suivante: « Valachi etiam hanc terram, sed sparsim sine certa sede incolunt ». Il voit là un document important prouvant que les Roumains menaient au XVIIème siècle une existence semi-nomade. Or Verancsics, au XVIème siècle nous dit qu'ils vivaient « sine *propriis* sedibus » c'est-à-dire dans des demeures qui ne leur appartenaient pas, puisqu'ils étaient serfs.

Mais ce passage ne concerne que le pays Szekler (« Ciculia », p. 12), où, aujourd'hui encore, les Roumains n'habitent qu'isolément: « sparsim ». En outre « sine certa sede » s'applique évidemment aux transhumants; ceux-ci passaient l'été à la montagne, loin de leur demeure d'hiver, comme ils le font aujourd'hui encore. Mais la transhumance n'implique pas le manque de demeure stable; elle entraîne un déplacement périodique entre deux régions déterminées

de climat différent; l'une renferme les demeures stables des familles, les villages; l'autre les abris provisoires des bergers. D'ailleurs, au XVIIème siècle, les Roumains avaient depuis longtemps une vie civile et religieuse. En Transylvanie même, on ne peut nier l'organisation de leurs villages et de leurs églises. Szekfű lui-même la reconnaît. L'ouvrage qu'il cite compte parmi les habitants de la Transylvanie, après les Szeklers et les Hongrois, avant les Saxons, soit les trois nations, les Roumains qu'il décrit dans les termes les plus défavorables. Sans doute l'auteur avait-il pour les Roumains transylvains la même sympathie que le comte Bethlen: « Les Valaques habitent aussi cette province, dans des régions abandonnées; c'est un peuple brutal qui vit de l'élevage des troupeaux, souvent même du vol des chevaux et des brebis. Ils s'habillent de vêtements en poil de chèvre qu'ils tissent eux-mêmes, et ne reconnaissent aucune loi humaine (p. 11) ». Dirait-on qu'il s'agit du même peuple que les Roumains de Valachie et de Moldavie, que l'auteur décrit en ces termes: « La langue de cette nation prouve qu'elle vient d'Italie; ils semblent avoir emprunté leur nom aux Sarmates; le nom même de la province qu'ils habitent viendrait d'un Romain appelé Flaccus, sous la conduite duquel ils seraient venus pour protéger la Moesie contre les Daces, qui, selon Tacite, n'ont jamais été fidèles aux Romains. Avec le temps, qui corrompt tous les mots, « Flaccia » est devenu « Valachia », et ils ont été nommés « Valachi » au lieu de « Flacci ». Il cite sur ce Flaccus des vers d'Ovide (de Ponto, IV, p. 9):

Praefuit his, Graecine, locis modo Flaccus, et illo
    Ripa ferox Istri sub duce tuta fuit.
Hic tenuit Mysas gentes in pace fideli,
    Hic arcu fisos terruit ense Getas.

L'auteur cite ensuite les frontières que Ptolémée assigne à la Dacie: « is a Carpatho monte incipiens, quidquid terrae ab Occasu, Thybisco amne: a meridie, Danubio; a Septemtrione Sarmatica Europae clauditur, Daciae nomine apprehendit. Juxta quam descriptionem Transylvanos, Ciculos, Valachos, quosque Moldavienses vocant et Hungarorum bonam partem, qui Poloniam versus, planam colunt terram, Dacos appellans » (pp. 14—16).

N. DRĂGANU
Professeur à l'Université de Cluj

NOTES

LA ROUMANIE ET LE RÉVISIONNISME

Les discours prononcés au Parlement roumain, le 4 avril 1934, par M.M. Maniu et Titulesco constituent la réponse la plus catégorique que la Roumanie ait jusqu'à ce jour donnée aux tentatives de révision des Traités signés en 1919.

Représentant autorisé de la Transylvanie, ayant joué un rôle décisif dans la réalisation de l'union nationale, M. Jules Maniu, ancien président du Conseil interpella le Ministre des Affaires Étrangères sur le mouvement révisionniste. Dans sa lumineuse réponse, M. Nicolas Titulesco résuma d'une façon on ne peut plus heureuse nos principaux titres de droit sur les territoires qui, après des siècles d'oppression, ont été, en 1919, attribués à la Roumanie.

Après les remarques faites par M.M. C. I. Brătianu et Gh. I. Brătianu, le Parlement souligna par des applaudissements unanimes et enthousiastes les passages du discours où M. Titulesco fit entendre la décision ferme de la Roumanie de défendre les Traités contre toute tentative de révision.

Ces deux discours représentent la charte la plus authentique de nos droits imprescriptibles et le témoignage incontestable de notre solidarité nationale. Aussi, pour une plus juste orientation de l'opinion européenne, en donnons-nous ici quelques fragments essentiels.

M. Maniu constate d'abord que la Conférence de la Paix nous a imposé d'autres frontières que celles prévues par le traité conclu entre la Roumanie d'une part et les Puissances alliées et associées d'autre part. Les frontières actuelles laissent en dehors de la Roumanie une nombreuse population roumaine. Or, malgré la résignation avec laquelle notre pays a accepté les nouvelles frontières, la Roumanie ne jouit pas, à cause des agitations révisionnistes, de la tranquillité nécessaire à toute œuvre de construction et de production.

« Je me vois obligé de faire ces constatations, déclare M. Maniu, à la suite de certaines expressions qui se trouvent dans le récent discours de M. Mussolini. Ces expressions semblent encourager les manifestations réitérées du Gouvernement hongrois concernant la révision des clauses territoriales du Traité de Trianon, révision qui devrait être faite en faveur de la Hongrie et au détriment des États successeurs.

« Il est évident qu'il est impossible d'empêcher que certains états d'esprit prennent possession quelquefois de l'opinion publique des peuples, bien que

ces états d'esprit soient dus à des croyances erronées. Nous avons compris et comprenons assez bien maints courants d'idées survenus dans l'opinion publique des peuples qui nous sont voisins. Et, ayant eu la conviction ferme que la justice se trouvait de notre côté, nous nous sommes montrés mesurés et assez calmes pour être à même de réfuter ces idées par des arguments objectifs et qui ne sauraient être infirmés ou méprisés par aucun esprit ayant le sens de la plus élémentaire équité. Nous ne nous sommes montrés ni nerveux ni impatients en face de certaines manifestations dues à un nationalisme excessif, qui, très souvent, ne tient pas compte de la vérité et des réalités.

« La situation change cependant si des organes officiels d'État se mêlent à de telles manifestations, qui semblent maintenant encadrées dans tout un plan général d'action. Or, étant donné la part de responsabilité qui m'incombe à cause du rôle que j'ai joué dans le processus de transformation historique qui a incorporé à l'État roumain la Transylvanie et le Banat, on comprendra que je me sente tenu à condamner ici une manifestation tendant à la diminution de notre patrimoine national.

« En face des manifestations réitérées de certains cercles officiels de Hongrie et des affirmations de M. Mussolini..., je dois constater que le Traité de Trianon n'accorde pas à la Roumanie des territoires magyars, et que, par ce traité, la Hongrie n'a pas été mutilée, mais que ce traité n'a fait que rétablir, après un examen minutieux, la justice historique et ethnique si longtemps attendue.

« Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entamer l'examen détaillé de cette vérité. Je tiens toutefois à faire remarquer que s'il est vrai qu'on trouve dans certaines régions roumaines des îlots de population non-roumaine, ceux-ci sont dus à l'action de colonisation entreprise par les gouvernements hongrois d'antan. D'ailleurs, cette action a été initiée et continuée par ces gouvernements contre notre volonté (et malgré nos continuelles protestations), justement pour briser notre continuité géographique. Il faut chercher en outre les causes de ces îlots de population non-roumaine dans la magyarisation forcée et aussi dans le fait que nos anciens gouvernants avaient encouragé et aidé l'invasion de l'élément juif dans certaines villes, élément que les statistiques hongroises classaient, comme on sait, dans les rubriques des Magyars...!

« Ce n'est pas à nous la faute, comme ce n'est pas non plus la faute au peuple hongrois — d'ailleurs peuple très brave et très patriote — si les ancêtres de celui-ci se sont établis dans les plaines du Danube et de la Theiss et qu'en mille ans ils n'ont pas été à même d'étendre leur domination socialement et ethniquement sur les vallées et les montagnes entourant ces plaines!

« L'allégation qu'ils ne seraient capables de vivre que difficilement dans leurs frontières ethniques et naturelles ne constitue pas une raison suffisante justifiant la mutilation du patrimoine national de leurs voisins. Que dirait-on si la Belgique, le Danemark ou la Hollande — et encore, pays surpeuplés — exigeaient un beau jour la mutilation de la France ou de l'Allemagne voisines?

« *Je ne fais donc qu'accomplir mon devoir de Transylvain et d'ancien représentant officiel de la Transylvanie et du Banat lorsque, au nom de ces provinces, je proteste contre toute tentative de modification du traité de Trianon qui a consacré la volonté d'union pour toujours de la Nation Roumaine, volonté exprimée et proclamée à Alba-Iulia en vertu du droit de libre détermination des peuples...* ».

M. Maniu examine ensuite les arguments présentés par le comte Bethlen dans ses conférences et discours tenus en Angleterre et les réfute successivement. L'ancien président du Conseil roumain reconnaît, d'autre part, que la Hongrie lutte avec de grandes difficultés économiques. Mais les causes de ces souffrances ne sont pas dues au traité de paix. Elles sont les conséquences de la guerre. Pour remédier à ces misères, ce n'est pas à la révision qu'il faut avoir recours, mais à une Confédération des États du bassin danubien.

En conclusion, M. Maniu pose au ministre des Affaires Étrangères, entre autres, les questions suivantes:

Que croit M. le ministre des Affaires Étrangères au sujet des manifestations toujours plus insistantes du gouvernement hongrois, relatives à la revision des traités de paix, ainsi qu'en ce qui concerne les échos que ces manifestations ont éveillés dans une partie de l'opinion publique de certains pays, qui ont été alliés avec le nôtre pendant la guerre — signataires des dits traités?

Pour garder intactes les frontières de notre pays et pour éclairer l'opinion publique à l'égard des manifestations dangereuses pour la paix mondiale et préjudiciables à l'oeuvre de consolidation et de pacification intérieure des États amis de la paix et de l'ordre, M. le ministre des Affaires Étrangères entend-il continuer l'œuvre projetée et commencée à cet égard pendant notre collaboration au gouvernement du pays?

Voici à présent quelques passages de la réponse de *M. N. Titulesco.*

« ...L'exposé de M. Maniu, qui présente tant d'intérêt aussi bien par les idées développées que par les solutions préconisées et par l'action exercée par lui, a pour moi surtout le grand mérite de mettre en pleine lumière les bases psychologiques intérieures sur lesquelles est fondée l'action internationale de la Roumanie.

« Il y en a deux principales.

« D'abord le Traité de Trianon apparaît à tous les Roumains et spécialement à ceux de Transylvanie comme la consécration d'un ordre de droit de beaucoup plus réduit que celui que des siècles de vie en commun et de souffrances identiques ont gravé dans la conscience historique de la nation roumaine. C'est pour cela que, de manière naturelle, le Traité de Trianon évoque dans notre opinion publique plutôt l'idée d'un complément que celle d'une amputation.

« Ensuite, toutes les fois que notre unité nationale paraît menacée, ce sont les Roumains des nouvelles provinces qui, les premiers, donnent le signal d'alarme et cherchent à la défendre. Cette réaction instinctive constitue le plus bel hommage apporté à la Conférence de la Paix et le plus brillant témoignage de la permanence de son œuvre. Ayant la liberté comme fondement, cette dernière se défend seule contre tous. Telles étant les données de notre vie nationale, la politique exterieure de la Roumanie, si elle sait s'y conformer, ne peut qu'imposer partout ses justes revendications. En effet, ainsi conçue, elle n'est pas une création artificielle, mais une simple fonction organique. Dérivant des commandements de notre unité nationale, notre politique extérieure a comme but principal son maintien et comme méthode constante de travail la coordination progressive de notre action avec celle des États ayant des intérêts communs.

« ... Aussi, à la question de M. Maniu sur ce que je pense des manifestations toujours plus insistantes du gouvernement hongrois au sujet de la révision

des traités de paix et de leur écho dans une partie de l'opinion publique de certains pays alliés avec nous pendant la guerre et signataires de ces traités, je réponds: Tout d'abord je veux faire une distinction entre le révisionnisme italien et le révisionnisme hongrois... Le premier paraît n'avoir eu recours jusqu'à aujourd'hui qu'à des encouragements verbaux, tandis que le second a pratiqué et continue à pratiquer une œuvre de sabotage systématique, par tous les moyens, de l'ordre actuel créé par les Traités. Si je fais cette distinction, ce n'est pas pour excuser le premier révisionnisme par rapport au second. Je considère les deux comme inacceptables et nuisibles. Cependant il n'est pas sans intérêt d'affirmer que si le révisionnisme italien est pour la Roumanie une conception erronée, le révisionnisme hongrois est pour elle une conception coupable.

« C'est pourquoi, aussi naturel que nous considérions le révisionnisme hongrois — car, étant des hommes, rien de ce qui est humain ne doit, selon le poète romain, être étranger à nos cœurs, — nous ne pouvons traiter ce révisionnisme, ses méthodes et ses manifestations que comme un danger et, malgré notre désir d'amitié avec la Hongrie, nous déclarons qu'il y a des limites qu'il ne doit pas franchir. C'est pourquoi je ne m'occuperai ici que du révisionnisme hongrois. Nous avons déclaré maintes fois à la Hongrie et le lui répétons de nouveau aujourd'hui: une entente entre nous est aussi bien dans l'intérêt général de la Paix que dans celui des deux pays. Mais une entente devient impossible si, à son occasion, on soulève la question d'une modification des frontières de notre pays.

La Hongrie sait tout aussi bien que moi que, par la propagande qu'elle mène, elle ne peut déplacer nos frontières d'un seul mètre carré. Alors pourquoi la fait-elle? L'explication est simple: Le but des manifestations révisionnistes est de démoraliser les pays visés et de tenir en éveil dans l'opinion publique hongroise un espoir vague en des temps meilleurs. En d'autres termes, ces manifestations constituent une arme de combat dans la guerre juridique qui, malheureusement, se confond aujourd'hui avec l'état de paix.

« S'il en est ainsi, rien ne servirait davantage le jeu des adversaires de notre unité nationale, que de nous laisser intimider par de pareilles manifestations. Nous ne le ferons pas. Et nous ne le ferons pas, consciemment, parce que nos frontières sont défendues contre la révision par une triple cuirasse: juridique morale et politique. Je les examinerai successivement.

« Je tiens avant tout à préciser que la révision dont on nous menace constamment est une institution internationale bien définie, distincte de la guerre. Cette dernière, la règle du jeu exige que tout le monde déclare ne pas la vouloir. En réalité, la guerre ne peut être évitée que dans la mesure où l'on est en état de la supporter. C'est pourquoi, comme pacifiste convaincu, j'ai toujours considéré qu'assurer au pays une force militaire compatible avec les intérêts de la sécurité nationale est le meilleur moyen pour maintenir la paix. Si la guerre est synonyme du changement des frontières par la force, la révision est, selon l'opinion des intéressés, synonyme du changement des frontières par des moyens pacifiques. C'est là le point de départ de l'échafaudage tout entier. Et c'est là aussi que commence l'erreur.

« Il y a dans le pacte de la Société des Nations un article 19, célèbre par la spéculation faite autour de lui qui dispose que l'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des Traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le

maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. En ce qui concerne les traités, la révision n'est donc prévue que pour les traités inapplicables, c'est-à-dire pour les clauses en cours d'exécution au sujet desquelles on constate que l'application n'est pas possible. Or, les clauses territoriales sont déjà appliquées. Leur révision est donc juridiquement impossible. Et comment en aurait-il pu être autrement? Les frontières établies par les traités qui ont mis fin à la grande guerre ont été tracées par le sang et sont le fruit de souffrances sans pareilles. Comment les Puissances victorieuses auraient-elles accepté d'obtenir des territoires tout en s'obligeant, d'une manière ou d'une autre, à les restituer plus tard?

« La preuve qu'il en est ainsi c'est l'article 10 du même Pacte de la Société des Nations qui oblige les membres de la Société à respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les Membres de la Société. Or, il serait inadmissible qu'en vertu du même Traité on ait et l'obligation de respecter une frontière et le droit d'en demander le changement!

« Et pourtant la révision des frontières en vertu de l'Art. 19 constitue pour certains une possibilité. Leur erreur est cependant sans conséquences. En effet, il n'est personne parmi ceux qui croient que la révision territoriale est possible en vertu de l'Art. 19, qui soutienne qu'elle puisse se faire autrement que par le consentement de l'État intéressé. Il est logique qu'il en soit ainsi. On ne peut défaire le plus modeste des contrats entre deux particuliers sans leur consentement mutuel. Comment serait-il possible qu'un contrat solennel comme l'est un Traité de Paix, puisse être défait par volonté unilatérale?

« En d'autres termes, selon l'opinion unanime, le sort de la révision est entre nos mains: elle n'est possible que lorsque nous le voudrons. Or, à la demande hongroise de révision, la Roumanie ainsi que les autres États de la Petite Entente ont répondu catégoriquement: non, non, jamais! Il n'y a aucune force au monde qui puisse nous faire changer de réponse. Et il n'y a aucune autorité internationale pour disposer de nos territoires sans notre consentement, car les territoires de tout pays dépendent exclusivement de sa Constitution et de son Parlement national.

« Cela est si vrai que, parallèlement à la bruyante propagande révisionniste que nous connaissons, a été menée une action plus discrète, mais plus dangereuse si elle avait réussi. Étant donné que la nécessité de l'unanimité des voix requise par le Pacte de la Société des Nations rend la révision problématique, on a dit: le Statut de la Société des Nations doit être modifié ou bien la Société des Nations doit disparaître! Et, en effet, un fait qui ne peut manquer de frapper est celui que les États partisans de la révision, au lieu d'être les plus fervents défenseurs de la Société des Nations, — le seul organe international à même de la réaliser, — sont au contraire les plus acharnés critiques de l'Institut de Genève et menacent de le quitter ou proposent sa réforme, franche ou indirecte, pour écarter l'obstacle de l'unanimité.

« Quelles sont les garanties dont dispose la Roumanie que la règle actuelle de droit en matière de révision ne sera jamais changée à son détriment? Elle en a deux. La première, elle la détient de la lettre même du Pacte de la Société des Nations qui exige pour la modification de celui-ci la ratification unanime des Membres du Conseil de la Société des Nations et la ratification de la majorité des Membres de l'Assemblée. La seconde garantie, nous la détenons de la part d'un État, membre permanent du Conseil de la Société des Nations, qui,

par le veto qu'il s'est obligé d'opposer, au besoin, a donné un caractère définitif à la règle actuelle de droit en matière de révision. Par le geste que cet État a fait, par l'affermissement du sentiment de sécurité qu'il nous a donné, il a renforcé la reconnaissance existant depuis les premiers moments où l'âme roumaine a pris conscience d'elle-même.

J'ai nommé la France. *(Vifs applaudissements. Les députés, debout, crient « Vive la France »).*

A l'occasion des négociations du Pacte à quatre, il y a un an, les Grandes Puissances devaient préciser quelles procédures nouvelles elles allaient étudier au sujet des différents articles du Pacte de la Société des Nations. Le 7 juin 1933, la Roumanie ainsi que les deux autres États de la Petite Entente ont obtenu du gouvernement de la République une Note que celui-ci a remise au Parlement Français en même temps que le texte modifié du Pacte à quatre et par laquelle la France s'engage à n'accepter aucune modification de la procédure actuelle en matière de révision.

Après avoir affirmé que le Pacte à quatre exclut l'examen du principe de la révision et des cas concrets d'application, la Note continue: « D'abord il ne peut s'agir d'introduire aucune question de révision en dehors des règles fixées par l'Art. 19 du Pacte de la Société des Nations. D'autre part, dans l'éventualité de l'examen d'une procedure applicable au cas où plusieurs États désirant soulever une question territoriale réglée par les Traités se proposeraient de demander à l'Assemblée de délibérer en vertu de l'Art *19, le gouvernement de la République n'acceptera aucune proposition qui tendrait à modifier les conditions dans lesquelles, aux termes du Pacte,* l'*Assemblée peut valablement inviter les Membres de la Société des Nations à procéder à un nouvel examen des Traités devenus inapplicables ou des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. L'unanimité des Membres présents, y compris les voix des parties, actuellement nécessaire en application des principes généraux du Pacte, devra donc continuer à être exigée, pour que l'Assemblée puisse émettre le vote dont il est question* ».

Et, en vertu de la règle de l'unanimité existant aujourd'hui, la voix de la France, même seule, comme Membre permanent du Conseil de la Société des Nations peut empêcher toute modification à notre détriment.

Je crois avoir prouvé suffisamment l'existence de la cuirasse juridique destinée à défendre nos frontières contre la menace de la révision.

Mais il y a plus. La propagande hongroise laisse croire, par tous ses moyens d'action, que la question des frontières de la Hongrie n'a été jamais débattue de manière sérieuse, que la Hongrie a été placée devant un fait accompli, que le Traité de Trianon est purement et simplement un ordre: un « dictat». En conséquence, le procès qui n'a pas été jugé à la Conférence de la Paix devrait être débattu dorénavant. Une pareille présentation des choses mérite comme qualificatif celui d'être basée sur un manque de mémoire. Qu'il me soit permis, comme signataire du Traité de Trianon de rafraîchir cette mémoire, là où c'est nécessaire.

J'affirme que la Hongrie s'est présentée à la Conférence de la Paix avec un matériel documentaire sans pareil et tel que son examen ne peut que provoquer l'admiration pour le patriotisme de ceux qui l'ont recueilli. J'affirme sans crainte de pouvoir être démenti, qu'il n'existe aucun argument, aucun

considérant utilisé par la propagande actuelle, qui ne soit contenu dans le matériel présenté à la Conférence de la Paix.

Ce matériel se trouve dans la publication officielle faite par le Ministère Hongrois des Affaires Étrangères sous le titre:

« Négociation de la Paix Hongroise ». Compte-rendu de la délégation de Paix de la Hongrie à Neuilly-sur-Seine, de Janvier à Mars 1920 ».

Il s'agit de quatre gros volumes, grand format, imprimés sur deux colonnes: le premier de 661 pages, le deuxième de 585, le troisième de 418 et le quatrième contenant un grand nombres de cartes.

Dans la préface on apporte à juste raison des éloges au travail de la délégation hongroise à la Conférence de Paix et on dit: *« Cet ouvrage est un trésor unique de la science hongroise. Jamais ouvrage semblable n'a paru. Il ne serait guère possible d'en créer un semblable à l'avenir. C'est un ouvrage standard, une source constante pour les historiens à venir ».*

Au service de ce matériel véritablement monumental, une délégation brillante, sous la présidence du comte Apponyi, a été envoyée à la Conférence. Elle se composait de: 7 commissaires généraux, parmi lesquels le comte Bethlen, le comte Paul Teleki; 6 commissaires, parmi lesquels les Ministres Walko, Kalay, etc., 38 experts, choisis parmi les plus compétents, parmi lesquels des spécialistes pour les questions roumaines, pour la Transylvanie, pour les questions croates, etc., 6 conseillers politiques, appartenant aux différents partis; 14 secrétaires, 1 secrétaire général, 1 secrétaire adjoint.

Quel profit ces délégués exceptionnels ont-ils tiré de ce matériel exceptionnel? Il est intéressant de le rappeler. Sans attendre la remise des conditions de paix préparées par les Puissances alliées et associées, le 14 janvier 1920, en même temps que la présentation des pleins pouvoirs, la délégation hongroise a remis à la Conférence de la Paix deux Notes. Par la première, elle demandait le retrait des troupes roumaines. Par la seconde, elle exposait les considérations politiques, géographiques, ethniques et historiques en vertu desquelles elle demandait d'offrir au peuple hongrois et aux différentes nationalités établies sur le territoire hongrois l'occasion de décider elles-mêmes, après un échange de vues et une entente réciproque, le cadre de leur vie et de leurs relations futures.

Tous les arguments utilisés par le comte Bethlen dans ses conférences faites en Angleterre se trouvent dans cette Note. Le plébiscite était demandé par la Hongrie avant même la remise du projet de Traité, c'est-à-dire le 14 janvier 1920. Les conditions de Paix élaborées par les Grandes Puissances lui ont été remises, en effet, le 15 janvier et, le lendemain, 16 janvier, le comte Apponyi a été appelé devant le Conseil Suprême pour exposer oralement le contenu des Notes écrites. Il a conclu en demandant le plébiscite, afin que les populations et non pas le gouvernement hongrois, décident de leur sort, conformément aux principes wilsoniens. Le 12 février 1920, en réponse aux conditions de Paix, la délégation hongroise a présenté à la Conférence 38 Notes très amples ayant trait à toutes les questions qui faisaient l'objet du Traité.

Les Notes concernant la question territoriale et spécialement la Transylvanie et les Roumains sont les plus nombreuses...

« Les Grandes Puissances: La France, l'Angleterre, l'Italie et les États-Unis ont étudié ces Notes volumineuses par leurs Commissions et leurs ex-

perts. Il y a lieu d'observer le fait que, de ces Commissions d'études, n'a fait partie aucun représentant des pays intéressés: Roumanie, Serbie et Tchécoslovaquie. Les pays de la Petite Entente ont été traités à la Conférence de la Paix en justiciables.

N'oublions pas que Jean Bratiano, grand par son patriotisme, grand par sa capacité, mais grand aussi par son sentiment de fierté nationale, a considéré que nos aspirations n'ont pas reçu une satisfaction intégrale et a quitté la Conférence de la Paix. Ainsi donc, dans le procès entre la Petite Entente et la Hongrie, nos frontières ont été arbitrées par les Grandes Puissances. Et dans la fixation des frontières roumaines, un rôle prépondérant a été joué par les experts britanniques et américains.

Pendant deux mois la Conférence a étudié les documents hongrois. Le 6 mai, elle a remis à la délégation hongroise un ensemble de trois actes composé d'une lettre d'envoi, de la réponse de la Conférence à toutes les Notes de la Hongrie et du texte définitif du Traité de Paix. La lecture de ces documents prouve combien scrupuleusement et consciencieusement ont été examinées toutes les demandes, toutes les observations et toutes les objections de la Hongrie.

Mais la lettre d'envoi signée par le Président Millerand doit retenir un instant notre attention. Parce qu'elle contient un passage qui donne aux Commissions de Délimitation le droit de rectifier une injustice là où elles la constateraient lors de l'application sur le terrain, — *droit périmé parce que les Commissions de Délimitation n'ont pas trouvé utile d'en user, — on parle toujours de promesses faites à la Hongrie par la lettre du Président Millerand.*

Et il est ici même fort instructif de rafraîchir la mémoire des intéressés en donnant lecture de quelques passages de cette lettre:

« Ce n'est pas sans de mûres réflexions que les Puissances alliées et associées ont pris le parti de ne modifier sur aucun point les clauses territoriales contenues dans les conditions de paix. Si elles s'y sont résolues, c'est parce qu'elles se sont convaincues que toutes les modifications des frontières fixées par elles, entraîneraient de plus graves inconvénients que ceux que dénonce la délégation Hongroise... Les conditions ethnographiques dans l'Europe Centrale sont telles qu'il est en effet impossible que les frontières politiques coïncident dans toute leur étendue avec les frontières ethniques. Il s'ensuit, et les puissances alliées et associées ne sont se pas résignées sans regret à cette nécessité, que certains noyaux de population magyare se trouveront passer sous la souveraineté d'un autre État. Mais, on ne saurait se baser sur cette situation pour prétendre que mieux aurait valu ne pas modifier l'ancien statut territorial.

« *Un état de choses, même millénaire, n'est pas fondé à subsister lorsqu'il est reconnu contraire à la justice.*

« La délégation hongroise tire, il est vrai, argument du fait que les conditions de paix n'ont prévu nulle part des plébiscites. Si les Puissances alliées et associées ont cru inutile de recourir à une consultation populaire de cette nature, ce ne fut qu'après avoir acquis la certitude que cette consultation, si elle était entourée de garanties complètes de sincérité, ne donnerait pas des résultats sensiblement différents de ceux auxquels les a conduites une étude minutieuse des conditions ethnographiques de l'Europe Centrale et des aspirations nationales.

« *La volonté des peuples s'est exprimée dans les journées d'Octobre et de Novembre 1918, lorsque la double Monarchie s'effondrait et que les populations long-*

temps opprimées s'unissaient à leurs frères italiens, roumains, yougoslaves ou tchèques. Les événements qui se sont produits depuis cette époque, constituent autant de témoignages nouveaux des sentiments des nationalités naguère assujetties à la Couronne de Saint-Étienne. *Les dispositions tardives prises par le gouvernement hongrois pour donner satisfaction aux besoins d'autonomie des nationalités ne sauraient faire illusion; elles ne changent rien à la vérité historique essentielle, à savoir que, durant de longues années, tous les efforts de la politique magyare ont tendu à étouffer la voix des minorités ethniques »...*

« *Contre cette sentence il n'existe pas de droit d'appel.*

« Les frontières actuelles de l'Europe Centrale sont le résultat de l'évolution séculaire d'une idée de justice. La question des frontières de l'Europe Centrale constitue un procès fini et non pas un procès qui doit commencer. A toute tentative de l'actualiser, nous répondons: *chose jugée.*

« *L'exposé d'aujourd'hui de M. Maniu, si plein de souci pour la consolidation définitive de l'oeuvre réalisée par les Traités, est le plus brillant plébiscite de la Transylvanie pour l'opinion publique internationale,* car, par la voix de celui qui a présidé à l'acte d'Union, la nouvelle province exprime sa ferme volonté de rester à tout jamais rattachée à la Mère-Patrie et ceci, non pas dans un moment d'enthousiasme, mais après l'expérience d'une vie en commun pendant 16 ans.

« Voilà pourquoi je me suis considéré être en droit de dire que nos frontières ont, de par l'accord unanime de la nation, une garantie d'une valeur morale inestimable...

« L'Étranger ne connaît pas la force que donne aux Roumains leur conviction qu'ils n'ont pas encore dit leur mot dans l'évolution internationale. La révision n'est pas pour la Roumanie seulement l'amputation du patrimoine ancestral. La révision est l'amputation des attributions historiques de la nation, juste au moment où elle a parfait son unité. Des injustices historiques souffertes par notre peuple, d'aucuns, auxquelles elles furent épargnées, veulent déduire des privilèges pour leur pays.

« Nous ne revendiquons pas des rangs aristocratiques dans la vie internationale: en échange, nous ne renoncerons jamais à l'égalité avec les autres, si difficilement acquise. Et à ceux qui nous parlent aujourd'hui du retour au passé par le chemin de la révision, nous répondons: le passé vous a appartenu; le présent n'est à personne; quant à l'avenir nous ne saurions vous le donner, car il est le bien le plus précieux que nous ayons ».

M. SETON-WATSON ET LE RÉVISIONNISME HONGROIS[1])

Mr. Seton Watson, professeur à l'université de Londres est une personnalité trop connue pour que nous ayons besoin de le présenter à nos lecteurs. Son grand ouvrage: *Racial problems in Hungary*, paru en 1908, l'a classé parmi les spécialistes les plus compétents sur la Hongrie d'avant-guerre. Mr. Seton Watson a publié

---

[1]) *Treaty Revision and the Hungarian Frontiers.* Published by Erpe and Spottisavod (Publishers). Limited for the School of Slavonic and East European Studies in the University of London, 1934.

depuis de nombreuses études importantes. Il répond dans son dernier livre aux insinuations et aux affirmations hasardeuses de Mr. Bethlen. Dans un volume succinct, mais méthodique et bien documenté, le savant professeur réfute avec sa sobriété et son impartialité habituelles les arguments chancelants sur lesquels repose l'échafaudage du révisionnisme hongrois. Ce travail de Mr. Seton Watson est le développement d'une conférence faite par lui à «l'Institut Royal des affaires étrangères», sous le titre: Le problème de la révision des traités et les frontières de la Hongrie. Il contient une réponse complète et objective aux affirmations émises par Mr. Bethlen au cours de sa fameuse tournée de conférences en Angleterre.

Il nous est impossible de résumer dans ce compte-rendu toutes les idées et tous les faits exposés par Mr. Seton Watson. Nous devons nous contenter de glaner, et de citer quelques passages se rapportant spécialement à la Transylvanie roumaine.

Le révisionnisme soulève une série de problèmes qui touchent la majorité des États européens et les rapports entre les puissances, grandes et petites. L'auteur étudie la question du révisionnisme au point de vue européen. Son but principal est de mettre en lumière les faits d'ordre géographique, ethnographique, historique et économique concernant le bassin danubien.

Étudiant les origines du révisionnisme hongrois, centre de son étude, il pose la question suivante: pourquoi la Hongrie est-elle révisionniste, et l'Autriche non? Par le traité de Saint-Germain l'Autriche a perdu davantage que la Hongrie par celui de Trianon. La réponse est simple: la révolution a renversé en Autriche l'ancienne classe dirigeante, et les forces nouvelles ont accepté la situation nouvelle. Au contraire en Hongrie, après les deux révolutions, libérale puis bolchevique, de 1918 et de 1919, la réaction blanche de l'amiral Horthy et du comte Bethlen a restauré le régime d'avant-guerre. Les éléments responsables du désastre ont repris le pouvoir. Ils réclament naturellement le retour au passé, car leur existence même est en jeu. Ce qui les préoccupe, c'est moins l'indépendance de la Hongrie — celle-ci est en effet assurée — que le maintien de l'oligarchie, qui s'appuie sur les grands domaines, le vote public et restreint, la censure, les restrictions apportées aux droits d'association et de réunion. Le but de ce régime était, avant la guerre, la magyarisation de tous les sujets de la Hongrie, ou, comme le disait Rákosi, du «royaume de 30 millions de Hongrois». Ce but était presque atteint en Slovaquie; il l'aurait vite été complètement si les Empires centraux l'avaient emporté. L'écroulement de ce rêve à la veille même de sa réalisation a causé une immense déception, et on a fait des efforts désespérés pour retourner la situation avant qu'il ne fût trop tard.

Est-ce que ce sont les Alliés qui ont détruit l'Autriche-Hongrie? Non, répond catégoriquement l'auteur. Elle s'est écroulée d'elle-même. Toutes les nationalités de la Hongrie se sont libérées elles-mêmes, par leur propre volonté, par leurs propres forces, sans l'intervention des Alliés. Les traités de paix ont confirmé un état de choses existant.

L'auteur combat ensuite la légende de l'incompétence des membres de la conférence de la paix. Citant leurs noms et leurs qualités, il montre la contribution qu'ils ont apportée à l'œuvre de paix.

Il s'attaque surtout à la thèse hongroise suivante: la Hongrie a une histoire ininterrompue de mille ans; elle constitue une unité géographique et économique

dont la destruction a été un crime; les populations ont été transférées à d'autres puissances sans plébiscite; elles auraient voulu demeurer hongroises et le redeviendraient volontiers; sans une révision des traités, il n'y a ni paix ni collaboration possible dans le bassin danubien; trois millions et demi de Hongrois sont passés, malgré leur volonté, sous un joug étranger, et ils doivent en être libérés. L'auteur répond à ces assertions par une argumentation serrée et nourrie.

1. Il n'est pas possible matériellement de tracer une ligne nette de démarcation ethnique entre la Hongrie et ses voisins.

2. Les difficultés économiques dont se plaint la Hongrie ne peuvent pas être résolues par une simple rectification de frontières; il faudrait revenir à l'état de 1914.

3. Aucun des États successeurs n'y consentira jamais; la révision ne pourrait être obtenue que par la guerre.

4. Il faut donc chercher une solution autre que le révisionnisme; renforcer et élargir les clauses concernant les minorités; conclure des pactes économiques; renoncer d'un commun accord à la politique d'assimilation des éléments ethniques étrangers.

L'auteur insiste sur le problème des populations étrangères dans la Hongrie d'avant-guerre, à la lumière de statistiques nombreuses et concluantes. En ce qui concerne la Transylvanie, nous reproduisons une statistique très intéressante portant sur l'augmentation de la population entre 1850 et 1910.

	Roumains		Hongrois		Allemands	
1850	1.202.000	58,0%	585.000	28,2%	219.000	10,6%
1880	1.184.000	56,0%	630.477	30,3%	211.748	10,2%
1890	1.276.890	56,7%	697.945	31,0%	217.670	9,7%
1900	1.397.282	56,4%	814.994	32,9%	233.012	9,4%
1910	1.472.021	55,0%	918.217	34,3%	234.085	8,7%

Ces chiffres montrent le caractère curieux des statistiques hongroises: Les Roumains étaient très prolifiques, et la natalité hongroise assez faible; cependant, la proportion s'accentue sans cesse en faveur des Hongrois. En 60 ans, la population roumaine a augmenté de 20% seulement, tandis que la population hongroise doublait!! Les Allemands restaient pour ainsi dire stationnaires.

Après avoir étudié sous ses divers aspects la politique de magyarisation, l'auteur en arrive au problème des frontières. Analysant la situation de la Roumanie, il montre que ce problème ne se pose pas pour la Transylvanie.

1. La vallée du Someș, jusqu'à Satu-Mare, semble d'abord constituer une enclave hongroise dans le territoire roumain. En réalité, elle a été un des principaux centres de magyarisation artificielle. Les statistiques officielles accusaient en 1900 dans la ville et le district de Satu-Mare 234.000 Hongrois et 118.000 Roumains; dix ans après, 268.000 Hongrois et 119.000 Roumains: les Roumains n'avaient gagné que 1000 âmes, et les Hongrois, bien moins prolifiques, 34.000. En outre, en 1900 la statistique reconnaissait l'existence de 11.000 Allemands; elle n'en signale plus que 6.000 en 1910. En réalité, comme l'auteur l'a constaté lui-même dans un voyage en Transylvanie après la guerre, il y a dans les districts de Satu-Mare et de

Careii-Mari de 30 à 40.000 Allemands qui semblaient à peu près magyarisés à la veille de la guerre; ils n'avaient point d'écoles et étaient soumis à la propagande d'un clergé catholique hongrois chauviniste. Est-ce au nom de cette population, qui, sous le gouvernement roumain, regagne peu à peu sa nationalité allemande, qu'on réclame une rectification de frontière?

2. Dans la section centrale de la frontière se trouve la grande ville d'Oradea, dont la majorité est hongroise, avec beaucoup de Juifs. Tout le long de cette partie de la frontière, il est impossible de tracer une ligne de démarcation ethnique précise. D'une façon générale les Hongrois sont établis dans la plaine et les Roumains sur les pentes montagneuses. On pourrait donc établir une frontière ethnique à dix ou vingt milles de la frontière actuelle, mais à condition de la faire passer au pied même des montagnes et d'attribuer à la Hongrie les routes et les voies ferrées dont la Roumanie a un besoin indispensable pour ses communications entre le Nord et le Sud.

3. Plus au sud, Arad, autre ville de majorité hongroise, a été donné à la Roumanie; autrement, elle aurait formé une excroissance artificielle et eût été condamnée à la ruine économique.

En laissant à la Hongrie Arad avec une bande de territoire le long de la frontière, on pourrait réduire la minorité hongroise de Roumanie de 250.000 âmes environ. Mais le fait essentiel, celui sur lequel on ne saurait trop insister, c'est que la grande masse de cette minorité ethnique ne vit pas le long de la frontière; elle se trouve dans des îlots, des enclaves isolées de grandeur très diverse. Il y a 100.000 Hongrois dans la ville et le district de Cluj; Cluj, capitale de la Transylvanie avait subi plus que toute autre cité, depuis 1870, une politique radicale et impatiente de magyarisation. Les Szeklers, qui forment un groupe compact de plus de 500.000 âmes, occupent le centre géographique actuel de la Roumanie. Un bon tiers de la population hongroise se trouve ainsi à une grande distance de la Hongrie. La seule manière de réunir ces deux groupes principaux de Hongrois à la Hongrie, ce serait d'annexer à celle-ci au moins les trois quarts de la Transylvanie, avec deux ou trois millions de Roumains.

Se demandant quels sont les adversaires les plus acharnés d'une révision, l'auteur répond que ce sont les populations des territoires affranchis, dont ni les Tchèques, ni les Serbes, ni les Roumains du Royaume ne peuvent négliger la volonté. Il étudie ensuite le côté économique du révisionnisme, et en particulier le problème agraire.

Mr. Seton Watson s'occupe ensuite des principaux champions et des phases du révisionnisme: lord Rothermere et le révisionnisme — le comte Bethlen en Allemagne et en Angleterre — le passé de Mr. Bethlen. Le plébiscite et ses moyens de réalisation: l'auteur le considère comme impossible et inutile. Il démasque les plans secrets dissimulés sous le programme de l'indépendance de la Transylvanie, seule solution au conflit entre la Hongrie et la Roumanie: en proposant cette indépendance, Mr. Bethlen a fait en Angleterre figure de modéré; il a reconnu que l'autonomie de la Transylvanie serait aussi illusoire sous la suzeraineté de la Hongrie que sous celle de la Roumanie. Mais sa proposition contient une réserve subtile, que le public anglais n'a pas remarquée, et qu'il faut expliquer. Il a demandé le retour aux frontières originales de la Transylvanie. Supposons le fait accompli: les districts de Maramureş au Nord; de Satu-Mare, Sălaj, Bihor et Arad à l'ouest; de Caraş et de Timiş au Sud, resteraient isolés et feraient fatalement retour à la

Hongrie. Résultat: une situation intenable pour la Ruthénie; une bande de terrain passant entre la Roumanie et la Slovaquie; l'impossibilité pour les Serbes de se maintenir dans l'ouest du Banat. Ces territoires comprennent, d'après les chiffres même du recensement hongrois de 1910, 1.437.000 Roumains; l'ensemble du pays attaché à la Roumanie en 1919 en contient 2.909.000. Les Roumains seraient donc coupés en deux moitiés à peu près égales. Inutile d'ajouter qu'ils sont tous, jusqu'au dernier, solidaires de leurs frères de Transylvanie.

Nous nous permettrons d'ajouter une chose aux judicieuses réflexions de Mr. Seton Watson. La situation démographique a beaucoup changé entre 1910 et 1930 dans les régions dont il s'agit. Les Roumains ont la majorité absolue dans les quatre districts de Satu-Mare, Sălaj, Bihor et Arad; il en est de même si on examine des unités administratives plus petites; sur 27 arrondissements, les Roumains ont la majorité dans 24. En outre, la situation économique et le système ferroviaire plaident pour le maintien de ces régions dans le territoire roumain,

Avant de conclure, l'auteur montre la faiblesse de la motion présentée à la Chambre des communes, et pose à Sir Robert Gower plusieurs questions fort pertinentes.

Mr. Seton Watson montre enfin quelle est la vraie solution; faire de la révision des Traités une condition sine qua non, c'est empêcher tout progrès en Europe centrale: or, la collaboration économique est plus que jamais une nécessité vitale. La solution, c'est de réduire les frictions politiques et économiques, sans faire de révisionnisme. Le livre s'achève sur un appel aux nations occidentales: leur devoir est de s'unir pour défendre les principes de liberté spirituelle et politique.

Mr. Seton Watson parle avec l'autorité de quelqu'un qui connaît mieux que personne les réalités. Son travail objectif, clairvoyant, sincère, solide, constitue la contribution la plus précieuse à l'œuvre de paix et d'harmonie en Europe centrale.

Caïus Bardoşi

LES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE ET LE RÉVISIONNISME HONGROIS

Les chefs du mouvement révisionniste de Budapest, en quête d'arguments convaincants, se prêtent, depuis quelque temps, à des manoeuvres contre lesquelles nous devons protester de toutes nos forces: cela d'autant plus qu'il s'agit d'affirmations émises par des hommes qui comptent dans le monde occidental.

Mr. Joseph Aitay, vice-président de « l'Alliance nationale hongroise », qui groupe un grand nombre d'associations culturelles, ne craint pas d'avancer l'affirmation que voici dans une brochure imprimée en français: « La paix en danger », 1933, p. 28: « Mais même les éléments roumains attribués à la Roumanie n'ont pas été consultés pour savoir s'ils voulaient appartenir à la Roumanie, et pourtant personne n'ignore que dès le début ils protestèrent contre une soumission complète et sans réserve au régime balcanique de l'ancien Royaume de Roumanie, et que la majorité réclamait une autonomie pour la Transylvanie. Nous savons qu'aucun de ces désirs ne fut respecté ».

Autant de mots, autant d'erreurs. Les Roumains de Transylvanie ont proclamé à Alba-Iulia, le 1er décembre 1918, de bon gré, par la voix de leurs mandataires, au milieu d'un enthousiasme général, leur union à la Roumanie.

C'est un fait de notoriété publique. On ne saurait dire qu'ils sont soumis au régime de l'ancien Royaume, puisque les nouvelles provinces ont été encadrées dans la vie politique de la Roumanie, où elles ont joué aussitôt un rôle important, sous l'égide d'une constitution démocratique qu'elles ont votée. Il est faux qu'une majorité des Roumains ait jamais réclamé l'autonomie pour la Transylvanie. Pendant quinze ans de vie politique roumaine, il n'y a eu à ma connaissance qu'un seul doctrinaire transylvain, pour préconiser, en poussant à leurs dernières conséquences les principes démocratiques, une décentralisation allant jusqu'à l'autonomie régionale. Il est resté isolé; ajoutons d'ailleurs qu'il serait absurde d'invoquer son avis en faveur de l'oligarchie hongroise, car il l'a toujours combattue de la façon la plus véhémente. D'ailleurs, les partis transylvains ont joué et jouent encore un rôle de premier ordre dans la vie politique du pays.

Mr. Étienne Bethlen a repris ces assertions erronées dans la conférence qu'il a faite à la « Société royale pour les affaires étrangères » de Londres. Voici ce qu'il a dit: « Le patriotisme local, dit transylvanisme, vit encore intensément dans l'âme du peuple roumain de Transylvanie; c'est ce que prouve l'antipathie profonde, le conflit indéniable qui séparent le Transylvain du Roumain du Royaume; aujourd'hui plus qu'il y a quinze ans, le Transylvain voit dans l'autre un exploiteur, un ennemi ».

En lisant ces lignes, on se demande où Mr. Bethlen a bien pu puiser ces informations absolument fausses. Lui, qui est Transylvain, aurait pu connaître la vérité. Le peuple roumain de Transylvanie a donné depuis 1918 d'innombrables preuves de son patriotisme, du sentiment de solidarité qui l'unit de façon indissoluble à ses frères du Royaume. Nous n'aurions pas cru un gentilhomme hongrois capable de déformer ainsi la vérité. Nous n'aurions pas cru notre vieil adversaire capable de mettre en doute les sentiments qui forment notre patrimoine spirituel. Les Roumains de Transylvanie ont sans cesse dénoncé à l'opinion publique l'odieuse situation politique de l'ancienne Hongrie. Récemment encore, dans des centaines de réunions, ils ont protesté violemment contre le révisionnisme hongrois; ils ont affirmé leur volonté de vivre avec leurs frères, dans le cadre de la Roumanie actuelle. Nous le répétons, non pas pour répondre à M. Bethlen, mais pour signaler à l'opinion européenne les moyens auxquels recourt la propagande hongroise, faute d'arguments solides.

S. D.

A PROPOS DES INCIDENTS DE TURDA

Réponse au mémoire hongrois adressé à la Société des Nations

La « Ligue nationale hongroise pour la protection des droits de la minorité hongroise de Transylvanie » présidée par le baron Sigismond Perényi a dénoncé au mois de juillet 1933 dans un mémoire adressé à la Société des nations une série de prétendus abus et violences commis contre les Hongrois du district de Turda. L'introduction contient une série d'affirmations d'ordre historique concernant l'ancienneté des Roumains en Transylvanie, si fantaisistes et si absurdes qu'il ne vaut pas la peine de les discuter. Vient ensuite un récit des incidents survenus l'année dernière, récit qui contient des erreurs trop graves pour qu'on le laisse sans réponse.

Il s'agit d'abord des incidents survenus lors des élections municipales de Turda, qui eurent lieu le 23 avril 1933. Voyons ce qu'affirme le mémoire hongrois et ce qui s'est passé en réalité. Le mémoire déclare d'abord que les Roumains de Turda ont voulu accaparer tous les sièges du conseil municipal de la commune, en éliminant les Hongrois qui seraient en majorité. La vérité est que depuis quinze ans Hongrois et Roumains vivaient à Turda en pleine harmonie, et collaboraient paisiblement au conseil municipal. Mais en 1933 le révisionnisme hongrois s'est accentué. Une violente campagne chauviniste fut montée sous la direction de la comtesse Bethlen, une agitatrice influente, qui a poussé les Hongrois à se séparer des Roumains et à affirmer leurs forces à l'occasion des élections municipales de Turda. Le 11 avril 1933, la comtesse Marie Bethlen écrivait de Békéscsaba (Hongrie) une lettre où elle disait entre autres: « à Turda, où, selon mon désir de toujours, on a entrepris la lutte avec une liste indépendante... Il est nécessaire que dans l'administration de la ville de Turda, les Hongrois occupent la place qui leur revient et à laquelle ils ont incontestablement droit » [1]).

Dans une autre lettre, écrite de Hódmezövásárhely, la comtesse s'exprimait comme suit: « J'aurais aimé tâter le pouls des Hongrois de Turda, sonder leurs dispositions d'esprit, leurs pensées, leurs intentions; voir que tous sentent le devoir qui les appelle aux urnes pour affirmer leur volonté de Hongrois ». La comtesse s'écrie enfin: « Pourquoi donc n'est-il pas possible d'être en deux endroits à la fois? » [2]).

D'autre part, les agents du parti hongrois faisaient courir le bruit que la révision du traité de Trianon aurait lieu sous peu; dans ces conditions, à quoi bon collaborer avec les Roumains? Aussi les pourparlers en vue d'une alliance électorale entre Hongrois et Roumains échouèrent-ils. Les Roumains formèrent un bloc national composé de tous les partis roumains, qui disposait de 1900 voix. Le parti hongrois n'avait que 1300 voix, parce que la majorité des électeurs hongrois, appartenant à la classe ouvrière, vote pour le parti socialiste-démocrate, — 1.200 voix — ou pour le parti travailliste — dirigé par un Hongrois, Várfalvi — 1.000 voix environ. Le parti hongrois, expression de la réaction féodale et chauviniste, se trouvait donc en état d'infériorité.

D'après le mémoire hongrois, le jour des élections (23 avril), on ne laissa entrer dans les bureaux de vote que les électeurs roumains; les Hongrois durent rester dehors, sous la pluie. Or, nous avons deux déclarations, signées par deux électeurs hongrois, MM. Farkas István et Pál Gábor, qui reconnaissent que le président du 1er bureau de vote a laissé entrer tous les électeurs, sans exception, dans les couloirs et les salles, pour leur permettre de se mettre à l'abri de la pluie. La même chose s'est passée au 2ème bureau, comme le déclare le député hongrois Gál Miklós. Vers les 8 heures du soir, il y a eu au 1er bureau une bousculade et une vitre a été brisée. Le président a donné alors l'ordre d'évacuer les locaux; les Roumains sortirent; en revanche, les assistants hongrois Farkas István et Pál Gábor ont refusé d'exécuter l'ordre du magistrat, et ils ont invité les électeurs hongrois à rester. C'est ce qui provoqua le désordre. Les Hongrois et les Roumains ont échangé des injures dans les couloirs et dans la rue. Il y eut une bagarre qui dura 5 minutes.

---

[1]) Lettre publiée par le journal hongrois « Aranyos Szék » du 15 avril 1933.

[2]) Lettre publiée, la veille même des élections, par le journal « Aranyos Szék » du 22 avril 1933.

Trois personnes furent légèrement blessées, comme l'a constaté le médecin-chef du district. La police intervint immédiatement, et l'ordre fut rétabli.

Le mémoire hongrois fait encore erreur en ce qui concerne la manifestation qui a suivi ces incidents. Il soutient que les électeurs roumains se sont répandus dans les rues, ont brisé les vitres chez les notables hongrois, ont dégradé les maisons des Hongrois, insulté et frappé tous les passants, même une femme et une petite fille. Il est vrai qu'il y a eu des manifestations dans les rues. Dans cette atmosphère d'effervescence électorale, bien des éléments suspects ont pu se glisser, comme le reconnaissent les électeurs hongrois Stefan Farkas, Schneider Rudolf et Zabolai Ferencz. Pendant la manifestation, il y a eu des vitres brisées à plusieurs maisons. Mais ce qui prouve que ces violences n'étaient pas dirigées contre les Hongrois, c'est que plusieurs Roumains ont vu leurs carreaux cassés; par exemple le Dr. Russu, médecin, Hulea, fonctionnaire, Dionisie Pop, professeur. Pendant qu'on brisait les vitres du Dr. Russu, on entendit proférer des injures en hongrois. Il y eut aussi des vitres brisées chez l'avocat hongrois Baroti, ancien directeur de la société d'assurances « America », poursuivi pour escroqueries. Le total des dégats s'est élevé — d'après les déclarations des intéressés et la vérification officielle, à la somme insignifiante de 27.000 lei — moins de quatre mille francs français. En ce qui concerne la femme et la petite fille soit-disant frappées, tout se réduit à une tentative de chantage, en vue d'obtenir une indemnité: voyant arriver la manifestation, elles se sont réfugiées dans une cour, elles sont tombées et se sont fait quelques égratignures superficielles.

Pendant ces incidents, les autorités roumaines ont fait tout leur devoir. La preuve, c'est qu'un des chefs hongrois, Mr. Pall Miklos s'est présenté devant le préfet, le 24 avril 1933, pour le remercier d'avoir pris les mesures d'ordre dictées par la situation du jour précédent [1]).

Voilà donc à quoi se réduit la violente manifestation antihongroise du 23 avril 1933: Un simple et banal incident électoral provoqué par les Hongrois eux-mêmes.

* * *

Passons maintenant aux incidents qui se sont déroulés dans la commune de Cornești, district de Turda, le 28 mai 1933. Le mémoire hongrois dénonce un véritable soulèvement armé contre les Hongrois. Que s'est-il donc passé au juste? La commune de Cornești est peuplée en majorité par des colons hongrois amenés là pour résister à la poussée de la population roumaine des Moți. L'animosité entre paysans roumains et hongrois est soigneusement entretenue par le prêtre hongrois Arkossy Tamás, poursuivi par la Sûreté pour son activité subversive. Des témoins ont affirmé qu'Arkossy excite la population hongroise du village. Il fait courir des bruits comme ceux-ci: « que la Transylvanie sera bientôt rendue à la Hongrie » et que « les Roumains redeviendront les serviteurs des Hongrois ». Le résultat, c'est que lors d'une fête au cabaret du village, le 25 mai 1933, les Hongrois tombèrent sur les Roumains, et, étant plus nombreux, les rossèrent jusqu'au sang. Leur sauvage brutalité provoqua les fureur des Roumains.

Trois jours après, le 28 mai 1933, un train de paysans roumains venant de Turda s'arrêta à Cornești, et les paysans descendirent pour manifester contre

---

[1]) C. f. le rapport de l'inspecteur général administratif Joe Gherman (Nr. 36/1933) qui contient un récit détaillé et documenté des incidents de Turda.

les provocations hongroises. Les Hongrois les attendaient, et les paysans hongrois Bala Jozsef et Bala István commencèrent à frapper les Roumains. Il s'ensuivit une bagarre générale, où, cette fois, les Roumains eurent le dessus.

Répondons maintenant aux allégations mensongères contenues dans le mémoire. Il affirme que les paysans roumains auraient détruit la maison du Hongrois Hajdu Sándor et auraient tant maltraité ce dernier qu'il en serait mort. Or la maison du Hajdu Sàndor est en dehors du village, et les manifestants ne sont pas parvenus jusqu'à elle. La femme de Hajdu déclare « qu'elle n'a rien vu, quoiqu'elle n'ait pas quitté le chevet de son mari malade ».

Quelques jours après, Hajdu mourut, mais de... tuberculose, comme cela résulte de l'acte de décès officiel. Voilà comment les révisionnistes hongrois présentent à Genève un malheureux tuberculeux, mort de mort naturelle, comme un martyr des persécutions roumaines.

Enfin un dernier incident eut lieu le même jour, 28 mai, à la gare de Buru. Les paysans roumains étant descendus du train furent accueillis par la gendarmerie, prévenue des incidents de Corneşti; ils purent à peine s'approcher du buffet de la gare; l'affirmation que la femme du tenancier Botár Ferencz est devenue folle, par suite de la secousse nerveuse qu'elle a éprouvée, est du domaine de la fantaisie.

Voilà les vraies proportions du « soulèvement antihongrois » de Corneşti et de Buru: Une provocation sanglante des Hongrois, le 25 mai, suivie le 28 mai d'une manifestation des Roumains, qui a dégénéré en bagarre [1]).

* * *

L'atmosphère d'agitation révisionniste et de provocations entretenue par les Hongrois du district de Turda constitue une imprudence qui frise l'inconscience. Le paysan roumain voit dans la situation créée par le traité de Trianon un acte de réparation, de justice sociale et internationale, qui a mis fin aux persécutions qu'il a si longtemps endurées dans l'ancienne Hongrie.

Le mémoire rappelle, dans son introduction, les révolutions nationales roumaines de 1783 et de 1848. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Toute tentative de restauration territoriale de la Hongrie provoquerait une nouvelle révolte de tous les paysans rou r ains, qui gardent dans leur cœur l'amer souvenir des souffrances du passé.

Caïus Bardoşi

LES HONGROIS DANS LE PARLEMENT ROUMAIN

Résultats des élections générales de décembre 1933

Les dernières élections générales en Roumanie ont eu lieu en décembre 1933. On ne peut en comprendre le résultat sans quelques observations préliminaires. Le système électoral roumain tend à assurer dans le parlement une majorité compacte, avec représentation des minorités. Les listes sont faites par district, le nombre des candidats étant proportionnel à celui de la population. Les votes sont totalisés pour l'ensemble du pays. Le parti qui a obtenu au moins 40% des votes se voit tout d'abord attribuer la moitié des mandats. La seconde moitié est

[1]) Cf. les rapports de l'Inspecteur général Hodor.

répartie entre tous les partis qui ont eu un minimum de 2% des suffrages exprimés, proportionnellement au nombre de voix obtenu par chacun.

Aux élections à la Chambre des députés du 20 décembre 1933, le parti hongrois a présenté des listes indépendantes, et a mené une campagne électorale très vive. Cependant, il n'a pas réussi à obtenir la confiance et les suffrages de toute la minorité hongroise de Roumanie. La politique du parti hongrois n'a pas seulement une teinte chauviniste; elle a aussi des tendances réactionnaires; elle est dirigée par les membres de la vieille aristocratie féodale, adversaires des réformes démocratiques et du progrès social. Pour cette raison une fraction des électeurs hongrois collabore avec les partis roumains. Une autre fraction s'allie aux groupements socialistes, où elle joue un rôle prépondérant. Le parti hongrois a obtenu un nombre de mandats qui réflète la situation réelle, et lui permet d'affirmer son programme et d'exprimer sa volonté au sein du Parlement roumain.

Nous comprendrons mieux les résultats obtenus par le parti hongrois en les comparant avec ceux de tous les autres partis, selon les chiffres officiels et non contestés de la Commission centrale.

No. courant	PARTIS	Nombre des suffrages obtenus	Pourcentage	Nombre des mandats obtenus
1	Parti National-libéral	1.518.864	50,99%	193+107=300
2	Parti National-paysan	414.685	13,92%	29
3	Parti Paysan (Dr. Lupu) . . .	152.167	5,11%	11
4	Parti National-libéral (Gh. Brătianu)	147.665	4,96%	10
5	Ligue de la défense nationale chrétienne	133.205	4,47%	9
6	Parti National-agraire	121.748	4,09%	9
7	*Parti Hongrois*	119.562	4,01%	8
8	Parti paysan-radical	82.930	2,78%	6
9	Parti de l'Union agraire . . .	73.208	2,46%	5
10	Partis du Peuple et Conservateur	47.114	1,58%	0
11	Parti juif	38.565	1,29%	0
12	Parti socialiste	37.672	1,26%	0
13	Parti du Bloc civique	13.560	0,46%	0
14	Parti de la Ligue du travail .	3.515	0,12%	0
15	Parti socialiste unitaire	1.644	0,06%	0
16	Parti du travail et Union commerciale	1.328	0,04%	0
17	Parti du Front paysan	7.970	0,27%	0
18	85 listes indépendantes	4.391	0,15%	0
	Total des votes exprimés . .	2.919.793	98,02%	
	Bulletins annulés au dépouillement	58.955	1,98%	
	Total . . .	2.978.748	100 %	

Le parti hongrois, on le voit, arrive au septième rang parmi les 18 partis politiques roumains, en ce qui concerne le nombre des suffrages et des sièges obtenus. Notons qu'il précède le parti paysan-radical, dirigé par Mr. Iunian, ancien ministre de la justice, celui de l'Union agraire, dirigé par Mr. Argetoianu, ancien ministre des finances, celui du peuple, dirigé par le Maréchal Averesco, ancien président du conseil, et huit autres encore. Il s'est donc classé de la façon la plus honorable.

Les huit sièges de députés qu'il a obtenus lui ont été attribués dans les districts où il avait eu le pourcentage de votes le plus élevé.

Répartition des sièges du parti hongrois.

No. crt.	DISTRICT	Pourcentage des voix	Nom du député élu
1	Trei-Scaune	43,58%	Mr. Béla Szenkereszty
2	Ciuc	40,56%	Dr. Gábor Pál
3	Mureş.	24,40%	Dr. Georges Bethlen
4	Sălaj	23,63%	Mr. Jean Josika
5	Odorhei	21,10%	Dr. Georges Bethlen
6	Cluj	18,73%	Dr. Georges Bethlen
7	Turda	17,49%	Dr. Nicolas Gál
8	Braşov	14,65%	Mr. Beni Szabó

Mr. Bethlen a donc été élu dans trois circonscriptions. En vertu de la loi électorale, il a le droit d'opter pour un de ces trois mandats et de céder les deux autres. Viennent après lui, — et le remplaceront s'il opte pour un autre district: à Mureş Mr. François Laar; à Odorheiu le Dr. Joseph Viller; à Cluj le Dr. François Szász. Le choix sera prononcé aussitôt après l'ouverture des Corps législatifs.

Les Hongrois ont dispersé leurs votes et n'ont pas fait bloc pour les élections: c'est ce que prouve l'analyse des listes de candidatures des autres partis, où figurent aussi des Hongrois. Prenons par exemple le district de Trei-Scaune. Nous trouvons comme candidats: parti national-libéral, Mr. Albert Gyárfás; union agraire, Mr. Antoine Rancz; parti paysan, Mr. André Márton; parti national-agraire, Mr. Victor Hegyessy; parti national-libéral (G. Bratianu), Mr. Etienne Mihály; parti paysan-radical, Mr. Alexandre Nagy; parti du peuple, MM. Gabriel Veress et François Simon. En tête de la liste du parti socialiste figuraient MM. Charles Bartha et Joseph Kiss Bedö. Ainsi beaucoup de voix hongroises sont allés à des partis roumains. La preuve, c'est qu'un des chefs de l'opposition roumaine, Mr. Constantin Argetoianu a été élu dans une circonscription hongroise. Nous trouverions la même situation dans les autres districts hongrois.

Si nous considérons le résultat des élections au Sénat, nous verrons que le parti hongrois a été privilégié. Selon la loi électorale, les sénateurs sont élus par district, sans qu'il y ait de totalisation des voix pour l'ensemble du pays; sont élus ceux qui obtiennent la majorité relative dans chaque circonscription. Aux dernières élections sénatoriales, aucun parti d'opposition roumain n'a réussi à obtenir cette majorité relative. Seul le parti hongrois l'a conquise dans les trois districts szeklers. Il

a ainsi trois sénateurs, MM. Elemér Gyárfás (Ciuc), Arthur Balogh (Odorheiu) et Joseph Sándor (Trei-Scaune); dans ces trois districts hongrois, aucun candidat roumain n'a été élu.

Cette étude sommaire du résultat des élections générales permet de prononcer les conclusions suivantes:

1. La minorité hongroise de Roumanie n'est pas unitaire et entièrement solidaire avec le parti hongrois; beaucoup de Hongrois comprennent que l'intérêt de l'harmonie sociale et du progrès démocratique les attachent à d'autres partis roumains.

2. Le parti hongrois a obtenu huit mandats de députés, ce qui lui donne à la Chambre une juste et équitable représentation.

3. Seul de tous les partis d'opposition, le parti hongrois a obtenu trois sièges de sénateur.

4. Ces onze mandats attribués au parti hongrois qui prétend représenter la minorité hongroise de Roumanie prouvent la large tolérance et le libéralisme démocratique dont est animée la Roumanie à l'égard des citoyens roumains de langue hongroise.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de constater l'immense différence qui saute aux yeux entre le régime de brutale oppression et d'intolérance pratiqué naguère par l'ancienne Hongrie à l'égard des Roumains de Transylvanie, et le régime de tolérance et de libéralisme que la Roumanie applique actuellement aux Hongrois transylvains. Il y a là un progrès qui prouve la supériorité démocratique de la civilisation roumaine.

Caïus Bardoşi

COMPTES-RENDUS

GEORGES MOROIANU: *Les luttes des Roumains Transylvains pour la liberté et l'opinion européenne.* Paris, 1933 (Gamber). 284 pages.

Ce livre, récemment publié par Mr. Georges Moroianu, recteur de l'Académie des hautes études commerciales et industrielles de Cluj, est précédé d'une préface de Mr. Wickham Steed, le publiciste anglais bien connu. Cette préface renferme des considérations sur l'état politique et juridique de l'Europe avant et après la guerre. En 1894, Emile Picot fit à la Sorbonne une conférence sur la situation des Roumains en Transylvanie. Aurait-on pu croire alors que l'Europe, qui semblait si solidement assise, fût jamais ébranlée par un mouvement des peuples assujettis? Mais l'Europe bismarckienne était moins solide qu'elle ne le paraissait: elle n'a vécu qu'un demi-siècle.

La base de l'Europe actuelle est plus ferme. A la place des alliances, nous avons la Société des Nations; celle-ci n'est pas encore ce qu'elle devrait être; elle constitue cependant l'instrument qui doit garantir la paix.

Il est regrettable que la Société des Nations soit un organisme international plutôt que supranational. Bien qu'elle soit composée des États vainqueurs, vaincus et neutres, elle n'a qu'une autorité morale. Il aurait fallu mettre à sa disposition des moyens de coërcition, créer une police internationale.

Le livre de Mr. Moroianu contient une documentation précise, ample et synthétique. Le premier chapitre donne un aperçu de ce que sera l'œuvre: il ne contient aucune affirmation qui ne soit prouvée dans le corps de l'ouvrage.

Pour nous faire comprendre la situation des Roumains en Transylvanie, et le fondement de leurs revendications, l'auteur remonte jusqu'à la révolution de Horea (1784), étouffée dans le sang; il nous achemine, en s'arrêtant aux événements les plus importants, au procès du Memorandum. Les Roumains de Transylvanie présentèrent en 1894 à l'Empereur François-Joseph, un Memorandum où ils exposaient leurs doléances et demandaient l'amélioration de leur sort; ce mémoire fut l'occasion d'un procès célèbre qui émut l'opinion européenne tout entière.

L'auteur fait revivre ces événements avec une saisissante vérité. Il passe ensuite aux faits les plus importants, jusqu'à la guerre, pour expliquer et justifier la situation actuelle.

L'introduction nous expose la doctrine de l'auteur sur le problème des minorités ethniques et religieuses. Il compare avec minutie la condition des Rou-

mains dans la Monarchie danubienne, et celle des Hongrois dans la Roumanie actuelle. Le gouvernement de Budapest combattait les Roumains de toutes les manières. Un livre ultra-confidentiel, tiré à peu d'exemplaires: «Les Roumains de Hongrie», était à la disposition de quelques ministres seulement. Il indiquait les progrès réalisés par les Roumains et les moyens d'y mettre un terme. L'existence de ce livre a été contestée par les révisionnistes de Budapest, mais elle ne saurait être mise en doute, car il en existe deux exemplaires en Roumanie, dont l'un à la Bibliothèque de l'Académie.

Mr. Moroianu montre parfaitement le contraste entre les mesures de rigueur qui firent aux Roumains une situation si rude et l'attitude qu'à adoptée la Roumanie à l'égard de ses sujets hongrois: « tous les peuples qui vivent dans la grande Roumanie, toutes nos minorités ethniques doivent être gouvernés comme nous autres Roumains nous aurions voulu l'être par les Hongrois. C'est-à-dire avec justice, avec douceur, avec amour, et dans le respect de leur langue, de leur foi et de leurs traditions propres » (p. 45).

Un seul homme politique hongrois était opposé à la politique d'intolérance: Louis de Mocsáry, le « corbeau blanc ». Mais la presse et les politiciens le mirent à l'index, et vers la fin de sa vie l'empêchèrent de rentrer au Parlement. Seul, il voyait les dangers d'une politique qui devait mener la Hongrie à sa ruine. Le 25 décembre 1907, il écrivait dans un journal de Budapest « Egyetértés », un article sur la question des nationalités où il qualifait comme suit la politique de magyarisation: « ce désir maladif vit en nous, et il constitue un des éléments essentiels qui sont à la base de notre politique des nationalités ».

De grandes personnalités européennes, magyarophiles jusqu'alors, se déclarèrent contre la politique hongroise. Björnsterne Björnson et Tolstoï refusèrent de prendre part au congrès parlementaire de 1907 à Budapest. Tolstoï, informé par son médecin slovaque de ce qui se passait en Hongrie, écrivit à cette occasion: « Un congrès de paix n'a aucune valeur quand dans son sein ses apôtres déclament en faveur de la paix, alors que chez eux ils oppriment les peuples ». Il ajoutait, à propos du comte Appony: « Toute personne au jugement sain doit arracher à cet homme son masque mensonger, pour montrer à tous qu'il n'est pas un bienfaiteur, mais un simple oiseau de proie » (p. 101).

D'éminents hommes d'État témoignèrent leur sympathie aux Roumains. Ainsi, Gladstone, lord Bryce, lord Fitzmaurice. Ce dernier publia une série d'articles sur la situation des nationalités en Hongrie, où il signalait le danger que cet état de choses présentait pour la paix européenne. Dans un d'entre eux, publié en 1890 dans la « Pall Mall Gazette », il disait: « J'insiste surtout sur les dangers qui menacent l'Europe à la suite des luttes acharnées et incessantes entre les nationalités de la Monarchie austro-hongroise, les Hongrois et les Allemands étant animés des sentiments les plus hostiles à l'égard des Slaves et des Roumains... La politique des Hongrois a fait de la Transylvanie, selon moi, le talon d'Achille de la Monarchie, qui met en péril aussi bien l'empire des Habsbourg que la Triple-Alliance et la paix européenne ».

Clemenceau publia dans « la Justice », lors du procès des Memorandum, un article de fond intitulé: « Lutte de races ». Il disait: « le jury de Cluj peut bien condamner le Dr. Raţiu et ses collègues: l'opinion publique les acquittera d'avance ».

Outre ces hommes d'État, d'éminents publicistes mirent leur plume au service des peuples opprimés: en Angleterre Seton Watson (Scotus Viator) et Wickham

Steed; en France Lavisse, Leroy-Beaulieu, Rambaud, Emile Picot, Jules Méline, pour ne citer que quelques noms.

A l'occasion du procès du Memorandum, un meeting eut lieu à la Sorbonne. A son issue, Lavisse envoya au Dr. Rațiu un message qui s'achevait par les mots suivants: « La revanche de la justice et du droit si brutalement offensés en leur personne viendra sans retard, elle viendra avec certitude ».

Malgré la Triple-Alliance, il y eut beaucoup d'Italiens pour prendre la défense des Transylvains. En particulier, le député Imbriani fit à la chambre une interpellation où il réclamait l'intervention de l'Italie dans le procès du Memorandum.

En Belgique, Emile de Laveleye, professeur à l'Université de Liège, écrivit dans son livre « Le gouvernement dans la démocratie » des phrases vraiment prophétiques lorsqu'il montrait que, par leur politique de magyarisation forcée, les Hongrois n'ont pas voulu rendre la patrie habitable; ils subiraient un jour fatalement le sort commun de tous les oppresseurs, quand sonnerait l'heure des réparations inévitables.

Dans ces luttes acharnées, les Transylvains eurent l'appui du Royaume de Roumanie, vers qui tendait tout leur espoir, où les exilés trouvaient asile, et les opprimés réconfort. Bucarest veillait avec sollicitude sur le sort des Transylvains. Un passage du livre de Mr. Moroianu nous le prouve. L'auteur étant envoyé en Europe occidentale en qualité d'attaché commercial, le président du conseil Jean Brătianu lui donna les instructions suivantes: « Tâchez de fortifier et d'élargir vos relations dans la presse étrangère en aidant autant que possible les vôtres d'au-delà des Carpathes auprès de celle-ci dans les luttes si dures qu'ils mènent pour leur liberté. . . ».

Preuve du souci constant qu'inspirait le sort des Transylvains. Ceux-ci doivent toute leur reconnaissance aux Roumains du Royaume, pour les sacrifices qu'ils ont supportés pendant la guerre. Il faudrait à cet égard citer tout entier l'article publié le 20 janvier dans le « Rappel » par Mr. Mironesco. « La Roumanie, écrit-il, a porté longtemps seule, par ses propres moyens, une guerre terrible contre des ennemis infiniment plus nombreux et incomparablement mieux armés qu'elle, sur un front immense ».

Le livre de Mr. Moroianu contient une riche et précieuse documentation, et projette une vive lumière sur la période qu'il étudie. Nous y trouvons des renseignements d'une importance capitale, en particulier la pensée des hommes d'État et des écrivains les plus distingués sur le problème transylvain.

On parle beaucoup aujourd'hui de révisionnisme. Voudrait-on faire revivre le régime dont Mr. Moroianu nous décrit les horreurs, et que le monde entier condamnait?

Mr. Moroianu n'a pas dans son livre l'attitude d'un partisan: il cite des faits, des documents, des opinions autorisées. Il est essentiellement objectif. Nous ne saurions d'autre part trop louer son style sobre et élégant, à la fois chaud et mesuré.

S. Lupaș

KAMIL KROFTA: *En quoi consiste le révisionnisme hongrois? Sources et documents tchécoslovaques*, No. 22, Prague-Orbis, 1933.

Mr. Krofta étudie la propagande révisionniste hongroise que le comte Bethlen mène inlassablement par ses conférences à l'étranger. Le comte voudrait convaincre l'opinion que la révision des traités peut être réalisée par des moyens pacifiques.

Mais en réalité ce n'est que par le fer et le sang qu'on pourrait reconstituer l'ancien État hongrois.

Le comte, dans ses conférences, agite aux yeux des Italiens et des Allemands l'épouvantail du panslavisme. La paix de Versailles serait, d'après lui, une paix slave; elle a mutilé le royaume de Hongrie dont la mission a été pendant mille ans de séparer les Slaves du Sud de ceux du Nord. L'Allemagne ne peut voir avec indifférence la marée slave s'étendre du Nord à l'Adriatique. Son intérêt bien entendu serait d'aider les Hongrois à reconstituer leur ancien royaume, entre l'Orient et l'Occident, le Nord et le Sud. De même, l'Italie devrait s'opposer au panslavisme en aidant la Hongrie à se reconstituer, en soutenant l'Autriche et en entrenant des relations amicales avec la Roumanie.

La prépondérance française dans l'Europe orientale est aussi dangereuse pour l'Italie, car la politique française, liée à la petite Entente, est slavophile.

Mr. Krofta reconnaît que la France cherche à avoir des relations d'amitié avec la plupart des États slaves, mais il démolit la légende d'une prétendue hégémonie française dans le bassin du Danube. La politique orientale de la France est une politique d'équilibre; elle s'efforce de s'opposer à toute tentative d'hégémonie, allemande, italienne ou slave.

Le comte Bethlen affirme que la révision territoriale des traités est pour la Hongrie un question de vie ou de mort; c'est un problème qu'elle doit à tout prix résoudre. Si la Hongrie ne réussit pas à assurer ainsi son existence, elle sera submergée par les vagues du Sud et du Nord, car la Russie reprendra certainement un jour son rôle de champion du panslavisme.

Mr. Krofta affirme que ces craintes ne sont pas fondées; on peut envisager avec confiance l'avenir de la nation hongroise, si celle-ci a une force vitale suffisante; si elle ne l'a pas, de quel droit demande-t-elle aux autres peuples de se sacrifier à elle?

Dans la seconde partie de son livre, Mr. Krofta montre que le vrai danger pour la paix européenne serait justement une révision des traités en faveur de la Hongrie. Le passé de ce pays permet de prévoir ce que serait le sort des populations non-magyares dans une nouvelle Hongrie.

Le professeur Haendel a publié en 1928 une étude sur les nationalités en Hongrie, où il accuse les gouvernements hongrois d'avant-guerre de faiblesse et d'aveuglement: ils ont cru à tort qu'ils pourraient se concilier par des concessions les populations non-hongroises.

Le comte Bethlen est du même avis; seule une politique de magyarisation systématique aurait pu résoudre le problème des minorités ethniques. Nous voyons donc ce qui arriverait si par malheur le révisionnisme venait à triompher. Les populations non-hongroises n'auraient aucun ménagement à attendre. Leur sort serait celui que subissent aujourd'hui les minorités ethniques demeurées en Hongrie. En dix ans, les populations minoritaires ont été sensiblement réduites: les Allemands ont perdu 72.000 âmes, les Slovaques 32,000, les Serbes 10.000, les Croates 9.000, les Roumains 8.000. Quelques journaux allemands se sont alarmés de ces chiffres officiels, enregistrés par le recensement de 1930, et ont ouvert une enquête sur les causes de cette diminution.

Dans ces conditions, comment les peuples qui ont acheté leur liberté au prix des plus grands sacrifices pourraient-ils avoir le désir de revenir sous la domination hongroise?

La conclusion de Mr. Krofta est celle-ci: la restauration de l'ancienne Hongrie marquerait la fin des populations non-magyares. Elle entraînerait des agitations violentes, auprès desquelles les différends actuels des États successeurs ne sont que jeux d'enfants.

S. Lupaș

J. P. PAPP: *Le procès du Memorandum*, Actes et Documents, vol. I (Editura Buletinului Justiției, Cluj, 1933, 532 pages).

Il y aura quarante ans le 25 mai, la cour d'assises de Cluj condamnait à la prison 19 chefs politiques roumains de Transylvanie et de Hongrie. De quoi étaient-ils coupables? D'avoir, conformément aux lois de l'État, adressé à l'Empereur François-Joseph un Memorandum où ils réclamaient la défense de leurs droits politiques, de leur existence en tant que Roumains, contre la politique d'extermination que poursuivait contre eux le gouvernement hongrois, par son administration et ses lois. L'Empereur refusa de recevoir la délégation chargée de lui remettre ce mémoire; ce refus encouragea les Hongrois à engager un procès de presse contre ceux qui avaient rédigé et répandu ce document. Grâce à la propagande menée par quelques Transylvains et surtout par la « Liga culturală » du Royaume de Roumanie, la condamnation prononcée par la cour d'assises de Cluj produisit une vive impression à l'étranger; elle provoqua chez plusieurs hommes marquants de France et d'Angleterre une violente indignation, qu'ils exprimèrent avec énergie [1]).

Comment s'est déroulé ce procès qui a donné l'auréole du martyre à 19 Roumains? On ne l'a su que dans la mesure où la censure hongroise permit aux journaux d'enregistrer les faits et aux témoins du procès de raconter leurs souvenirs.

Mais aujourd'hui, au bout de quarante ans, Mr. J. P. Papp a retrouvé le dossier du procès, l'a traduit en roumain et en a commencé la publication. Nous pouvons percer à jour cet acte de chauvinisme exaspéré, constater les interprétations tendancieuses du ministère public et les préventions des jurés qui ont prononcé la sentence.

Le I[er] volume publié par Mr. Papp contient 306 pièces du dossier, dont les plus importantes sont: le Memorandum lui-même, dont les exemplaires répandus parmi les Roumains, les Saxons et les Hongrois furent confisqués par la police; les procès-verbaux de l'instruction portant sur plus de trente accusés; l'acte d'accusation; le rapport officiel sur la marche du procès; le procès-verbal particulièrement intéressant des débats secrets des juges au cours du procès; des documents concernant les mesures de police prises au palais de justice et en ville.

Retenons d'abord le texte du Memorandum; les Roumains de Transylvanie et de Hongrie y exposent à l'Empereur, par la voix de leurs chefs politiques signataires du document, combien ils sont affligés par la politique menée contre eux par le gouvernement hongrois, surtout depuis le régime dualiste. L'union de la principauté de Transylvanie à la Hongrie a été consommée de façon illégale, sans que les Roumains fussent consultés, par une Diète constituée selon les lois électorales de 1790—1791 et de 1848, lois d'esprit féodal, condamnées par l'Empereur lui-

---

[1]) Voir G. Moroianu: *Les luttes des Roumains Transylvains pour la liberté et l'opinion européenne*, Paris, Gamber, 1933.

même dans son discours du trône du 15 juin 1863. Ce dernier disait que la diète réunie en vertu de ces lois « ne pourrait être considérée comme représentant la population entière du pays » car en raison des privilèges nobiliaires abolis par la suite, cette diète exclurait « la plus grande partie du peuple de l'exercice des droits civiques et politiques ». L'Empereur ajoutait encore: « l'union de la Transylvanie à la Hongrie n'ayant jamais été réalisée de façon pleinement légale, et ayant d'ailleurs immédiatement cessé, Nous avons conservé intactes Nos décisions du 20 octobre 1860 ». L'union de 1868, effectuée sans le consentement du peuple roumain, a constitué par conséquent une violation patente des droits de ce dernier. Elle a en revanche permis aux Hongrois d'exercer contre les Roumains une politique férocement chauviniste d'extermination et de magyarisation forcée.

Ainsi: il y a en Transylvanie 1.500.000 Roumains, en face de 200.000 Hongrois. Or, la loi électorale, en raison des privilèges qu'elle accorde à certaines classes, à certaines catégories de propriétaires, ne permet aux Roumains d'élire qu'un député par 50 à 60.000 habitants. Dans le pays szekler en revanche, il y a un député par 4 à 5.000 habitants. Tout aussi injuste est la loi « sur les droits égaux des nationalités » qui d'ailleurs n'est pas appliquée; il n'y a presque pas de Roumains fonctionnaires de l'État. L'église et l'école roumaines sont menacées par la mesure gouvernementale qui introduit dans les écoles confessionnelles le hongrois comme langue d'enseignement; on refuse aux Roumains de créer avec leur argent des établissements d'enseignement secondaire; et, pendant ce temps, les Hongrois considèrent comme un défi l'existence d'une chaire de roumain à l'université de Cluj. On trouve le même esprit chauviniste dans la loi sur la presse qui empêche le peuple roumain d'élever la moindre protestation, et dans la politique agraire qui ne lui permet pas d'améliorer sa situation matérielle.

Après avoir longuement exposé et justifié ces doléances, les auteurs du Memorandum suppliaient l'Empereur d'apporter un remède à ces maux provoqués par la politique hongroise.

Tel était en résumé le contenu du mémoire pour lequel le procureur Vita Sàndor fit traduire devant la cour d'assises de Cluj plus de 30 Roumains, dont 25 des chefs du parti national de Transylvanie et de Hongrie. Ajoutons que de toutes les accusations, de toutes les plaintes formulées par le memorandum, aucune ne put être démontrée calomnieuse par le Ministère public. Mais le passage où les Roumains prouvaient l'illégalité de l'union de la Transylvanie à la Hongrie fut déclaré délictueux, sous prétexte qu'il attaquait les lois I de 1848, VII de 1848, 43 de 1868. Ce délit, qui consistait, non dans la rédaction du Memorandum, mais dans son impression en roumain, en allemand, en français et en hongrois, et dans sa diffusion, fut le motif pour lequel le parquet ouvrit une enquête contre le directeur et le personnel de la typographie qui l'avait imprimé et contre le comité des 25 signataires. L'instruction commença en octobre 1892, et dura un an entier; les débats eurent lieu du 7 au 25 mai 1894. A l'instruction comme aux débats, les inculpés eurent la tenue la plus digne; ils demandèrent au jury de faire leurs déclarations en roumain, ce qui eut lieu malgré l'opposition des juges. Pendant les quatre premiers jours, les avocats de la défense soulevèrent de nombreux incidents destinés à faire casser le jugement, mais les juges les repoussèrent tous; en désespoir de cause, les avocats déclarèrent qu'ils renonçaient à plaider, en raison de l'attitude du président, et quittèrent le prétoire. Les accusés déclarèrent de leur côté renoncer à une défense rendue inutile par les préventions du jury. Pendant le cours du

procès, des milliers de Roumains venus de toute la Transylvanie inondèrent les rues de Cluj et se livrèrent à des manifestations de sympathie pour les accusés. Le président du jury, baron Sigismond Szentkereszty fit occuper le palais de justice par la force armée; en ville, deux compagnies de hussards et 1600 soldats d'infanterie protégeaient la justice hongroise. Les jurés étaient tous des Hongrois de Cluj, des intellectuels pour la plupart. C'est dans cette atmosphère que fut rendu le verdict.

Parmi les 19 condamnés, le prêtre Vasile Lucaci avait eu le rôle principal; il fut considéré par le jury comme l'âme même du mouvement mémorandiste, et condamné à 5 ans de prison. Les autres condamnés furent: Dimitrie Comşa, professeur: 3 ans; Juliu Coroianu, avocat; 2 ans et huit mois; D. Barcianu, professeur; T. Mihali, avocat; Rubin Patitia, avocat; Gh. Domide, prêtre; S. Albini, journaliste: chacun 2 ans et 6 mois; Raţiu, avocat; M. Veliciu, 2 ans; A. Suciu, avocat, 1 an et 6 mois; Gh. Pop de Băseşti, un an; N. Cristea, prêtre; N. Roman, fonctionnaire, 8 mois; P. Barbu, avocat, 2 mois. Deux des principaux accusés, Brote et Popovici, avaient réussi à passer la frontière avant l'ouverture des débats.

En publiant ce premier volume de documents, Mr. J. P. Papp a rendu un grand service à l'histoire. Le public cultivé d'Occident pourra se convaincre que l'indignation soulevée par ce sinistre procès n'était que trop justifiée.

I. Moga

ANDRÉ VERESS: *Bibliographie roumaine-hongroise.* Les Roumains dans la littérature hongroise et les Hongrois dans la littérature roumaine. 1er volume 1473—1780, 2ème volume 1781—1838, Bucarest, Cartea Românească, 1931.

La bibliographie roumaine-hongroise de l'historien hongrois Veress confirme l'existence dans le passé de relations intellectuelles et politiques entre Roumains et Hongrois, relations que plusieurs cherchaient jusqu'ici à nier. Ces deux gros volumes nous éclairent sur ces relations. L'auteur même voit dans son travail: « une véritable révélation pour l'histoire des influences réciproques et séculaires entre les peuples roumain et hongrois, influences qui se sont exercées sans interruption, mais qui n'ont guère été mises en lumière » (p. IX).

Mr. Veress a groupé ses matériaux par ordre chronologique; le premier tome va de 1473 à 1780, et le second de 1781 à 1838. Il a mêlé les livres roumains et les livres hongrois. Peut-être eût-il été préférable de séparer ce que les Roumains ont écrit sur les Hongrois et ce que les Hongrois ont écrit sur les Roumains. Son œuvre eût sans doute été plus utile pour les deux pays, s'il avait fait ainsi deux parties distinctes, chacune groupant les matériaux par ordre chronologique. Avec le plan qu'il a adopté, l'auteur a été amené à prendre des points de repère hongrois, qui sont sans valeur pour les Roumains. Les dates de 1473 et de 1780 n'ont aucune signification pour la littérature roumaine. 1473, c'est la date de la première impression en Hongrie, 1780 celle de la mort de Marie-Thérèse, dates sans importance au point de vue roumain. De même celles de 1781, année où Joseph II est monté sur le trône, et de 1838, choisie arbitrairement, ne marquent rien dans notre histoire intellectuelle.

Dans son introduction, écrite en roumain et en français, l'auteur expose son plan et explique comment lui est venue l'idée de composer son travail. Il énumère dans ces deux volumes: « tout ce que les Hongrois — exception faite des Roumains de Hongrie — ont publié en Hongrie ou à l'étranger sur la Roumanie; tout ce que

les Roumains ont publié en Roumanie ou à l'étranger sur la Hongrie, y compris les feuilles volantes, parfois d'une grande importance ». Il a élargi les cadres de son œuvre en y faisant entrer encore: tout ce que les Roumains ont publié en Hongrie en latin et en hongrois; les cartes de Roumanie dressées par des Hongrois; les morceaux de musique sur des thèmes roumains imprimés en Hongrie.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur lorsqu'il affirme (p. XI—XII) que les princes transylvains ne se sont jamais mêlés aux affaires religieuses des Roumains de Transylvanie. Ces princes ont en effet fait imprimer des livres en roumain non point dans l'intérêt des Roumains, mais pour leur imposer la doctrine calviniste. On sait que, pour atteindre ce but, ils n'ont épargné ni les persécutions, ni l'exil, ni la prison, au XVIème et au XVIIème siècle. Plus tard, au siècle suivant, les persécutions ont recommencé, sous l'égide, cette fois, de l'Église catholique.

Dans son premier volume, Mr. Veress décrit 614 publications. La première est la « Chronica Hungarorum » dite aussi « Chronicon Budense », parue à Buda en 1473. Le premier livre imprimé en Hongrie nous donne dès les premières pages (46—47) des détails sur le combat où le Voëvode roumain Basarab vainquit le roi Charles-Albert de Hongrie en 1330.

Les publications 2, 3, 4 (1484—1486) sont des livres religieux imprimés pour l'évêque de Milcov (Moldavie), qui d'ailleurs ne résidait que depuis peu dans cette ville. Les No. 5 et 6 sont deux éditions différentes de la « Chronique de Thuroczy » de 1488, dont Mr. Veress énumère les chapitres concernant les Roumains. Le No. 18 cite un chant hongrois de 1538, où apparaît le nom roumain et serbe — Jancula Voda — de Jean Corvin Huniade, roumain d'origine, qui gouverna la Hongrie entre 1446 et 1452.

No. 23: Le premier livre roumain imprimé en Transylvanie: un catéchisme roumain paru à Sibiu en 1544. No. 53: le second livre roumain, un Évangéliaire imprimé à Brașov en 1561 par le diacre Coresi. No. 57: le troisième, un Évangéliaire slavon, imprimé par le même en 1562, toujours à Brasov. A partir de cette date, les publications roumaines se multiplient; l'auteur, nous l'avons dit, les mêle aux livres hongrois.

No. 29: une liste des noms des Roumains jugés entre 1208 et 1235 par le Chapitre catholique d'Oradea. No. 30 et 32: des livres dédiés à Nicolas Olahus, archevêque-primat et chancelier de Hongrie entre 1543 et 1568, Roumain d'origine. No. 43: un livre dédié à un autre Roumain, qui a joué un rôle important dans l'histoire de la Hongrie entre 1550 et 1572, Michel le Valaque (Csáky) [1].

Il y a à la fin du volume une série d'index très utiles: auteurs, imprimeurs, graveurs, et un index général de tous les noms propres.

Le second volume s'ouvre sur une œuvre littéraire roumaine: les odes écrites par le médecin oculiste Jean Pinariu (Molnár) en 1781. Le nombre des œuvres citées dans ce volume s'élève à 762 (No. 615—1375). Nous y trouvons en particulier: No. 629: l'Historia de rebus Transsylvanicis » de Wolfgang Bethlen, dont Mr.

---

[1]) Ces deux hommes, d'origine roumaine, et qui ont joué en Hongrie un rôle considérable, ont été étudiés au point de vue roumain par le Prof. I. Lupaș dans un étude intitulée: Deux humanistes roumains du XVIème siècle (en roumain) — Bucarest — Academia Română, 1928 — in 8⁰, 29 pages et 2 planches. (Académie roumaine, mémoires de la section d'histoire, Série III. Tome VIII).

Veress mentionne les chapitres concernant les Roumains. Travail minutieux dont on ne saurait lui être trop reconnaissant. Index comme à la fin du premier tome.

Le travail de Mr. Veress présente, au point de vue purement bibliographique, des qualités et quelques imperfections. Les indications bibliographiques sont complètes: nom de l'auteur, identifié parfois avec beaucoup de peine; titre de l'ouvrage, autant que possible complet; éditions, volumes, et divisions; lieu de la publication, maison d'édition, imprimerie, année, établie souvent au prix de nombreuses recherches; format; nombre de pages. A vrai dire, ces indications bibliographiques ne se succèdent pas dans l'ordre ci-dessus, désormais adopté dans la bibliographie internationale; mais elles sont toutes données. Après ces indications vient la description détaillée de l'ouvrage, souvent avec des reproductions phototypiques; puis les commentaires et les annotations.

Les détails bibliographiques suivent les références — quand ils existent — et nous ont parfois paru insuffisants. L'auteur a pris comme règle de ne mentionner qu'une seule bibliothèque possédant l'ouvrage qu'il décrit, même s'il se trouve dans plusieurs; c'est là, semble-t-il, une erreur. Les érudits ne peuvent pas toujours se rendre dans la bibliothèque mentionnée; il y en a peut-être d'autres plus accessibles, qu'on ne leur indique pas. Autre critique: Mr. Veress ne dit pas s'il a eu ou non entre les mains les ouvrages dont il parle. Il avoue dans sa préface (p. XIV) qu'il n'a pas vu toutes les publications. Il nous laisse le soin de deviner celles qu'il a vues personnellement « par la manière plus ou moins détaillée dont il les décrit ». Les bibliographies les plus importantes précisent en général ce point, comme l'ont fait M. M. Bianu et Hodoş dans leur bibliographie roumaine.

Les deux volumes ont été imprimés dans les meilleures conditions techniques à l'imprimerie Cartea Românească à Bucarest, par la Fondation Ferdinand Ier.

I. Crăciun

SZÁDECZKY KARDOSS LAJOS, *L'histoire et la constitution de la nation szekler*, Budapest, 1927.

Le titre du livre semble discutable, car l'auteur lui-même nous dit qu'il n'y a pas à proprement parler d'histoire des Szeklers, celle-ci se confondant avec l'histoire de la Transylvanie. Encore moins peut-il être question d'une constitution des Szeklers. Ce que M. Szádeczky appelle de ce nom n'est qu'une série de privilèges accordés par les rois de Hongrie ou les princes de Transylvanie, privilèges tantôt respectés, tantôt supprimés par la suite.

Ce livre est édité par la « commune szekler symbolique [?] Hargitaváralja ». Les Szeklers habitent, chacun le sait, dans une belle et vaste région au milieu des Roumains, en Roumanie. Était-il nécessaire de leur forger une « commune symbolique » inexistante? Quelle a été l'intention de l'auteur, sinon de donner à son livre le caractère d'une œuvre de propagande irrédentiste? Hargita est le nom du massif montagneux de l'est de la Transylvanie, qui se trouve au cœur de la région habitée par les Szeklers. Le nom symbolique de

---

[1]) *A székely nemzet története és alkotmánya*, par Szádeczky Kardoss Lajos dr, professeur à l'Université, membre de l'Académie hongroise, Budapest, 1927 (400 p. in 8).

« Hargitaváralja » signifie: le contrefort de Hargita, en d'autre termes la citadelle irrédentiste de Hargita.

L'auteur a livré son oeuvre au public le jour de la Saint-Étienne, le 20 août, jour assigné depuis la guerre aux grandes manifestations irrédentistes en Hongrie ; il l'a datée de sa villa « Kolozsvár », sur les bords du lac Balaton ; Kolozsvár est le nom hongrois de Cluj, capitale de la Transylvanie. En voilà assez pour nous éclairer.

Voici les termes dans lesquels il présente son œuvre: « J'espère que ce travail, bien qu'il ne soit ni aussi complet ni aussi parfait que je l'eusse désiré, sera accueilli avec intérêt par le public; il s'agit de l'histoire pleine de péripéties et d'enseignements d'un peuple frère qui a eu de grands mérites envers notre patrie; d'un peuple que le sort a frappé cruellement par le maudit traité de Trianon. Espérons que sa malheureuse situation actuelle n'est qu'un épisode douloureux mais passager, et que le soleil szekler, couvert par de sombres nuages de deuil, resplendira de nouveau ».

Il ajoute dans son introduction: « A la frontière orientale de la Transylvanie, qui appartient [?] à la Hongrie millénaire, dans cinq districts vit la masse ethnique compacte [?] des Szeklers, une des plus généreuses tribus de la nation hongroise [?]. Par leur origine, leurs caractères ethniques, leur antique constitution [?] ils diffèrent à beaucoup d'égards du rameau principal de la nation hongroise. On trouve aujourd'hui encore le souvenir de ces différences dans la conscience et les traditions du peuple szekler ». Nous le voyons: quoique professeur d'histoire et membre de l'Académie des sciences, Mr. Szádeczky néglige complétement la réalité historique; il considère encore la Transylvanie comme appartenant à la Hongrie.

En ce qui concerne les divergences ethniques considérables qui séparent les Szeklers des Hongrois, il se borne à les rappeler, sans chercher le moins du monde à les expliquer. J'avais essayé moi-même de le faire dans mon étude sur les Szeklers (Travaux de l'Institut de géographie de l'Université de Cluj, vol. II) ; cette étude a paru il y a dix ans, mais elle a été passée sous silence par les savants hongrois. Pourquoi? J'y démontrais scientifiquement que les Szeklers sont beaucoup plus voisins — la langue mise à part — des Roumains que des Hongrois. Leur âme, leur caractère, leurs croyances, leurs habitudes, leur manière de vivre, leur poésie populaire, et même leurs institutions juridiques et administratives (leur « constitution » comme dit Mr. Szádeczky), ressemblent le plus souvent à ce qu'on trouve chez les Roumains, au milieu desquels ils on vécu 700 ans. D'ailleurs au moins la moitié d'entre eux sont des Roumains d'origine, devenus Szeklers au cours des siècles. Mais ces questions n'ont point préoccupé Mr. Szádeczky; il nous le dit lui-même (p. III).

Il déclare que la question de l'origine des Szeklers reste ouverte (p. III, p. 5—19). « En effet, dit-il, l'absence de documents authentiques ne peut être suppléée par des hypothèses et des théories. D'ailleurs, l'origine des peuples se perd en général dans les nuages ». C'est là un principe juste, mais que les historiens hongrois n'appliquent guère quand il s'agit des Roumains. Ils nient avec acharnement leur continuité en Dacie sous prétexte, « qu'il n'y a pas de documents historiques ». Si, il y en a, l'Anonymus, mais leur chauvinisme les empêche d'en reconnaître l'authenticité.

Il ne résout pas non plus le problème de la colonisation szekler en Transylvanie; il considère les Szeklers comme les plus anciens parmi les habitants actuels du pays; il pense qu'à leur arrivée ils n'y ont trouvé qu'une population clairsemée bulgaro-slave (?) — Naturellement, nulle trace de Roumains — cependant l'Anonymus, au XIIème siècle les présente comme autochtones. Mr. Szádeczky prend comme argument la toponymie slave, qui ne prouve rien, car on la rencontre de la mer Baltique à la mer Egée, de l'Adriatique au Rhin; j'ai d'ailleurs montré que, même dans la région habitée actuellement par les Szeklers, on trouve une toponymie roumaine assez riche; la venue des Szeklers en Transylvanie ne peut pas avoir précédé celle des Saxons, puisque les Saxons ont adopté les termes slaves par l'intermédiaire du roumain, et non du hongrois, comme l'a prouvé Mr. G. Kisch, savant philologue saxon (« Korrespondenzblatt », 1924 No. 1—3 sqq.). Par conséquent, lors de l'arrivée des Saxons, les Roumains étaient en Transylvanie.

Les Szeklers se sont organisés en « sièges », unités administratives, militaires et judiciaires autonomes; ces unités ont été ainsi dénommées au XIVème siècle par les Saxons de Transylvanie, qui avaient la même organisation (p. 30). L'auteur oublie que cette institution des « sièges » est essentiellement roumaine; on la trouve partout chez les Roumains de l'ancienne Hongrie, de la Transylvanie et du Banat (jus valachicum); elle a été certainement empruntée aux Roumains aussi bien par les Szeklers que par les Saxons.

Dans le chapitre IV, l'auteur montre que le premier dignitaire des Szeklers était le « comte » (comes siculus), nommé par le Roi. Parmi les premiers de ces comtes, nous trouvons plusieurs Roumains, des familles Laczkfi, Balk, Drag, les fils de Szász, qui étaient aussi voëvodes d'Ugocsa, Satu-Mare et Maramureș. On en trouve plus tard d'autres encore, tels que Rendi, Banfi etc. L'auteur ne nous dit pas que les Roumains avaient aussi des comtes; il ne veut pas mettre en relief les rapports entre les institutions des deux peuples. Ces comtes résidaient à Gurghiu, hors des « sièges » szeklers, parmi les Roumains. Le pouvoir de ces dignitaires, nommés par les rois de Hongrie ou les princes de Transylvanie, était considérable, de sorte que l'autonomie des Szeklers était plutôt fictive que réelle.

Un chapitre entier (p. 52—63) est consacré aux trois couches ethniques (?) des Szeklers (trium generum Siculi) et à une sorte de noblesse spécifiquement szekler (?) (siculitas). En réalité, il s'agit simplement des classes sociales du Moyen-Age. Mais Mr. Szádeczky veut exalter le sentiment national des Szeklers. Il parle plus loin de leur organisation militaire (p. 63—72). Là encore, ils ont subi l'influence des Roumains; comme chez ces derniers, l'appel aux armes se faisait au son du tocsin.

L'auteur nous entretient ensuite des contributions imposées aux Szeklers, qui, malgré leur « siculitas », devaient payer l'impôt, quoique de mauvais gré. Dans les chapitres suivants, il cite les différents événements historiques auxquels ils ont participé. Mais il évite de signaler leurs rapports avec les principautés roumaines; lorsqu'il ne peut se dispenser de mentionner les Roumains, il n'en parle qu'avec haine et mépris (Cf. p. 202 n. 10, pp. 302, 310, 320, 325, etc.).

Il est bien obligé de reconnaître que les principaux privilèges des Szeklers leur ont été accordés par les voëvodes roumains Jean Hunyade et Michel le Brave (p. 138), qui a rasé les deux forteresses construites pour dominer le pays.

Mais il considère comme une catastrophe la conquête de la Transylvanie par Michel le Brave (p. 284). En signe de reconnaissance, les Szeklers ont servi Michel avec fidélité; son nom a été populaire chez eux pendant des siècles. Mr. Szádeczky blâme d'ailleurs cette fidélité (p. 139), sévèrement punie par la noblesse hongroise (p. 140).

Des villes, il nous dit que quelques unes ont été fondées par les Slaves (p. 260): ainsi Csik-Szereda, Nyárád-Szereda; il ne signale pas leurs rapports avec la Moldavie. Il s'écrie: « Aujourd'hui la domination étrangère pèse plus lourdement sur les villes. Nous espérons qu'elles donneront la preuve de leur vitalité. Sub pondere crescit palma » (p. 276).

L'oganisation des gardes frontières était calquée sur celle des Roumains, comme le prouvent les termes désignant les diverses institutions, encore que Mr. Szádeczky n'en demeure pas d'accord. Cette garde des frontières devait surtout empêcher l'émigration des Szeklers et des Roumains transylvains dans les principautés (pp. 293 et 330). Que devient donc la fameuse théorie de l'immigration des Roumains en Transylvanie? Les documents prouvent justement la contraire.

Mr. Szádeczky écrit p. 345: « les gardes frontières szeklers sont pour les Hongrois ce qu'est la « Wacht am Rhein » pour les Allemands. Ils font la force, la sûreté et l'orgueil de la frontière orientale de la Transylvanie, forteresse de l'antique et grande Hongrie ». Seulement, la « Wacht am Rhein » se trouve à la frontière ethnique des Allemands, au lieu que les Szeklers sont en plein milieu du territoire roumain. Peu importe à notre auteur, plus soucieux de propagande que de science....

L'œuvre s'achève sur une tirade irrédentiste: « Telle est l'histoire des Szeklers: dans le passé, des joies et des combats; dans le présent, un océan de souffrances et de deuils; pour l'avenir, une ferme espérance que les braves de Csaba viendront les délivrer. La grande Hongrie revivra, allant jusqu'aux Carpathes et baignée par le Danube et la Theiss ».

Nous sommes obligé de constater que, sous des apparences scientifiques, le livre de Mr. Szádeczky a surtout pour but d'exalter le chauvinisme hongrois et de faire œuvre de propagande irrédentiste.

S. Opreanu

NOS MORTS:

I. G. DUCA, TEODOR MIHALI, VASILE GOLDIŞ, ŞTEFAN C. POP

Cette année a vu disparaître quatre personnalités qui avaient joué un grand rôle dans l'achèvement de l'unité nationale.

J. G. DUCA

Dans la personne de son Président du Conseil, la Roumanie a perdu un homme politique de premier ordre, le plus capable sans doute, par son autorité et son expérience, de résoudre les problèmes qui se posent pour le pays en ce moment.

Jean Duca avait commencé sa carrière politique après la grande crise économique de 1900. Le parti libéral comptait alors dans son sein beaucoup d'hommes de premier plan: à côté des illustres représentants de la vieille génération, Dimitrie Sturdza en tête, on y trouvait de nombreux hommes jeunes et distingués, groupés autour de Jean Brătianu. Les tendances démocratiques de ce dernier avaient attiré vers le parti une brillante pléiade d'intellectuels de gauche. Ces «jeunes gens généreux», comme on les appelait, ont préparé avec enthousiasme l'opinion publique aux réformes qui devaient — à l'époque de la guerre — transformer si profondément la vie politique et sociale de la Roumanie.

Parmi eux, Jean Duca fut toujours au premier rang. Son tempérament vif et combatif, son intelligence exceptionnelle, l'avaient rapproché de Brătianu, dont il allait rapidement devenir le collaborateur intime. Le patriotisme de vieille tradition et les sentiments sincèrement démocratiques qui animaient les Brătianu firent de lui un fervent partisan de leur politique.

Jean Duca, en raison de la perspicacité et de la finesse de son esprit, fut attiré tout jeune par les problèmes de la politique étrangère,

qui, dès cette époque, laissaient prévoir de grandes transformations. Lorsque la guerre éclata, il était ministre des affaires étrangères dans le cabinet Brătianu. Dès le début, il comprit de quel côté nous devions nous ranger dans le grand combat. Avec Jean Brătianu, Duca fut un ami sincère de la France: il le resta jusqu'à la fin de son existence, si prématurément achevée.

Après la guerre, il consacra toute son énergie à l'œuvre de consolidation de la patrie agrandie. C'est lui qui dans cette grande entreprise a secondé le plus utilement les efforts laborieux de Vintilă Brătianu.

Ses relations personnelles avec les hommes politiques des peuples amis contribuèrent à resserrer les liens qui nous unissent à eux. La politique de paix, si nécessaire dans cette région troublée de l'Europe, avait en lui un ferme adepte.

Sa vaste expérience, son labeur acharné au service de la patrie justifiaient les grands espoirs qu'on mettait en lui comme chef du gouvernement. Une fatalité tragique l'a fauché à la fleur de l'âge, en pleine ascension.

La disparition de Jean Duca laisse un grand vide dans la vie intérieure de notre pays. Dans la politique internationale, la Roumanie a perdu une de ses personnalités les plus marquantes. Les regrets unanimes qui ont entouré sa tombe, chez nous et à l'étranger, le prouvent de façon éclatante.

N. BĂNESCO

TEODOR MIHALI

La vie de Teodor Mihali — 1855—1934 — s'est écoulée pendant les années qui ont amené notre peuple du servage à l'accomplissement de son idéal politique suprême. Pendant cet intervalle, la conscience nationale, appuyée sur le souvenir des exploits héroïques de 1848 s'est avancée par étapes vers la victoire finale.

Mihali, président de la société d'étudiants « Julia », qui devait être supprimée par le gouvernement hongrois, est au premier rang de la jeunesse, à cette époque où les forces s'organisent. En 1884, il passe l'examen d'avocat et s'installe à Dej pour y organiser une citadelle de résistance nationale et économique. En 1890, il est élu membre du comité national. Il participe à la rédaction du Memorandum et soutient l'avis — adopté par la majorité — que ce mémoire doit être porté sans retard à Vienne. Il est poursuivi et passe

devant la cour d'assises ; là, il déclare avec les autres accusés qu'il ne peut accepter le jugement d'hommes qui sont en même temps juges et accusateurs. « L'existence d'un peuple ne se discute pas, elle s'affirme », telles furent les paroles de Raţiu, président du comité. Mihali et ses coaccusés furent emprisonnés à Vaţ et à Szegedin.

Lorsque, en 1905, les Roumains entrèrent dans l'arène politique, Mihali fut élu député de la circonscription d'Ileanda-Mare. La confiance de ses électeurs roumains lui conserva son siège jusqu'en 1918. En qualité de président du club parlementaire roumain, il dirigea la lutte nationale au parlement de Budapest avec beaucoup de talent et d'habileté ; il acquit ainsi l'admiration et la reconnaissance de tous les Roumains.

Les autorités hongroises refusaient de reconnaître au peuple roumain de Transylvanie le droit de s'organiser en parti politique. Aussi les députés roumains figuraient-ils à la Chambre de Budapest comme appartenant au « Club parlementaire des députés roumains » encore qu'ils fussent les représentants les plus authentiques de notre peuple. Quelle satisfaction pour Mihali, lorsqu'en 1913 le comte Tisza, président du Conseil, s'adressa à lui pour engager des pourparlers de conciliation avec les Roumains de Transylvanie ! L'intention de Tisza était d'assurer le concours de la Roumanie aux Empires centraux, dans le conflit futur que ceux-ci préparaient méthodiquement. Mihali fit partie du comité de trois Roumains qui devait discuter avec Tisza. Mais ces pourparlers n'aboutirent à aucun résultat, car les membres du comité roumain se rendirent vite compte qu'il n'y avait pas de conciliation possible entre le point de vue hongrois et notre programme national.

En tant que député, Mihali organisa d'innombrables réunions ; il prit, par la plume et la parole, une part active à la vie intellectuelle, économique et religieuse des Roumains. Il eut l'immense joie, le 1er décembre 1918 d'être, en qualité de vice-président, à la tête de l'Assemblée nationale d'Alba-Julia.

Grave et mesuré dans sa parole et ses gestes, Mihali a été pour nous un des modèles de cette génération vouée au sacrifice, qui répondait à la violence par le sourire, à l'orgueil par l'ironie, à l'ignorance par la vérité.

Homme de fortes convictions, il avait consacré toutes les forces de son âme à la grandeur et au bonheur de sa nation.

AL. DRAGOMIR
Bâtonnier du barreau de Cluj

VASILE GOLDIŞ

Le 12 février était conduit à sa dernière demeure le grand homme politique Vasile Goldiş; une foule immense d'intellectuels et de paysans avait tenu à lui rendre les devoirs suprêmes, par des obsèques nationales telles que la ville d'Arad n'en avait jamais contemplé.

Le spectacle du cortège était impressionnant: des hommes de tout âge, de toute condition, de toute origine, se pressaient en rangs serrés pour accompagner jusqu'à la tombe les restes du regretté Vasile Goldiş, malgré la neige abondante qui rendait les rues presque impraticables.

Ceux qui ont assisté à cette cérémonie ont senti ce que représentait le nom de Goldiş dans toutes les classes de la population roumaine et même minoritaire. Les Roumains appréciaient en lui son intelligence puissante, sa perspicacité politique, les importants services rendus à la cause nationale pendant presque un demi-siècle; les minoritaires connaissaient son esprit conciliant et généreux, son sentiment de l'équité dans tous les problèmes qui les concernent.

Né en 1862, il descendait de la famille sacerdotale Isaia et Floare Goldiş; il acquit au foyer paternel, pour sa vie entière, la profonde foi religieuse et l'idéalisme chrétien qui devaient caractériser tous les gestes de sa vie publique.

En sortant du lycée, il fit de brillantes études d'histoire et de latin aux universités de Budapest et de Vienne; il fut ensuite professeur à l'école normale orthodoxe de Caransebeş, puis au meilleur lycée roumain de Transylvanie, celui de Braşov, appelé aujourd'hui lycée «Andrei Şaguna». Il y déploya pendant douze ans une activité intense; son enseignement a laissé dans l'esprit de ses élèves une trace ineffaçable; il publia des manuels qui dès lors furent considérés comme des chefs d'œuvre de la littérature didactique roumaine. Citons seulement les trois volumes de son « Histoire universelle à l'usage de l'enseignement secondaire », publiés à Braşov (1892—1893—1897). Sa conclusion générale était celle-ci: « L'histoire moderne est caractérisée par la tendance à donner aux États une organisation vraiment libérale; par les efforts des diverses nationalités pour se grouper dans des États nationaux indépendants. En outre, ces derniers temps, se pose de plus en plus fortement dans la vie des peuples la question sociale, le problème de l'affranchissement des travailleurs du joug capitaliste. L'avenir est dans les mains de Dieu: prions-Le

(v. III, p. 254). Goldiș eut en même temps une importante activité de publiciste ; il collabora d'abord à la « Tribuna » de Sibiu, puis à la «Tribuna Poporului» d'Arad ; il y écrivit des articles politiques vigoureux, très appréciés pour la clarté et la richesse des idées, ainsi que pour l'originalité du style, où l'on distingue l'influence des chroniqueurs et je ne sais quel parfum biblique.

Goldiș quitta Brașov pour Arad, où il fut nommé secrétaire du Consistoire orthodoxe. Son activité politique devint dès lors de plus en plus grande ; il joua un rôle essentiel dans la direction du Parti national roumain ; dans les moments difficiles, on faisait toujours appel à son jugement sûr, à sa plume étincelante, à l'autorité de sa parole. Grâce à Vasile Goldiș, Arad devint le centre de la vie politique roumaine entre les Carpathes et la Theiss. Le comité national roumain reconnut les services de Goldiș en lui offrant une plume d'or, comme à la sentinelle la plus vigilante sur la frontière d'occident.

Les citoyens non-Roumains appréciaient aussi, dans l'ancienne Hongrie, les qualités de ce lutteur. Il fut une fois invité par une société hongroise à parler à Oradea sur le problème des nationalités. Il accepta, et fit une conférence qui frappa beaucoup un auditoire dont les sentiments étaient pourtant en général hostiles aux Roumains.

Député au Parlement de Budapest, il fut un des plus solides défenseurs de la cause nationale roumaine. Ses discours, d'une forme élégante et d'une argumentation puissante, furent appréciés même par ses adversaires politiques les plus acharnés. Le comte Apponyi, ministre de l'instruction publique et des cultes, lui offrit même un sous-secrétariat d'État, dans l'espoir de l'enlever ainsi aux luttes parlementaires. Mais Goldiș refusa, préférant continuer à combattre sans arrêt pour les revendications politiques et nationales de son peuple.

Il sentait que l'heure décisive approchait dans la lutte séculaire entre le peuple roumain et ses oppresseurs. En 1912, il déclarait dans des paroles prophétiques qu'une grande guerre était imminente, qu'il n'y avait pas eu depuis 1848 dans la vie du peuple roumain d'heure plus grave. Aussi devait-il se tenir prêt, sûr de ses forces, solidaire dans toutes ses actions.

Au cours de la guerre, le comte Tisza, pour réduire Goldiș au silence, supprima son journal : « Românul », et s'efforça de lui extorquer des déclarations hostiles aux aspirations roumaines. Mais Goldiș

repoussa ces tentatives catégoriquement, comme l'avaient fait son ancien collègue Valeriu Braniște et quatre ou cinq des principaux intellectuels roumains de Transylvanie.

*
* *

Goldiș fut un admirable professeur, un admirable journaliste: mais la postérité verra surtout en lui le lutteur politique obstiné, le champion de l'intransigeance nationale, le prophète de la libération et de l'union des Roumains, qu'il a préparées avec ses collègues du comité national, tant par sa déclaration d'Oradea (12 octobre 1918) que par son célèbre discours à l'Assemblée nationale d'Alba-Julia, (1er décembre).

Sentant l'approche des temps nouveaux, Vasile Goldiș prépara à Arad cette assemblée du 1er décembre, comme Simion Bărnuțiu avait préparé à Sibiu celle de mai 1848. C'est à lui que revint à Alba-Julia, la cité qui avait vu le supplice de Horia, le rôle de conducteur politique.

Comparons le discours de Bărnuțiu en 1848 et celui de Goldiș en 1918; tous deux ont une importance égale dans le passé de la Roumanie; mais on verra les progrès réalisés entre ces deux dates par les défenseurs de l'idée nationale chez les Roumains de Transylvanie. Il y a dans les deux discours des pages profondes de synthèse historique; mais l'orateur de 1848 fatigue par sa longue argumentation basée sur des textes de lois féodales. Chez Goldiș, on sent le rythme précipité des temps révolutionnaires, l'élan impétueux qui transporte l'auditeur et l'entraîne à la conclusion inévitable: les Nations doivent être délivrées. Parmi elles se trouve la nation roumaine de Hongrie, du Banat et de Transylvanie. Le monde entier reconnaît aujourd'hui ce droit de la nation roumaine, même ses ennemis séculaires. Mais, une fois affranchie de l'esclavage, elle se jettera dans les bras de sa mère: rien de plus naturel. La liberté, c'est l'union avec la Roumanie.

Telles furent les paroles prononcées à cette heure historique par Goldiș, qui a aussi défini les aspirations nationales dans un texte souvent cité: les articles de l'assemblée d'Alba-Julia. Les citoyens minoritaires de Roumanie sont venus s'incliner devant le catafalque de Goldiș, auteur de ces articles qu'ils appellent l'Évangile de Goldiș.

*
* *

Également estimé par les Roumains et les étrangers, pleuré par tous ceux qui l'ont connu, conscient d'avoir accompli son devoir envers son pays et son peuple, Vasile Goldiş a franchi le seuil de l'éternité, pour s'unir à ceux qui, selon l'expression de Virgile, ont laissé par leurs mérites un éternel souvenir.

J. LUPAŞ

ŞTEFAN C. POP (1865—1934)

Une semaine après Vasile Goldiş est descendu dans la tombe, dans la même ville d'Arad, Ştefan C. Pop, un autre des chefs de la génération transylvaine qui a réalisé le grand acte du 1er décembre 1918.

Pendant quarante ans, sans interruption, ce lutteur infatigable a combattu au premier rang pour la cause des Roumains de Transylvanie et de partout. Chaque fois qu'il s'est agi d'affirmer notre conscience nationale ou de protester contre une injustice, il a élevé énergiquement la voix.

Le trait essentiel de la personnalité de Ştefan C. Pop était son patriotisme: patriotisme romantique si l'on veut, mais d'une vigueur et d'une sincérité admirables.

Le premier acte de sa vie publique remonte au procès du Memorandum (1894). Cette protestation de la population roumaine de Transylvanie contre la violation des droits les plus élémentaires retentit dans toute l'Europe, et infusa une force nouvelle au patriotisme des chefs transylvains de cette génération.

L'année où se déroulait ce grand procès eut lieu à la Haye la conférence de l'Union interparlementaire. Şt. C. Pop y prit part en qualité de délégué du Comité exécutif roumain. Lorsque la délégation hongroise demanda que la prochaine réunion se tînt à Budapest, le jeune avocat transylvain — il n'avait que 29 ans — protesta énergiquement; il déclara qu'un tel congrès ne pouvait avoir lieu dans un pays où se commettent des infamies telles que cet odieux procès, où les droits des peuples sont foulés aux pieds cyniquement. Et l'union interparlementaire se rangea à l'avis de Şt. C. Pop.

En 1905, la jeune génération transylvaine décida d'abandonner l'attitude passive adoptée jusque là et d'entrer dans les luttes parlementaires. Şt. C. Pop fut de ceux qui contribuèrent à faire triompher ce programme politique; il posa sa candidature cette année même, et fut élu à Şiria avec une grosse majorité; il garda jusqu'en

1918 le siège de député de cette circonscription. Pendant cet intervalle de temps, sa voix retentit sans cesse au Parlement de Budapest, flétrissant les injustices, proclamant les aspirations de la nation roumaine à la liberté. Son attitude courageuse aurait parfois pu lui coûter la vie. Nous citerons seulement deux de ses interventions les plus célèbres, pendant la guerre. Lorsque la Roumanie entra dans le conflit européen, les prisons hongroises s'emplirent de Roumains transylvains accusés de haute trahison. Şt. C. Pop protesta avec indignation contre ces excès. La seconde, tout aussi énergique, se produisit en 1917: les autorités hongroises venaient d'extorquer par la terreur une déclaration de loyalisme aux chefs des institutions roumaines. A son intervention, le comte Tisza, premier ministre, répondit en le menaçant de la potence. Mais son attitude mit au cœur des Roumains un vrai baume dans cette époque de calamités, et préluda aux événements historiques qui étaient à la veille de s'accomplir.

Au cours de ces événements, Şt. C. Pop donna la mesure de ses qualités. Arad devint le centre d'action des chefs politiques roumains. Nous ne pouvons pas ici exposer son activité dans toute son ampleur. Rappelons seulement qu'il fut élu président du Conseil national roumain au moment de la Révolution, puis commandant suprême des Gardes nationales. Bien que sa vie fût sans cesse menacée, il parcourait les villages, les organisait, électrisait les consciences en vue de l'heure décisive. Si nous avons été prêts quand cette heure sonna, c'est en grande partie à la prévoyance et à l'activité incessante de Şt. C. Pop que nous le devons. Aussi l'honneur qu'on lui fit en le chargeant d'ouvrir l'Assemblée nationale du 1er décembre 1918 était-il bien mérité.

Le Conseil Dirigeant, constitué le lendemain de cette journée historique, confia à Şt. C. Pop le ressort de la Défense Nationale; il réussit, dans ces jours de trouble, à organiser une armée nationale, avec des soldats infectés par le virus de l'anarchie.

Les dignités lui vinrent ensuite, l'une après l'autre: toujours Şt. C. Pop s'est montré à leur hauteur, soit qu'il fît partie du gouvernement de Bucarest comme représentant de la Transylvanie, soit qu'il présidât la Chambre des députés avec une impartialité et un tact unanimement appréciés.

Il possédait, avec son vigoureux patriotisme, un sens profond d'humanité et de justice, qu'il manifesta de bonne heure. Nous pourrions citer son attitude courageuse dans nombre de procès,

surtout de procès de presse. Nous nous bornerons à citer sa généreuse intervention en faveur des milliers de prisonniers serbes internés dans les casemates d'Arad. Sa voix fut entendue ; les autorités s'émurent, et une enquête révéla la culpabilité du directeur de la prison ; les malheureux Serbes furent ainsi sauvés de la mort. Ce beau geste, précédé de bien d'autres, prépara le terrain à la conclusion de la Petite Entente, qui est fondée non seulement sur des intérêts politiques précis, mais encore sur un passé commun de souffrances et de luttes.

Le patriotisme de Şt. C. Pop était intransigeant, mais sans rien d'agressif. Il agissait dans les cadres du droit, de la paix, de l'humanité, que Şt. C. Pop s'est toujours efforcé de faire triompher. Rappelons à ce propos qu'il a joué un rôle important dans les conférences interbalcaniques d'Athènes et de Constantinople, où il prépara avec autant de sincérité que de tact l'Union balcanique, véritable institution de paix dans cette partie de l'Europe.

Şt. C. Pop était servi par beaucoup de rares qualités, et en particulier par la puissance de sa parole, qu'il savait élever à la hauteur des plus grands événements, non par des artifices de rhéteur, mais par la sincérité et la vigueur de ses sentiments.

Il repose maintenant dans sa tombe ; mais le souvenir de ses grandes actions, qui ont contribué à fonder la Roumanie nouvelle, n'est pas enseveli.

J. BREAZU

I-st. Vol. Nr. 1

REVUE DE TRANSYLVANIE

Published under the auspieces of the „ASTRA" Roumanian Association for Literature and Science

DIRECTOR: S. DRAGOMIR
Professor of the University of Cluj
Member of the Roumanian Academy

CHIEF-REDACTOR:
D. D. ROŞCA
LL. D. Sorbonne, Paris

CONTENTS

NOTES

INFORMATIONS

The revue is issued quarterly
Subscription price for foreign countries: 20 French Francs
Single copies: 6 French Francs

EDITORIAL AND PUBLICATION OFFICE:
Strada Mico Nr. 40 — CLUJ, ROUMANIA — Strada Mico Nr. 40



M. O., IMPRIMERIE NATIONALE
BUCAREST
1934